

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI DE 3^E CYCLE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION)

PAR
SARAH-CLAUDE P.TOURIGNY

ÉVALUATION DE LA RÉSILIENCE : ÉLABORATION D'UNE GRILLE
D'ANALYSE AU RORSCHACH ET AU TAT

DÉCEMBRE 2016

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Cet essai de 3^e cycle a été dirigé par :

Colette Jourdan-Ionescu, Ph.D., directrice de recherche Université du Québec à Trois-Rivières

Jury d'évaluation de l'essai :

Colette Jourdan-Ionescu, Ph.D. Université du Québec à Trois-Rivières

Julie Lefebvre, Ph.D. Université du Québec à Trois-Rivières

Marc-Simon Drouin, Ph.D. Université du Québec à Montréal

Sommaire

Il est possible de comprendre et de définir la résilience sous l’angle de deux perspectives : psychosociologique et psychanalytique. La première est largement répandue et comporte même une diversité de définitions s’appuyant sur des concepts variés. À partir de ce cadre conceptuel, plusieurs études ont été menées et différents outils d’évaluation ont été élaborés, au fil des années. La seconde quant à elle, est plutôt méconnue et comporte peu d’études s’appuyant sur ses fondements. Plusieurs auteurs, dont Lighezzolo et de Tychey (2004) soulèvent l’importance de considérer, chez un individu, sa capacité de mentalisation et l’usage de mécanismes de défense souples et adaptés dans son processus de résilience. Peu de recherches ont été menées dans le domaine de l’évaluation de la résilience, à partir d’outils projectifs reconnus comme le *Rorschach* et le *Thematic Apperception Test (TAT)*. Les résultats de recherche disponibles jusqu’à présent indiquent certaines variables de cotation pouvant refléter la capacité de résilience d’un individu. Ces résultats ne permettent toutefois pas une appréciation globale du processus de résilience.

La présente étude a pour but d’élaborer une grille pour évaluer les modalités du fonctionnement psychique en lien avec la résilience à partir du *Rorschach* et du TAT, considérant la validité qui leur est reconnue. Cette grille d’évaluation pourra pallier au manque d’instrument disponible pour évaluer la résilience sous une lecture psychanalytique. Pour atteindre cet objectif, deux études de cas, comprenant l’exploration de l’histoire de vie, l’analyse des protocoles de Rorschach et du TAT, sont réalisées. La présente étude tentera d’identifier et de regrouper un ensemble d’indicateurs, à partir du

Rorschach et du TAT pour outiller chercheurs et cliniciens dans une visée d'évaluation de la résilience.

Le processus d'élaboration de la grille de résilience a permis d'identifier six composantes, soit la mentalisation, les mécanismes de défense, l'identité, la régulation émotionnelle, le fonctionnement relationnel et la capacité d'adaptation et de tolérance au stress. Malgré le nombre restreint de sujets sur lesquels la grille a été appliquée, la grille élaborée apparaît pouvoir répondre aux besoins d'évaluation sous un angle psychanalytique.

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des tableaux.....	ix
Remerciements.....	X
Introduction.....	1
Contexte théorique	5
Résilience.....	6
Définition de la résilience	6
Perspective psychosociologique	8
La résilience comme caractéristiques personnelles	10
La résilience comme résultat	13
La résilience comme processus	13
Facteurs de risque et de protection	17
Perspective psychanalytique	19
Traumatisme	21
Mécanismes de défense	20
Mentalisation	23
Processus intrapsychique de la résilience	23
Tuteur de résilience.....	30
Évaluation de la résilience	31
Méthodes d'évaluation selon la perspective psychosociologique	31
Méthodes d'évaluation selon la perspective psychanalytique	35

Méthodes projectives, évaluation de la résilience et processus associés	40
Rorschach et évaluation de la résilience	40
TAT et mesure des mécanismes de défense	45
Problématique et objectif de l'étude	50
Méthode.....	53
Participants.....	51
Instruments de mesure	52
Questionnaire sociodémographique.....	52
La Ligne de vie	53
Échelle de résilience	53
Rorschach.....	58
Thematic Apperception Test.....	54
Déroulement.....	62
Confidentialité.....	59
Consentement libre et éclairé.....	63
Résultats	64
Analyse des résultats.....	61
Présentation des résultats	62
Participante I	62
Questionnaire sociodémographique.....	62
Échelle de résilience	62
Ligne de vie	63

Schéma d'entrevue.....	63
Enfance et adolescence	64
Âge adulte	65
Situation traumatique.....	65
Rorschach.....	70
TAT.....	63
Participant 2	73
Questionnaire sociodémographique.....	73
Échelle de résilience	74
Ligne de vie	74
Schéma d'entrevue.....	75
Enfance et adolescence	75
Âge adulte	80
Situation traumatique.....	80
Rorschach.....	81
TAT.....	81
Processus d'élaboration de la grille d'évaluation de la résilience	85
Présentation de la grille d'évaluation de la résilience.....	92
Mentalisation	92
Mécanisme de défense	93
Identité	94
Régulation émotionnelle	96

Fonctionnement relationnel	101
Capacité d'adaptation et tolérance au stress	103
Participante 1	104
Appréciation globale du niveau de résilience	104
Participant 2	105
Appréciation globale du niveau de résilience	109
Discussion	110
Le processus d'élaboration de la grille d'évaluation	111
Retombées de l'étude	117
Limites de l'étude et avenues futures.....	119
Conclusion	122
Références	125
Appendice A. Certificat d'éthique	133
Appendice B. Questionnaire sociodémographique.....	135
Appendice C. Échelle de résilience de Wagnild & Young (1993).....	137
Appendice D. Schéma d'entrevue	140
Appendice E. Verbatim Rorschach - Participante 1	146
Appendice F. Verbatim TAT - Participante 1.....	152
Appendice G. Verbatim Rorschach - Participant 2.....	160
Appendice H. Verbatim TAT - Participant 2.....	169

Liste des tableaux

Tableau

1	Tableau synthèse des indices de résilience au Rorschach	47
2	Description des contenus manifestes et latents au TAT.....	56
3	Résumé structural du Rorschach - participante 1	67
4	Synthèse des procédés utilisés - participante 1	70
5	Synthèse de l'analyse des contenus manifestes et latents - participante 1	71
6	Résumé structural du Rorschach - participant 2.....	78
7	Synthèse des procédés utilisés - participant 2	82
8	Synthèse de l'analyse des contenus manifestes et latents - participant 2	83
9	Grille d'évaluation projective de la résilience.....	86

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier Madame Colette Jourdan-Ionescu, ma directrice de recherche et professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Je souhaite la remercier pour sa confiance et son soutien au cours de mes sept années universitaires. Elle a su entendre mes idées de recherche et me guider en ce sens. Sa rigueur et son humour ont été grandement appréciés tout au long de ces années. Je souhaite également remercier Madame Julie Lefebvre et Monsieur Marc-Simon Drouin d'avoir accepté d'intégrer le comité de correction de cet essai doctoral.

Je souhaite remercier les psychologues qui se sont impliquées dans le projet de recherche, portant sur l'évaluation projective de la résilience. Un énorme merci à Mesdames Marie-Eve Vaillancourt, Marie-Claude Lauzon, Julie Lefebvre et Kahina Bouchafa, qui ont contribué aux différentes étapes de la réalisation de la recherche. Je tiens tout spécialement à remercier la psychologue Jacinthe Tourigny, pour son apport clinique qui a été grandement utile à l'élaboration de la grille d'évaluation projective de la résilience. Son soutien psychologique a également été important au cours de mon parcours universitaire.

Enfin, je tiens à remercier mon entourage pour leur soutien et leurs encouragements. Mes parents et ma sœur ont toujours été présents pour m'aider à persévérer. Maman, Yvan, Audrey, un énorme merci pour votre amour et votre fierté. Vous croyez en moi depuis toujours et m'aidez à réaliser des défis, comme celui de compléter mon doctorat

en psychologie. Je souhaite aussi remercier mes beaux-parents, Marc et Lisette vous êtes une source d'encouragements sans fin. Finalement, merci à mon amoureux Mathieu pour sa patience et son amour. Tu as su être présent dans les moments plus difficiles et m'apporter beaucoup de bonheur. Chacun de vous avez contribué à ma réussite et au sentiment d'accomplissement qui m'habite actuellement.

Introduction

La résilience est un phénomène pouvant s'observer à différents âges de la vie et émerger de contextes d'adversité variés. Ce phénomène peut s'inscrire dans deux courants théoriques distincts, soit la perspective psychosociologique et la perspective psychanalytique (Anaut, 2005). La première d'entre elles offre différents outils d'évaluation permettant de situer le niveau de résilience d'un individu. À notre connaissance, il n'existe toutefois pas d'outils développés pour évaluer la résilience sous une lecture psychanalytique.

L'objectif du présent essai vise à élaborer une grille d'évaluation de la résilience à partir du Rorschach et du *Thematic Apperception Test* (TAT). Ces outils projectifs fournissent le matériel nécessaire pour situer le potentiel ou la capacité de résilience d'une personne. À partir des indicateurs évoqués par différents auteurs (Conklin, Malone & Fowler, 2012; de Tychey, 1994; Léveillée, 2001; Odendaal, Brink & Theron 2011) il s'agira d'identifier les plus pertinents permettant d'évaluer les processus (mentalisation et mécanismes de défense) en lien avec celui de la résilience. Pour vérifier l'atteinte de cet objectif, deux études de cas seront réalisées.

Le présent essai comporte différentes sections. Premièrement, le contexte théorique présente les principales définitions de la résilience et des concepts associés, en fonction de la perspective psychosociologique. Ensuite, on retrouve la définition de la résilience en

fonction de la perspective psychanalytique et des processus psychiques associés, soit la mentalisation et les mécanismes de défense. Par la suite sont présentées les méthodes d'évaluation possibles pour chacune des perspectives. Il s'ensuit la présentation de la problématique et de l'objectif de recherche. Deuxièmement, il y a une section présentant la méthode, soit la description des participants, la description des instruments de mesure utilisés ainsi que le déroulement de l'étude. Troisièmement, la section des résultats rapporte les données concernant les deux études de cas conduites, le processus d'élaboration de la grille d'évaluation, le contenu de cette grille ainsi que son application sur les protocoles des participants. Quatrièmement, la discussion vise à présenter les difficultés rencontrées, les retombées de l'étude ainsi que les forces et limites de cette dernière. Finalement, la conclusion reprend les grandes lignes de la présente recherche.

Contexte théorique

La prochaine section vise à présenter l'ensemble des définitions de la résilience ainsi que les concepts et processus auxquels elle peut faire référence. Les conceptualisations et théories des différents auteurs s'intéressant au phénomène de la résilience sont par le fait même présenté.

Résilience

Définition de la résilience

La résilience est un concept ayant un champ sémantique plutôt large. Initialement associé aux sciences physiques pour définir la capacité que possède un élément à retrouver sa forme initiale à la suite d'un choc, le concept a par la suite été utilisé dans le domaine des sciences sociales (Michallet, 2010). Plusieurs chercheurs provenant de diverses disciplines dont la psychologie, la psychiatrie, la sociologie et la biologie se sont intéressés à ce concept. En ce qui a trait à la résilience d'une personne, plusieurs définitions ont été proposées dans les écrits et les recherches menées en psychologie (Fletcher & Sarkar, 2013). En effet, plusieurs auteurs (Herrman et al., 2011; Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011; Theis, 2006) soutiennent qu'il y a actuellement absence de consensus quant à la façon de définir le phénomène de la résilience. Le fait que la nature d'une définition soit bien souvent influencée par les contextes historiques et socioculturels des milieux où les recherches ont été menées peut expliquer d'une certaine façon cette importante diversité (Fletcher & Sarkar, 2013).

Dans son ouvrage, Anaut (2005) soulève le fait que certains auteurs préconisent une compréhension psychosociologique de la résilience et que d'autres prônent une

compréhension psychanalytique. Il est donc possible de constater que les auteurs qui étudient le concept de résilience font référence à des champs théoriques très distincts et que cela corrobore l'aspect hétérogène des définitions. Les sections suivantes visent donc à présenter les principaux éléments se rattachant aux champs théoriques et conceptuels des perspectives psychosociologique et psychanalytique. Il importe de soulever que ces deux perspectives font appel à un vocabulaire différent pour nommer et expliquer les composantes de la résilience.

Perspective psychosociologique. Les recherches sur la résilience se sont particulièrement développées dans les pays anglo-saxons, lesquels représentent, les pionniers de l'étude de la résilience (Anaut, 2005; Theis, 2006). Dans cette même perspective, on retrouve plusieurs auteurs dont les références conceptuelles varient considérablement dans la façon de définir le phénomène de la résilience. En effet, il existe actuellement trois façons distinctes de définir la résilience, soit en fonction des caractéristiques personnelles d'un individu (traits de personnalité), à titre d'un résultat ou encore par le biais d'un processus dynamique (Ionescu, 2015; Lighezzolo & de Tychey, 2004; Richardson, 2002).

Pour bien situer le développement du concept de la résilience, il importe de préciser le contexte de recherche dans lequel il a émergé. Avant même qu'il soit question spécifiquement du concept de résilience, Werner et Smith (1982) ont évoqué le concept de l'invulnérabilité. Celui-ci découle d'une étude longitudinale menée à Kauai (Hawaï)

auprès de 698 enfants considérés à risque depuis leur naissance. Le but de cette étude était d'évaluer les conséquences à long terme des différents stress survenus dans la vie de ces enfants (Theis, 2006). Les données obtenues montrent que plusieurs enfants s'en sortent bien et indiquent que la vulnérabilité chez un enfant ou le fait qu'il soit invulnérable peut découler de la combinaison de facteurs biologiques, sociaux et psychologiques. Le concept de l'invulnérabilité ayant un caractère plutôt statique, il a été mis de côté et remplacé par celui de la résilience. Celui-ci fait référence à un phénomène plus souple pouvant moduler les conséquences de la confrontation à différentes situations à risque psycho-sociaux (Jourdan-Ionescu, 2001). Tel qu'énoncé par Michallet (2010, p. 11), « l'invulnérabilité n'est pas la résilience, car pour qu'il y ait résilience, il faut au préalable avoir été touché et déstabilisé par un évènement ».

À la suite de cette découverte, plusieurs recherches ont été menées afin de mieux comprendre comment certaines personnes parvenaient à surmonter des évènements à risque alors que ce n'était pas le cas de tous. Tel qu'évoqué précédemment, il est possible de constater que la majorité des auteurs s'entendent pour distinguer trois types de définition de la résilience.

Premièrement, il est possible de concevoir la résilience comme un trait, suggérant ainsi qu'elle représente un ensemble de caractéristiques permettant à un individu de s'adapter aux circonstances rencontrées (Michallet, 2010; Richardson, 2002; Windle, 2011).

La résilience comme caractéristique personnelle. Dans les années 1950, Block a évoqué le terme de la résilience du moi en précisant quelles étaient les caractéristiques de la personnalité impliquées dans ce concept. Quatre composantes principales permettent de définir la résilience du moi, soit la capacité d'être heureux et de donner du sens à sa vie, la capacité à s'engager dans un travail productif, le fait d'avoir une sécurité émotionnelle permettant une perception juste de la réalité et favorisant l'acceptation de soi et finalement la capacité à entretenir des relations interpersonnelles empreintes de chaleur et de respect (Klohnen, 1996). Il importe de spécifier que ce concept se distingue tout de même de la résilience, puisque la résilience du moi fait davantage référence à un profil de personnalité résiliente (Lighezzolo & de Tychey, 2004).

Plusieurs années plus tard, dans la même veine que les travaux de Block, Prince-Embry (2006) a travaillé auprès des enfants et des adolescents et elle a mis de l'avant le terme de résilience personnelle, concept rejoignant de près celui de la résilience du moi. Selon cette auteure, la résilience personnelle se définit en fonction de trois concepts développementaux soit le sentiment d'autoefficacité, le sentiment d'être en relation avec des personnes significatives et la réactivité émotionnelle.

Entre-temps, d'autres chercheurs ont travaillé sur le thème de la résilience et ont développé leur propre définition. Rutter (1987) a découvert, par le biais de ses études, que le fait d'avoir une bonne estime de soi, un répertoire de connaissance au plan de la

résolution de conflit, une croyance en sa propre efficacité ainsi que la capacité à entretenir des relations interpersonnelles, favorisent le niveau de résilience d'un individu. Garmezy (1991) de son côté définit la résilience par les efforts déployés par une personne pour maintenir un équilibre, en dépit de l'adversité présente dans sa vie. Pour Werner (1993), la résilience se définit par les forces et les compétences que possède une personne qui l'amènent par la suite à utiliser ses capacités et ses attributs positifs en évitant le développement d'une pathologie.

Wagnild et Young (1993), quant à eux, considèrent que certaines caractéristiques d'un individu peuvent l'aider à pallier aux effets nocifs du stress, lui permettant au final de s'adapter à l'adversité à laquelle il est confronté. Ces auteurs ont également mis de l'avant cinq composantes propres à la résilience (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011; Wagnild, 2009). Parmi ces composantes, on retrouve d'abord l'« équanimité » définie comme la capacité que possède une personne à prendre les choses telles qu'elles viennent, d'éviter de réagir de façon extrême à l'adversité vécue et d'avoir une perspective de vie équilibrée. Les auteurs ont également identifié la composante de la « persévérance » qui consiste en la capacité de résister à l'adversité ou au découragement, de s'efforcer de reconstruire sa vie malgré les difficultés, de s'impliquer et de faire preuve d'autodiscipline. La « confiance en soi » constitue la troisième des cinq composantes; il s'agit de la capacité que possède un individu à reconnaître ses forces et ses faiblesses et fait notamment référence à la capacité à compter sur soi-même. La capacité à « donner du sens » à son vécu et à prendre conscience de ses propres réalisations et des défis pouvant

être relevés constitue la quatrième composante. Enfin, on retrouve la « solitude existentielle » qui fait référence à un sentiment de liberté et d'unicité, à la capacité de reconnaître que chaque parcours de vie est différent et qu'il y a des situations qui se doivent d'être affrontées seul.

Pour Connor et Davidson (2003), la résilience se définit par les qualités d'une personne qui lui permettent de prospérer face à l'adversité à laquelle elle est confrontée. De son côté, Bonanno (2004) affirme que la résilience représente la capacité que possède un individu, exposé à un évènement isolé et potentiellement perturbateur, de maintenir des niveaux de fonctionnement psychologique et physique sains et stables, ainsi que la capacité de vivre des émotions positives. Ces dernières font référence entre autres aux émotions de joie de fierté et de satisfaction (Fredrickson, 2001).

Enfin, dans son article portant sur une revue du concept de la résilience, Windle (2011) a également mis de l'avant des facteurs de personnalité contribuant de façon évidente au niveau de résilience d'une personne. Ces facteurs font référence à la capacité d'ouverture, d'optimisme et de perception de soi positive, à l'extraversion, à la maîtrise de soi, à la flexibilité cognitive et finalement à la régulation émotionnelle. Plusieurs autres facteurs de résilience individuelle sont importants à considérer, soit l'autonomie, la capacité à prendre de la distance face à un évènement perturbant, l'empathie et la sociabilité (Anaut, 2005).

En regard de l'ensemble de ces définitions, il est possible de comprendre que cette capacité de résilience est directement associée à l'individu, le situant ainsi au cœur du phénomène. Ce sont donc les propres caractéristiques d'une personne qui lui permettront de pallier ou non à la situation d'adversité présente dans sa vie. Considérer la résilience en fonction des traits de personnalité sous-tend qu'elle est prédisposée de ressources stables permettant une adaptation favorable face au stress (Leipold & Greve, 2009).

La résilience comme résultat. Deuxièmement, certains auteurs définissent la résilience comme le résultat de la mobilisation de certaines stratégies d'adaptation (Michallet, 2010). Il s'agit donc de définir la résilience comme « une classe de phénomènes caractérisés par de bons résultats en dépit des menaces sérieuses pour l'adaptation ou le développement » (Masten, 2001, p. 228). Définir la résilience comme un résultat, signifie qu'un niveau d'adaptation est atteint, qu'il en résulte une issue positive, malgré l'exposition à un contexte d'adversité. Cette définition sous-tend également que le niveau de résilience d'une personne ne peut évoluer dans le temps et varier en fonction de l'histoire de vie de la personne. Il importe toutefois de spécifier que cette façon de concevoir la résilience est actuellement peu soutenue par les chercheurs dans ce domaine de recherche. En effet, les recherches portent à croire que la résilience serait davantage un processus continu et évolutif.

La résilience comme processus. Troisièmement, plusieurs auteurs vont définir la résilience par le biais d'un processus dynamique dans lequel différents facteurs, non

seulement individuels, s'influencent mutuellement. Ces auteurs soutiennent qu'il y a un processus menant à l'acquisition de cette dite capacité, mettant ainsi de l'avant son caractère dynamique et évolutif (Michallet, 2010). Concevoir la résilience comme un processus soulève d'après Fletcher et Sarkar (2013) qu'il s'agit d'un phénomène instable évoluant dans le temps.

Richardson (2002) a développé une théorie sur la résilience mettant de l'avant l'interaction entre les facteurs de risque et de protection présents dans la vie d'une personne, en y intégrant le concept d'homéostasie. Il définit la résilience comme un processus d'adaptation à l'adversité, aux changements et aux opportunités, permettant l'identification, le renforcement et l'enrichissement des caractéristiques de résilience ou des facteurs de protection d'une personne. Plus précisément, Richardson a élaboré le processus de résilience par le biais de trois étapes successives. Initialement, il faut comprendre que pour cet auteur, les gens se retrouvent, de façon générale, dans un état d'homéostasie au plan physique, mental et spirituel. Toutefois, il se peut qu'une situation d'adversité vienne perturber cet état d'homéostasie. L'insuffisance de ressources (facteurs de protection) peut faire en sorte que la personne se retrouve dans un état de déséquilibre. Il s'ensuit un processus de réintégration comprenant quatre issues potentielles. Il peut s'agir, dans un premier temps, d'une réintégration dite « résiliente », du fait que le sujet a fait l'acquisition de nouvelles ressources et qu'il se retrouve dans un état d'homéostasie supérieure au précédent. Aussi, il est possible que le sujet retrouve son état d'homéostasie initiale, sans avoir fait d'acquisition en soi. Ces deux possibilités représentent donc les

réintégrations positives possibles. Inversement, il se peut que le processus de réintégration d'un sujet comporte des pertes sur le plan des facteurs de protection et que son état d'homéostasie se retrouve à un niveau inférieur. Enfin, il s'agit d'une réintégration dite dysfonctionnelle lorsqu'il y a émergence de comportements désorganisés chez une personne. Fletcher et Sarkar (2013) mentionnent que cette théorie peut potentiellement être appliquée à différentes sources de stress, d'adversité et d'évènements de vie, et qu'elle permet une analyse multidimensionnelle du fait qu'elle considère à la fois les sphères individuelles, familiales et communautaires.

Quelques années plus tard, Hjmendal, Friborg, Stiles, Martinussen et Rosenvinge (2006) ont défini la résilience comme un processus au cours duquel les facteurs de protection présents dans la vie d'un individu favorisent le maintien de sa santé mentale, et ce, en dépit du niveau de stress (facteurs de risque), évitant ainsi la survenue de troubles psychopathologiques quelconques. Pour Cyrulnik et Duval (2006), la résilience se présente comme un concept développemental évoluant tout au long de la vie. Elle nécessite l'acquisition de la capacité à utiliser les ressources internes et externes présentes dans la vie d'une personne pour ainsi lui permettre de s'adapter à l'adversité à laquelle elle est confrontée. L'Association américaine de psychologie (APA, 2009) a également statué sur ce concept complexe et a défini la résilience comme un processus d'adaptation positive face à une situation d'adversité, de traumatisme, de tragédie, de maltraitance ou en regard d'une source de stress significatif, comme des problèmes graves de santé ou des

problèmes au niveau interpersonnel. Ionescu et Jourdan-Ionescu (2010) quant à eux définissent la résilience comme étant :

le processus qui fait que, face à l'adversité, face au traumatisme ou face au stress, des individus, des familles, des groupes d'humains s'en sortent, ne présentent pas de troubles psychiques, continuent à vivre comme avant (ou presque) et peuvent même présenter un fonctionnement psychique meilleur qu'auparavant. (p. 401).

Quant à eux, Odendaal, Brink et Theron (2011) évoquent le terme de la résilience transactionnelle. Cette conceptualisation fait référence au processus à travers lequel un individu attribue une signification à une expérience passée ou présente, en plus de développer un sens de soi sain. Dans leur ouvrage, ces auteurs soulèvent également l'importance de considérer les personnes significatives dans la vie d'un individu ainsi que la mise en place dans son environnement d'un système favorisant le maintien de sa santé. Il s'agit de facteurs interagissant de sorte à co-promouvoir la résilience dans une situation d'adversité (actuelle ou passée). Ces auteurs mettent donc l'accent sur le caractère transactionnel entre les agents présents dans la vie d'une personne pour favoriser un processus de résilience.

En somme, il apparaît important pour l'ensemble de ces auteurs de considérer l'interaction entre les caractéristiques de l'individu et les facteurs externes présents dans sa vie pour évaluer son potentiel de résilience. Pour Anaut (2005), la résilience d'une personne ne peut être dissociée de la prise en compte de son contexte de vie et de l'ensemble des caractéristiques sociales, relationnelles et affectives qui l'entourent.

Facteurs de risque et de protection. Comme énoncé à plusieurs reprises dans ces définitions, les auteurs font référence aux vertus des facteurs de protection qui limitent les conséquences négatives pouvant être engendrées par l'adversité vécue par un individu. À quoi font-ils référence spécifiquement? En 1985, Rutter a défini les facteurs de protection comme étant les influences qui modifient, améliorent ou transforment la réponse d'une personne face à un évènement prédisposant à une mauvaise adaptation. Selon Dyer et McGuinness (1996), les facteurs de protection représentent des compétences spécifiques nécessaires au processus de résilience. Jourdan-lonescu (2001) définit les facteurs de protection comme étant les « attributs des personnes, des environnements, des situations et des évènements qui paraissent tempérer des prédicteurs de psychopathologie basés sur un statut individuel à risque en offrant une résistance au risque » (p. 165).

Si les facteurs de protection sont importants à considérer, les facteurs de risque le sont tout autant. Ces derniers constituent des évènements ou des contextes augmentant la probabilité qu'un individu puisse développer certaines problématiques ou troubles de santé mentale (Werner & Smith, 1992). Les facteurs de risque et de protection constituent une dyade inséparable et il est nécessaire de les considérer conjointement (Jourdan-lonescu, 2001). Selon cette auteure, l'analyse de ces facteurs s'effectue en fonction de trois catégories spécifiques. Premièrement, il importe d'explorer tout ce qui se rattache au fonctionnement individuel de cette personne, en considérant à la fois ses caractéristiques biologiques, psychologiques et socio-affectives. Plus précisément il s'agit d'investiguer l'état de santé, le tempérament, la perception de soi et le niveau de développement de la

personne. Deuxièmement, il importe de considérer la sphère familiale et d'explorer les caractéristiques des parents (surtout s'il s'agit de l'évaluation d'un enfant), l'environnement familial et les interactions entre les membres de la famille. Troisièmement, il s'agit d'explorer l'ensemble des caractéristiques de l'environnement socioculturel de la personne. Le contexte scolaire, l'environnement de travail, le réseau social et la vie de quartier sont tous des éléments pouvant avoir une influence sur le processus de résilience d'un individu. Plus précisément, Cyrulnik (2001) mentionne l'importance de la rencontre de « tuteurs de résilience ». En offrant leur soutien et en favorisant leur estime, ils permettent la continuité du développement d'une personne qui a été confrontée à une situation à risque. À titre d'exemple, un tuteur de résilience peut être un parent, un enseignant, un éducateur ou un psychologue. Il importe de préciser que les trois niveaux de facteurs de risque et de protection présentés (individuel, familial et environnemental) doivent être considérés mutuellement. En effet, il y a plusieurs sources qui mènent à la résilience et celles-ci interagissent entre elles (Windle, 2011). Ainsi, il se peut que les difficultés personnelles d'un individu (p. ex. : faible estime de soi, anxiété, dépendance, impulsivité) puissent être modulées par le soutien familial et les ressources disponibles dans la communauté. Enfin, il importe de préciser que les facteurs de risque et de protection peuvent également varier en fonction du contexte et du temps (Fletcher & Sarkar, 2013).

Le fait que ces définitions font référence à l'équilibre entre les facteurs de risque et de protection sous-tend que la résilience n'est jamais totalement acquise et qu'elle se

construit par le biais de l'interaction entre une personne et son environnement (Theis, 2006). Ainsi, il se peut qu'une personne soit résiliente à la suite d'un évènement quelconque (p. ex. : un divorce), mais qu'à un autre moment de sa vie (p. ex. : le décès d'un parent) elle ne parvienne pas à s'adapter de la même façon. L'intensité du risque vécu est très influente et elle peut limiter l'efficacité et la nature protectrice des facteurs de protection (Jourdan-Ionescu, 2001).

En somme, la perspective psychosociologique comporte plusieurs variables à considérer et il est possible d'observer des divergences de points de vue à l'intérieur de celle-ci. Il se dégage de l'ensemble des définitions des concepts qui font référence au fonctionnement conscient de l'être humain. La perspective qui suit quant à elle fait principalement appel à des processus inconscients.

Perspective psychanalytique. C'est dans les années 1990, en France, que des théoriciens et cliniciens d'orientation psychanalytique ont commencé à s'intéresser au phénomène de la résilience (Theis, 2006). L'intérêt des chercheurs quant au fonctionnement intrapsychique de la résilience a été suscité quelques années après les recherches menées par les auteurs de la perspective psychosociologique (Cyrulnik & Duval, 2006).

Dans cette perspective, la résilience est considérée comme un processus dynamique, à l'intérieur duquel l'analyse du fonctionnement intrapsychique d'une personne est au

premier plan (Anaut, 2005). Pour Manciaux (2001), la résilience se définit par la « capacité d'une personne ou d'un groupe de personne à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'évènements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes sévères » (p. 645). Deux caractéristiques ressortent de cette définition selon Manciaux, soit la résistance à la destruction et la construction d'une existence valant la peine d'être vécue. D'après cet auteur, la résilience n'est jamais absolue et acquise une fois pour toutes, il s'agit plutôt d'une capacité qui est sollicitée dans un processus dynamique et évolutif.

D'après de Tychey, Lighezzolo-Alnot, Claudon, Garnier et Demogeot (2012), la résilience fait référence à l'habileté à se développer sainement tout en maintenant une perspective de vie orientée vers le futur, face aux évènements considérés déstabilisants, aux traumas sérieux et aux conditions de vie difficiles. Dans le cadre de la présente étude, c'est cette définition qui sera retenue, considérant qu'elle met clairement de l'avant la notion de développement et la maintien de ce dernier et qu'elle fait appel à l'exposition à un risque plus élargi (trauma et conditions de vie difficile). Le traumatisme étant un élément central dans les définitions de la résilience du point de vue psychanalytique, il importe également de le définir.

Traumatisme. Tel qu'énoncé dans ces dernières définitions, pour qu'une personne puisse être considérée comme résiliente, il importe qu'elle ait d'abord vécu un traumatisme (Anaut, 2005; Cyrulnik, 2003; de Tychey, 2001, Lecomte, 2002;

Manciaux, 2001). Pour bien saisir en quoi consiste un traumatisme, il est nécessaire de définir la notion de trauma qui se distingue de celui-ci. Le trauma consiste en l'exposition d'une personne à un ou des évènements aversifs (Anaut, 2005). Il s'agit donc d'une situation ou d'un évènement externe aversif vécu par une personne à un moment donné au cours de sa vie. Le traumatisme quant à lui renvoie aux effets psychiques du trauma vécu, une fois que l'énergie mobilisée par la personne pour s'adapter dépasse ses capacités d'élaboration (Anaut, 2005). D'après Bokanowski (2005), le traumatisme « désigne l'impact psychique d'un évènement (séparation, deuil, accident, maladie, etc.) qui a marqué douloureusement l'existence d'une personne » (p. 891). Il fait donc référence à la façon dont la personne se représente la situation vécue et non seulement à l'évènement même. Le traumatisme se définit en fonction de la combinaison de la réalité externe (environnement) et interne (intrapsychique) d'une personne. Ainsi, il est possible de comprendre que le vécu d'un trauma (p. ex : agression sexuelle) chez deux individus n'engendre pas nécessairement dans les deux cas un traumatisme. Dépendamment de leur fonctionnement psychique respectif, les individus peuvent se représenter différemment cette situation.

Tel qu'énoncé jusqu'ici, la notion de trauma concerne un évènement de vie isolé. Il importe toutefois de considérer la possibilité qu'un individu puisse être confronté à un stress cumulatif (Guedeney, 1998). Le stress peut s'accumuler de deux façons différentes (Josse, 2006). D'une part, il peut résulter d'une exposition prolongée au stress mineur,

prévisible et répétitif; il est question dans cette condition de stress chronique. D'autre part, il peut s'agir de l'accumulation de plusieurs évènements stressants vécus.

D'après Theis (2006), l'intérêt principal de l'étude de la résilience sous un angle psychanalytique vise à identifier et analyser les processus auxquels elle fait référence. Pour Manciaux, Vanistendael, Lecomte et Cyrulnik (2001), considérer la résilience uniquement comme l'expression des traits individuels ne permet pas une compréhension exhaustive de ce phénomène complexe. Il importe donc de tenir compte à la fois de la réalité interne et externe d'une personne et de l'interaction entre celles-ci. Afin d'évaluer le mode de fonctionnement psychologique d'une personne et son potentiel de résilience, plusieurs auteurs (Anaut, 2005; de Tychey, 2001; Theis, 2006) soulignent l'importance de considérer la nature des mécanismes de défense mobilisés ainsi que sa capacité de mentalisation. Les prochaines sections visent donc à présenter les aspects théoriques de ces deux éléments.

Mécanismes de défense. Les mécanismes de défense constituent « un ensemble d'opérations dont la finalité est de réduire ou supprimer toute modification susceptible de mettre en danger l'intégrité et la constance de l'individu biopsychologique » (Laplanche & Pontalis, 2002, p. 108). Il s'agit d'un fonctionnement défensif qui s'effectue majoritairement de façon inconsciente (Anaut, 2005). Braconnier (1998) considère que les mécanismes de défense englobent l'ensemble des moyens utilisés par le Moi pour maîtriser, contrôler et canaliser les dangers internes et externes. Ionescu, Jacquet et Lhote

(2012) présentent les mécanismes de défense plus précisément en les définissant comme « des processus psychiques inconscients visant à réduire ou à annuler les effets désagréables des dangers réels ou imaginaires, en remaniant les réalités internes et ou externes et dont les manifestations (comportements, idées ou affects) peuvent être inconscientes ou conscientes » (p. 38).

Il existe une variété de mécanismes de défense et selon Vaillant (1977), certains d'entre eux sont plus matures que d'autres. Cet auteur a mené auprès de 95 hommes caucasiens une étude longitudinale entre 1944 et 1975 portant sur l'évolution des styles adaptatifs au cours de la vie. Il affirme que les mécanismes de défense évoluent en fonction de l'âge des individus. Ce ne sont donc pas les mêmes défenses qui sont utilisées au cours du cycle de la vie. Il a élaboré une typologie des mécanismes de défense gradués en quatre niveaux. Chacun de ces niveaux sera défini et différents exemples de mécanismes de défense seront présentés ultérieurement pour illustrer le processus de résilience.

Le premier niveau de la typologie de Vaillant (1977) fait référence aux mécanismes « psychotiques ». Ils impliquent la réorganisation de la réalité externe (hallucinations, persécutions, négations) et créent une sensation d'omnipuissance. Ce niveau de défense est considéré comme normal avant l'âge de 5 ans et lorsqu'il surgit au plan du rêve et de la fantaisie chez l'adulte. Le deuxième niveau comprend les mécanismes « immatures ». Vaillant cible cinq mécanismes immatures : la projection, la fantaisie schizoïde,

l'hypocondrie, le comportement passif-agressif et l'acting out. Ils représentent des défenses sociales et permettent à une personne de modifier la détresse causée par la présence ou la perte d'une autre personne. Ce niveau de défense est considéré comme normal chez les individus âgés entre 3 et 17 ans et ceux qui présentent une dépression sévère ou un trouble de personnalité. Le troisième niveau fait référence aux mécanismes « névrotiques ». Ils représentent une manière de composer avec les pulsions insupportables et visent à changer les sentiments vécus par la personne. On retrouve les mécanismes suivants : l'isolement, la formation réactionnelle, le déplacement, la répression et la dissociation. Ce type de mécanisme est reconnu comme étant normal chez les individus de tout âge. Enfin, le quatrième niveau correspond aux mécanismes « matures ». Vaillant en dénombre cinq : la suppression, l'anticipation, l'altruisme, l'humour et la sublimation. L'auteur spécifie également que les différents mécanismes de cette catégorie sont les plus fréquemment associés à une bonne santé mentale, à des relations interpersonnelles chaleureuses et au succès au plan professionnel.

D'après Delage (2004), la mobilisation de mécanismes de défense doit se faire de façon provisoire et doit être relayée par un travail de représentation et de mise en lien, tout en donnant un sens à l'expérience vécue. Afin de mieux comprendre ce processus, il importe de définir la notion de mentalisation qui se situe, elle aussi, au cœur du processus de résilience.

Mentalisation. Selon de Tychey (2001), la mentalisation constitue un processus intrapsychique essentiel permettant la résilience d'une personne. Il s'agit, selon cet auteur, de « la capacité à traduire en mots, en représentations verbales partageables, les images et les émois ressentis pour leur donner un sens communicable, compréhensible pour l'autre et pour soi d'abord » (p. 10). Il s'agit donc de partager les représentations associées au traumatisme vécu et de lui accorder une signification (Anaut, 2005). Ce processus implique l'opération de la symbolisation qui consiste en la liaison entre les affects vécus et la représentation que le sujet se fait de la situation vécue (Bergeret, 1991; Lighezzolo & de Tychey, 2004; Theis, 2006). La mentalisation implique le développement et le maintien d'un sens de soi cohérent, la capacité à former des relations stables et durables avec les autres ainsi que la capacité à réguler son vécu affectif (Conklin, Malone, & Fowler, 2012).

Les mécanismes de base en lien avec le fonctionnement intrapsychique du processus de résilience étant maintenant définis (mécanismes de défense et mentalisation), il importe d'élaborer de quelle façon, ceux-ci s'articulent dans le processus lui-même.

Processus intrapsychique de la résilience. L'analyse du fonctionnement psychique de la résilience d'un individu permet l'identification de deux processus successifs et distincts, soit : la confrontation au trauma et la résistance à la désorganisation psychique, d'une part, l'intégration du choc et la réparation (processus de mentalisation), d'autre part (Anaut, 2005). Il s'agit de deux types de réactions adaptatives n'ayant toutefois pas la

même nature. Dans un premier temps s'enclenche un processus de déconstruction d'une partie de la réalité étant jugée intolérable par le sujet ayant été confronté à un trauma. À ce moment, l'utilisation de mécanismes de défense permet à la personne de se dégager de l'impact traumatique et de faciliter son fonctionnement adaptatif (Lighezzolo & de Tychey, 2004). Par exemple, une personne ayant vécu le décès soudain de son conjoint peut tenter de réparer cette réalité à laquelle elle est confrontée, du fait qu'elle génère trop de souffrance. Pour ce faire, elle devra se défendre en utilisant divers mécanismes de défense. Dans cette première phase du processus, le sujet a recours à des mécanismes de défense « d'urgence » (Anaut, 2005). Selon cette auteure, cette phase sollicite généralement les mécanismes de projection, de déni, de répression ou encore de passage à l'acte. Il importe d'approfondir davantage l'ensemble de ces mécanismes pour ainsi mieux saisir leur nature et leur fonction dans le processus de la résilience. L'ensemble des éléments théoriques et cliniques à considérer dans la compréhension des mécanismes de défense se retrouve dans l'ouvrage de Ionescu, Jacquet et Lhote, (2012).

Ionescu et al. (2012), élaborent dans leur ouvrage portant sur les mécanismes de défense, l'ensemble des éléments théoriques et cliniques à considérer dans la compréhension de ceux-ci. Le mécanisme de la projection implique l'expulsion dans le monde extérieur des pensées, des affects et des désirs que le sujet ignore ou refuse de reconnaître et les attribuant du coup à d'autres personnes ou éléments de son environnement. Selon la typologie de Vaillant (1977), la projection se situe au niveau des « mécanismes immatures » (deuxième niveau). Un individu peut également se défendre

en mobilisant le mécanisme du déni qui implique le refus de la réalité externe vécue comme étant dangereuse ou douloureuse pour la personne (Ionescu et al., 2012). Le déni se situe au niveau le plus bas, celui des « mécanismes psychotiques » d'après la typologie de Vaillant. Selon le DSM-IV-TR (APA, 2000), ces deux mécanismes se situent à un niveau de désaveu qui consiste à « maintenir en dehors de la conscience des facteurs de stress, des impulsions, des idées, des affects ou des sentiments de responsabilités déplaisantes ou inacceptables » (p. 931). Les mécanismes de défense ne faisant point partie du DSM-5, il a ainsi été convenu de se référer DSM-IV-TR, dans le présent essai. Le mécanisme de la répression consiste à éviter délibérément de penser à des désirs, des sentiments ou des expériences de vie insupportables (DSM-IV-TR, APA, 2000). Pour Vaillant, ce mécanisme se situe au niveau des défenses « névrotiques ». Finalement, le mécanisme du passage à l'acte fait référence au fait que la personne gère le stress et ses propres conflits affectifs « en agissant sans réfléchir et sans considération pour les conséquences négatives de ses actes » (Perry, Guelfi, Despland, & Hanin, 2004, p. 126). Par exemple, elle peut s'exprimer de façon incontrôlée en consommant de la drogue de manière abusive.

Dans un deuxième temps, le sujet doit parvenir à intégrer le choc vécu et à utiliser des mécanismes de défense plus matures, souples et adaptés, et ce, à long terme (Anaut, 2005). Il est possible qu'au départ, une personne ait déjà recours à des mécanismes matures, mais au fil de son parcours, il faut qu'elle soit en mesure de les privilégier au détriment des mécanismes qui nécessitent davantage d'énergie psychique. Cette auteure évoque les

mécanismes sollicités au cours de la première phase qui font référence essentiellement aux défenses que Vaillant (1977) qualifie « d'immatures », alors qu'à plus long terme les mécanismes dits plus « matures » favorisent davantage la résilience. Parmi les mécanismes de défense qui ont le potentiel de favoriser la résilience d'une personne, Anaut soulève que l'humour, le clivage et l'intellectualisation sont les plus cités. Encore une fois, une définition de ces mécanismes est nécessaire pour bien saisir le critère de maturité qui varie entre ceux-ci.

Premièrement, le mécanisme de défense de l'humour « consiste à présenter une situation vécue comme traumatisante de manière à en dégager les aspects plaisants, ironiques, insolites » (Ionescu et al., 2012, p. 205). Il permet d'exprimer symboliquement une partie du conflit vécu (Perry et al., 2004). Vaillant (1977) a situé l'humour au niveau le plus élevé de sa typologie, celui des mécanismes « matures ». Selon le DSM-IV-TR (APA, 2000), l'humour se situe à un niveau adaptatif élevé, assurant ainsi une adaptation optimale aux facteurs de stress. Deuxièmement, le recours au mécanisme du clivage implique que la personne se considère elle-même ou autrui comme tout bon ou tout mauvais. Elle n'arrive donc pas à intégrer à la fois les qualités et les défauts en une image cohérente. En ce qui concerne le clivage au niveau de la deuxième étape du processus de résilience, il n'y a pas de consensus en fonction des auteurs. Contrairement à Anaut (2005), de Tychey (2001) évoque que ce mécanisme est adapté seulement lorsqu'il est mobilisé à la suite du traumatisme, et non à plus long terme. Troisièmement, le fait de mobiliser la défense de l'intellectualisation implique que la personne répond au conflit

émotionnel ou au facteur de stress en utilisant de façon excessive des pensées abstraites pour ainsi éviter de ressentir des sentiments dérangeants (Perry et al., 2004). Toujours selon la typologie de Vaillant, ce mécanisme se situe au troisième niveau, celui des mécanismes « névrotiques » qui apparaissent comme une façon de composer avec des pulsions insupportables (Houde, 1999).

Anaut (2005) précise toutefois qu'il s'avère difficile d'affirmer qu'il existe des mécanismes de défense spécifiques à la résilience. En effet, il importe de préciser que le recours aux mécanismes de défense est à prendre en compte dans le cadre du processus de résilience, seulement si ceux-ci sont employés avec souplesse et de façon temporaire (Lighezzolo, Marchal, & Theis, 2003). Une utilisation souple des mécanismes de défense atténue l'impact du choc et de la représentation des affects perturbants vécus par le sujet en raison de la situation traumatique (de Tychey, 2001; Lighezzolo & de Tychey, 2004). Il importe que les mécanismes défensifs mobilisés n'entravent pas le fonctionnement psychique du sujet pour qu'il puisse être considéré influent dans son processus de résilience (Lighezzolo et al., 2003).

Cette deuxième étape du processus de la résilience nécessite notamment celui de la mentalisation. C'est donc celui-ci qui permettra à la personne d'intégrer l'expérience aversive qu'elle a vécue. Selon Anaut (2005), il s'agit à ce moment de rétablir les liens qui ont été rompus par l'effet du trauma, pour ensuite permettre à la personne de se

reconstruire. La possibilité d'attribuer une signification à l'évènement vécu est importante à considérer puisqu'elle permet ensuite à la personne de verbaliser l'ensemble de son vécu.

Tel qu'énoncé précédemment, pour Manciaux et al. (2001) la compréhension de la résilience implique la considération de la réalité interne du sujet, mais également l'ensemble de la réalité externe qui l'entoure. Il importe donc maintenant de présenter les facteurs externes qui favorisent le processus de la résilience.

Tuteur de résilience. En plus de ces deux processus énoncés (mécanismes de défense et mentalisation), certains auteurs soulèvent également l'importance de considérer la présence d'un tuteur de résilience dans la vie d'une personne (de Tychey, 2001; Lecompte, 2002; Manciaux, 2001). Selon Delage (2004), le processus de résilience ne peut naître et se développer que dans les relations à autrui, les capacités adaptatives de la personne ne pouvant être sollicitées qu'à partir d'un lien significatif avec une personne rencontrée dans son environnement.

Un tuteur de résilience est un individu qui a un rôle significatif dans la vie d'une personne résiliente ayant vécu un traumatisme (de Tychey et al., 2012). Lecompte (2002) a mis de l'avant certaines caractéristiques des tuteurs de résilience. Il s'agit d'individus en mesure de manifester de l'empathie et de l'affection, de s'intéresser prioritairement aux côtés positifs de la personne, de laisser la liberté à la personne de parler ou de se taire et de ne pas se décourager face aux échecs. Le tuteur de résilience constitue un repère solide

dans la vie de la personne et s'assure de lui laisser suffisamment de latitude pour lui permettre de se développer à sa façon.

Évaluation de la résilience

Le concept de résilience ayant été largement défini, il importe maintenant suivant le même plan descriptif de la section précédente, de présenter les méthodes d'évaluation possibles de la résilience en fonction de la perspective psychosociologique et de la perspective psychanalytique.

Méthodes d'évaluation selon la perspective psychosociologique. La résilience a fait l'objet de plusieurs études et elle peut être évaluée de diverses façons. La plupart des chercheurs ont choisi d'utiliser différents indicateurs et instruments mesurant la résilience, par exemple, l'estime de soi, le moral, la satisfaction de la vie ou encore la cohérence interne. D'autres chercheurs ont toutefois opté pour des instruments spécifiquement élaborés pour mesurer la résilience (Wagnild, 2009). Depuis les vingt dernières années, de plus en plus de chercheurs s'efforcent de développer des outils, qu'il soit question d'échelles, d'inventaires ou de questionnaires pour l'évaluer (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011). Dans leur ouvrage portant sur la résilience assistée, ces auteurs présentent de façon détaillée l'ensemble des outils pouvant être utilisés pour évaluer spécifiquement la résilience d'une personne ou d'un groupe de personnes. Chacun des instruments est présenté avec l'ensemble des propriétés psychométriques et les populations ciblées par ces instruments sont également spécifiées. Dans la même visée, Windle, Bennet et Noyes

(2011) ont effectué une revue des échelles de mesure de la résilience, laquelle a fait ressortir un total de 15 outils d'évaluation. Afin de bien saisir la nature des modalités d'évaluation de la résilience en fonction de cette première perspective, il importe de présenter les instruments les plus utilisés en recherche et en clinique.

Plusieurs recherches sur la résilience sont menées auprès d'enfants et d'adolescents ayant vécu des expériences d'adversité quelconques. Afin d'évaluer le niveau de résilience pour ce type de population, Prince-Embry (2006) a développé des échelles de résilience pour enfants et adolescents (*Resiliency Scales for Children and Adolescents*, RSCA). Ces échelles comportent au total 64 items répartis en trois sous-échelles auto-administrées. Ces trois sous-échelles font respectivement référence au « sentiment de maîtrise », au « sentiment d'être en relation » et à la « réactivité émotionnelle » (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011). Cet instrument a été développé pour l'évaluation de la résilience auprès d'une population normative à des fins de dépistage et pour la mise en place d'interventions préventives pour les enfants et les adolescents considérés comme étant à risque (Prince-Embry, 2010). Pour ce qui concerne les valeurs psychométriques de cet instrument, la validité démontre des coefficients alpha variant entre 0,85 et 0,91 et la fidélité test-retest varie entre 0,79 et 0,95 (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011).

En ce qui concerne l'évaluation de la résilience auprès d'une population adulte, plusieurs outils de mesure ont été développés au fil de l'avancement des connaissances dans ce domaine d'étude. Par le biais de leurs travaux auprès de personnes considérées

résilientes, Wagnild et Young (1993) ont élaboré l'Échelle de résilience. Il s'agit du premier instrument ayant été publié dont l'objectif était la mesure de la résilience (Wagnild, 2009). L'instrument a été conçu à partir des verbatim d'entretiens réalisés auprès de femmes s'étant adaptées positivement à un évènement de vie marquant et sur une revue de littérature concernant la résilience (Wagnild, 2009). Il s'agit d'une échelle auto-administrée comprenant 25 items répartis en deux dimensions soit la « compétence personnelle » et la « satisfaction de soi et de la vie ». La première fait référence plus spécifiquement à la confiance en soi, l'indépendance, la détermination, la maîtrise de soi, la capacité à faire face aux situations difficiles et la persévérance (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011). Les items suivants sont des exemples rattachés à cette dimension : « Lorsque je suis dans une situation difficile, je peux généralement m'en sortir »; « Je suis une personne déterminée ». La deuxième dimension quant à elle fait référence à l'adaptabilité, l'équilibre, la flexibilité et une perspective de vie équilibrée (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011). Les items suivants sont des exemples propres à cette dimension : « Je prends les choses comme elles viennent »; « Je ne m'attarde pas sur les choses qui sont hors de mon contrôle ». L'Échelle de résilience est un outil fidèle et valide (Wagnild & Young, 1993). Cette échelle a été traduite en plusieurs langues et elle est utilisée auprès de diverses populations ayant été confrontées à des situations d'adversité, dont les adolescents à risque, les adolescents sans abri, les immigrants, les femmes violentées, les mères adolescentes et les personnes âgées (Wagnild, 2009). Plus récemment, l'échelle a été utilisée auprès d'une population québécoise, soit des étudiants de niveau collégial (P.Tourigny, 2012) et universitaire (Jourdan-Ionescu, Ionescu, P.Tourigny, Hamelin, &

Wagnild, 2015). Les auteurs de cet instrument ont également développé une version réduite comprenant 14 items (*Resilience Scale – 14*). Cette dernière obtient des corrélations significatives de 0,97 avec l'échelle originale (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011).

En 2003, Connor et Davidson ont élaboré une échelle (*Connor-Davidson Resilience Scale*, CD-RISC) à partir de publications concernant des personnes étant considérées résilientes. Par l'élaboration de cet instrument, les auteurs avaient comme buts de créer un outil valide et fidèle, d'établir des normes de références pour la population générale et des échantillons cliniques et d'évaluer les changements au niveau de la résilience à la suite d'un traitement pharmacologique (Connor & Davidson, 2003). Il s'agit encore une fois d'une échelle ordinaire comprenant 25 items. L'outil a fait ses preuves au plan de validité avec un coefficient alpha de 0,89 et sur le plan de la fidélité test-retest avec un coefficient de corrélation de 0,87. La CD-RISC regroupe cinq dimensions, la première faisant référence à la compétence personnelle, aux standards élevés et à la ténacité; la seconde à la confiance en ses propres intuitions, la tolérance aux affects négatifs, et l'effet fortifiant du stress; la troisième à l'acceptation positive du changement, aux relations sûres; la quatrième à la capacité de contrôle et finalement, la cinquième fait référence aux influences spirituelles (Ionescu & Jourdan-Ionescu, 2011).

Quant à Hurtes et Allen (2001), ils ont développé le Profil d'attitudes et de capacités liées à la résilience (*Resiliency Attitudes and Skills Profile*) en utilisant les caractéristiques

des individus considérés résilients dans les publications portant sur ce sujet. Cet instrument comprend au total 34 items qui sont répartis sur sept dimensions : l'insight, l'indépendance, la créativité, l'humour, l'initiative, la qualité des relations avec les autres et l'orientation des valeurs (Ionescu & Jourdan-Ionescu). Ces auteurs ajoutent notamment qu'il a été élaboré dans le but d'évaluer la résilience chez les jeunes dans les services récréatifs et sociaux. Pour ce qui est des valeurs psychométriques, l'instrument a une bonne consistance interne ayant coefficient alpha de 0,91 et une bonne fidélité test-retest avec un coefficient de corrélation de 0,94.

Tel que mentionné précédemment, la considération des facteurs de risque et de protection permet de comprendre le contexte dans lequel se retrouve une personne ainsi que son potentiel ou son niveau de résilience. Afin d'évaluer la résilience auprès d'une population adulte, Hjemdal, Friberg, Stiles, Martinussen et Rosenvinge (2006) ont élaboré un instrument de mesure, à partir de recherches portant sur les facteurs de protection. L'Échelle de résilience pour adultes (*Resilience Scale for Adults*, RSA) comprend cinq dimensions soit, la compétence personnelle, la compétence sociale, le soutien social, la cohérence familiale et la structure personnelle. Les caractéristiques psychométriques indiquent un alpha de Cronbach variant entre 0,67 et 0,90 et les corrélations test-retest varient entre 0,69 et 0,84.

Une fois que l'ensemble des principaux outils a été présenté, il importe maintenant d'énoncer les avantages et les inconvénients associés à leur utilisation. Tout d'abord, le

fait de choisir un questionnaire pour évaluer la résilience permet d'effectuer une passation auprès d'un groupe. Il est donc possible d'obtenir une quantité importante de données lors d'une seule rencontre. La passation de ces différents instruments nécessite peu de temps puisqu'ils comportent pour la plupart peu d'items. Considérant ces deux aspects, les questionnaires ont pu être validés à grande échelle soutenant ainsi la qualité de leurs propriétés psychométriques. De plus, l'utilisation de questionnaires permet de rejoindre différents types de population. Il suffit que la personne soit en mesure de lire les items, de les comprendre et d'y répondre. Leur utilisation auprès des jeunes enfants n'est donc pas recommandée.

D'un autre côté, l'interprétation de ces tests est limitée, en ce sens où il est possible de connaître uniquement le score de résilience de la personne. Ce score nous indique le niveau de résilience de celle-ci, mais ne nous permet pas d'explorer plus en profondeur la signification de ce score. Il importe toutefois de préciser qu'une analyse d'items peut être effectuée. Ces analyses qualitatives permettent de mieux comprendre comment se module la résilience d'une personne en fonction des dimensions du questionnaire. Par exemple, est-ce que le sujet obtient un score plus élevé à une dimension? Si oui, en quoi cela favorise la compréhension de la résilience du sujet? Enfin, il importe de considérer que les questionnaires ne mesurent pas nécessairement la même chose d'une personne à l'autre. Bien que les instruments présentent une bonne validité, il est possible que les items ne soient pas compris de la même façon pour chacun. Par exemple, le fait que la personne ne puisse justifier sa réponse limite d'une certaine façon la compréhension que le

chercheur peut se faire de cette dite réponse. Il est aussi possible que les définitions sur lesquelles s'appuient les auteurs de l'instrument, soient teintées

Méthodes d'évaluation selon la perspective psychanalytique. Il existe également des méthodes d'approche psychanalytique permettant l'évaluation du niveau de résilience d'une personne. Évidemment, ces méthodes font appel à des processus psychologiques différents puisque les personnes évaluées ne sont pas sollicitées de la même façon. Cette section vise donc à présenter les différentes méthodes projectives pouvant être utilisées pour évaluer la résilience d'une personne.

Dans le but de créer un outil projectif d'évaluation de la résilience, Strümpfer (2001) a élaboré l'Exercice de résilience (*Strümpfer Resilience Exercice*, SRE) et un Schéma de cotation (*Strümpfer Scoring Scheme for Resilience*, SSSR). L'auteur a développé cet instrument comme étant une méthode alternative aux mesures autorapportées pour évaluer la résilience. Cet outil comprend six mises en situation qui sont présentées à la personne évaluée. Ces mises en situation évoquent différentes situations d'adversité référant entre autres à la perte d'emploi, à la maladie physique, au deuil et aux problèmes financiers. À chacune de celles-ci, l'évaluateur doit poser les questions suivantes : « Qu'est-ce qu'il se passe? Qu'est-ce que la personne fait? »; « Qu'est-ce qui est survenu dans le passé? »; « Que pense et ressent la personne? Que veut-elle? »; « Que va-t-il se passer? Quelle sera l'issue? ». Ces questions visent à explorer les pensées et les émotions vécues par le sujet dans la mise en situation. Elles incitent également la personne à nommer le dénouement

en lien avec la situation d'adversité ainsi que la signification attribuée à celle-ci. La personne dispose d'une minute et demie pour répondre à ces trois questions. L'auteur a établi cette limite de temps pour qu'une passation en groupe puisse être également effectuée. La durée totale de la passation est d'environ 45 minutes. Lors d'une passation individuelle, il est possible de ne pas tenir compte de cette limite de temps. En ce qui a trait à la fidélité de cette méthode d'évaluation, il importe de considérer que le coefficient alpha obtenu dans le cadre de l'étude de ses propriétés psychométriques est de 0,63. Il importe de mentionner que ce coefficient n'atteint pas le seuil minimalement acceptable (0,65) dans le cadre d'une recherche scientifique.

En prenant connaissance des modalités de passation de cet outil d'évaluation, il est possible de constater qu'il ne répond pas entièrement au principe de liberté de temps et d'expression duquel on s'attend d'une épreuve projective. Un outil projectif se veut, d'emblée, non directif pour ainsi laisser la personne s'exprimer à travers sa propre subjectivité. Toutefois, au cours de la passation, l'évaluateur se doit de poser les questions précises qui ont été présentées précédemment.

Il est également possible d'utiliser la Ligne de vie (Jourdan-Ionescu, 2006) pour repérer des indices de résilience chez une personne (P.Tourigny, Jourdan-Ionescu, Chawky, Lauzon, Séguin, Houlfort & Drouin, 2013). Cette méthode consiste à réaliser l'histoire de vie d'une personne à partir de sa naissance à aujourd'hui. L'évaluateur remet donc une feuille blanche et des crayons de différentes couleurs au sujet pour qu'il puisse

inscrire l'ensemble des évènements positifs (au-dessus de la ligne) et négatifs significatifs (en dessous de la ligne) qu'il a vécus au cours de sa vie. Une fois que le sujet a dessiné sa ligne de vie, l'évaluateur investigue l'ensemble des éléments inscrits sur la feuille. L'évaluateur doit s'assurer que chacune des périodes développementales (enfance, adolescence et vie adulte) se retrouve sur la ligne de vie, autrement, il doit effectuer un *testing des limites* afin d'explorer les motifs de l'absence d'une ou de plusieurs de ces périodes. Cet instrument permet entre autres d'investiguer la façon dont chacun des évènements inscrits a été vécu et les impacts qu'ils ont eus dans sa vie. La Ligne de vie révèle également les moments de transition, les crises, les périodes importantes, les discontinuités et les sources de plaisir qui se dégagent de l'histoire de vie de la personne (Takkinen & Suutama, 2004). La force de cet outil est qu'il donne accès à une vision subjective du parcours de vie d'une personne. Plusieurs auteurs s'entendent sur le fait que la Ligne de vie représente un instrument clinique efficace en évaluation, en counseling et en thérapie (Clausen, 1998; Martin, 1997; Takkinen & Suutama, 2004).

Dans son article portant sur l'évaluation projective de la résilience à partir d'épreuves graphiques, Jourdan-Ionescu (2014) présente, en plus de la Ligne de vie et l'Exercice de résilience, le dessin de La dame de Fay. Cette méthode graphique consiste à réaliser le dessin d'une femme qui marche sous la pluie. L'analyse du dessin implique de considérer les éléments suivants : la capacité à représenter une personne en mouvement et confrontée à la pluie. Ce test permet l'identification de facteurs de protection (p. ex. : parapluie et imperméable) par rapport aux éléments d'adversité (p. ex. : averse et orage). L'analyse du

dessin implique donc de faire une balance dynamique entre les facteurs de protection et d'adversité. Il serait donc possible de repérer des indices de résilience dans un dessin où la personne intègre davantage d'éléments protecteurs pour faire face à l'adversité.

À notre connaissance, il n'existe pas d'autres outils d'évaluation projectifs de la résilience. Toutefois, en se référant aux méthodes classiques utilisées dans l'approche psychanalytique on retrouve le test du Rorschach. Pour évaluer la personnalité des individus, il constitue un des instruments les plus utilisés par les psychologues (Castro, Meljac, & Joubert, 1996). De plus, sa validité est attestée par une multitude de recherches internationales que l'on retrouve dans la littérature scientifique (Exner 2003a).

John Exner (1996) a développé un système intégré pour effectuer la cotation (Exner, 2002) et l'interprétation (Exner, 2003b) du Rorschach. Traiter ce test à l'aide de son système intégré, fait de lui un instrument de mesure psychologique puissant et pertinent (Sultan et al., 2004). La démarche proposée par Exner est, selon Lemmel (2004), extrêmement organisée, rigoureuse et méthodique. Il s'agit également de la méthode de cotation et d'interprétation la plus utilisée (Piotrowski, Keller, & Ogawa, 1993). Considérant qu'il s'agit d'un instrument largement reconnu pour évaluer le fonctionnement psychologique d'une personne, la présente recherche vise à intégrer cet outil dans les méthodes d'évaluation de la résilience des participants de l'étude. De plus, tel qu'énoncé précédemment, le processus de résilience d'une personne implique deux

processus psychiques importants, soit la capacité de mentalisation (de Tyche, 2001) et le recours à des mécanismes de défense souples et adaptés (Anaut, 2005).

Duymentz (2012) évoque qu'il existe deux types de méthodes nous permettant d'évaluer la mentalisation d'un sujet : par le biais de l'analyse du discours ou grâce à un test projectif. Elle soulève que le test du Rorschach fournit une quantité importante d'informations sur le monde interne d'un individu, nous permettant ainsi d'apprécier les capacités de mentalisation dans un contexte psychologique plus exhaustif. Conklin et al. (2012) mentionnent que pour évaluer le niveau de mentalisation d'une personne, il importe d'explorer la nature de ses représentations mentales de soi et de l'autre. Ils précisent que ce type d'exploration est possible par l'utilisation du test du Rorschach. En ce qui a trait au test du TAT, Bacqué (1992) soutient que par l'analyse de procédés, il est possible d'évaluer la souplesse du fonctionnement psychique, la densité et la stabilité des représentations et inversement la tendance à les contenir et les réprimer.

Dans leur ouvrage, Brelet-Foulard et Chabert (2003) évoquent la complémentarité qui se dégage de l'utilisation combinée du Rorschach et du TAT. Parmi les tests projectifs, le TAT est souvent cité comme étant le deuxième le plus largement utilisé dans la pratique clinique, suivant ainsi le test du Rorschach. Le TAT permet l'évaluation du fonctionnement de la personnalité d'un individu et de l'expérience de son monde interne. Plus précisément, il permet de mettre en lumière les conflits psychiques fondamentaux d'une personne, ses mécanismes de défense, son image de soi et les caractéristiques de ses

relations interpersonnelles (Conklin & Westen, 2001). Tel qu'énoncé par Anaut (2005), le processus de résilience implique le recours à des mécanismes de défense matures, souples et adaptés à long terme. En conséquence, il apparaît pertinent d'utiliser le TAT considérant sa fonction d'évaluation des mécanismes de défense mobilisés par une personne.

Méthodes projectives, évaluation de la résilience et processus associés.

Rorschach et évaluation de la résilience. En effectuant une revue de la littérature en lien avec l'évaluation de la résilience, on retrouve des chercheurs ayant utilisé le test du Rorschach, pour réaliser leur recherche. Aussi, par le biais d'autres sujets de recherche, certains auteurs en sont venus à mettre de l'avant, à l'aide du test du Rorschach, des indices spécifiques de mentalisation, un processus intrinsèquement relié à celui de la résilience. Ces éléments seront explicités dans les prochaines lignes.

Dans son ouvrage, de Tyche (1994) évoque que le mouvement humain (M) au Rorschach fournit un indice du potentiel imaginaire minimal d'un individu. Il précise toutefois que le décompte de ce déterminant s'avère insuffisant pour bien cerner sa capacité de mentalisation. Il importe d'évaluer aussi la charge pulsionnelle associée à ce déterminant. Un protocole comprenant des mouvements humains (M) associés à une charge agressive ou sexuelle importante sous-tend la possibilité d'un état de tension interne chez un individu.

Léveillée (2001) a mené une étude comparative entre des individus de structure de personnalité limite présentant ou non des passages à l'acte hétéro-agressifs quant aux indices de mentalisation observés au Rorschach. Elle présente des indices généraux de carence de mentalisation. Elle soulève notamment les indicateurs suivants : $FC < CF + C$ (impulsivité), nombre élevé de mouvement animal (FM : immaturité affective), un score élevé $3r + 2/R$ (égocentrisme), score D négatif (surcharge émotionnelle), nombre élevé de C (affects dépressifs). Bien qu'il soit question, dans le cas présent, d'indicateurs de difficultés de mentalisation, il s'avère pertinent de considérer les facteurs sur lesquels s'appuie l'auteure, pour cerner le processus de mentalisation des sujets.

Dans leur étude, Odendaal et al. (2011) ont eu recours au test du Rorschach et au système de compréhension d'Exner, pour comprendre comment les représentations internes de six adolescents d'origine sud-africaine soutiennent leur processus de résilience. L'étude a été réalisée sous la forme de six études de cas en effectuant une passation du Rorschach auprès de chacun des participants à l'aide du système intégré d'Exner. À partir de leur interprétation de l'ensemble des protocoles, ils ont dressé quatre types de « représentations internes ». La réalisation de cette étude ajoute à la pertinence d'avoir recours à ce test dans une perspective d'évaluation du potentiel de résilience d'une personne.

En 2012, Conklin et al. ont mené une recherche dans le but de présenter un cadre conceptuel illustrant comment certains éléments de cotation du Rorschach peuvent être

considérés dans l'évaluation de la mentalisation : - 1) les réponses « texture » (T) associées à la capacité à établir un lien d'attachement; et 2) les réponses « mouvement humain » (M, GHR et PHR) reliées à la capacité d'empathie et à la capacité réflexive à propos de soi et des autres. Les auteurs ont eu recours aux variables du système intégré d'Exner pour évaluer hypothétiquement les aspects du fonctionnement psychologique et interpersonnel essentiels à la mentalisation. À partir de ces variables, ils présentent trois profils associés à différentes modulations de la mentalisation. Le premier profil fait référence à une capacité de mentalisation qualifiée comme étant adéquate. Dans le cas présent, on retrouve un protocole présentant une réponse texture ($T = 1$), ce qui serait associé à la capacité d'avoir une relation d'attachement de type sécurisante. On retrouve également des réponses « mouvement humain » (M+, Mo ou Mu) associées à une capacité d'investissement empathique et de compréhension des autres. Le protocole comporte également les critères suivants : $M^- \leq 1$; $GHR-PHR \geq 1$ et $H \geq 3$. On pourrait s'attendre d'un individu qui présente ce type de contenu, qu'il ait des représentations de lui et des autres relativement positives et équilibrées, et qu'il soit capable de relations interpersonnelles intimes et réciproques. Pour le deuxième profil, il s'agirait d'un cas d'échec de mentalisation. On retrouve dans le protocole de ce profil un nombre de réponses « texture » supérieure à un ($T > 1$) ce qui serait associé à une difficulté d'attachement, un nombre restreint de « mouvement humain » ($M^+, Mo \text{ ou } Mu < 3$) et ou $M^- > 1$ qui pourrait signifier une lacune au niveau de la capacité d'empathie, un nombre restreint de mises en relation ($GHR-PHR \leq 1$ avec $H \geq 3$). Enfin, pour le troisième profil, il s'agit d'un cas d'échec de mentalisation caractérisé par un désengagement et une

incapacité à comprendre la réalité de l'autre. Le protocole comporterait des distorsions (M- et PHR). L'aspect le plus dominant serait l'intérêt limité pour les autres ($H < 2$). Tout comme dans le deuxième profil, on retrouve un nombre restreint de « mouvement humain » (M+, Mo ou Mu < 3). On s'attend également à l'absence de « réponse texture » ($T = 0$) qui serait associée à un style d'attachement évitant.

Barnett, Heinze et Arble (2013) ont également utilisé le test du Rorschach dans leur étude, auprès d'enfants ayant été victimes d'agression sexuelle, en lien avec la résilience et les symptômes dépressifs. Il s'agit d'une étude longitudinale menée auprès de 44 enfants étant pour la majorité d'origine afro-américaine. Dans le but d'évaluer la progression des symptômes dépressifs des participants, les chercheurs ont utilisé deux temps de mesure, impliquant ainsi deux passations du test du Rorschach. Les résultats démontrent que les enfants dont le protocole comportait peu d'indices de détresse psychologique, de traitement complexe de l'information et de contenu à caractère sexuel au Temps 1, étaient plus susceptibles d'observer une diminution des symptômes dépressifs, au Temps 2. Les auteurs évoquent que leurs résultats de recherche ajoutent à la validité de certains indices du Rorschach quant au pronostic relatif aux symptômes dépressifs et possiblement de leur traitement.

Pamfil et al. (2007), en ayant recours à trois outils d'évaluation projectifs (Test des contes de Royer, le Rorschach et le Dessin de la maison), ont évalué le processus de résilience de deux jumelles roumaines dizygotes. Dans leur étude, ils présentent trois

déterminants principaux de la résilience. Premièrement, à partir de l'analyse des procédés utilisés par l'enfant dans le Test des contes et l'analyse de l'épreuve graphique du Dessin de la maison, ils ont été en mesure d'évaluer les mécanismes de défense mis en place pour faire face aux angoisses vécues. Deuxièmement, ils ont utilisé le Rorschach pour évaluer la capacité chez l'enfant de mentaliser les pulsions désorganisantes réactivées par les situations traumatisques vécues. Ils mentionnent notamment le paramètre (au Rorschach) associé au pourcentage de réponses de bonnes formes (F+) comme indicateur de l'efficience de l'adaptation à la réalité d'un individu. Troisièmement, ils évoquent l'importance de la possibilité de s'adresser à un tiers en mesure d'accepter et de contenir ce qui lui est partagé. Cet aspect a été évalué par le biais d'un entretien semi-structuré.

Dans cette même lignée, Lighezzolo et al. (2003) ont mené une étude dont l'objectif était d'élaborer des hypothèses permettant de mieux comprendre le phénomène de résilience chez les enfants maltraités. Ils ont effectué deux études de cas auprès d'enfants ayant vécu de la maltraitance. Trois méthodes d'évaluation ont été utilisées : l'entretien semi-directif, le Rorschach et le dessin. La consigne pour l'épreuve graphique était la suivante : « dessine la personne qui a le plus compté pour toi ». Au terme de leur étude, les chercheurs ont observé que l'un des deux enfants avait eu la possibilité de bénéficier de ressources identificatoires manifestes. Ils précisent que la découverte de modèles identificatoires a un rôle central dans le déploiement de ressources défensives et pour le développement futur de l'enfant.

Il a été jugé pertinent de présenter une synthèse des principaux facteurs d'analyse pouvant être en lien avec les processus psychiques favorables à celui de la résilience, identifiés par les différents auteurs. Le tableau I regroupe l'ensemble de ces facteurs.

TAT, Rorschach et mesure des mécanismes de défense. Bien qu'aucune étude visant l'évaluation de la résilience par le biais du TAT n'ait été répertoriée, cet outil peut apporter un éclairage important sur le type de mécanismes de défense auxquels un individu peut avoir recours. Chabert (1983) a regroupé les mécanismes de défense en quatre catégories de procédés pouvant être repérés dans l'analyse d'un protocole de TAT et de Rorschach. Plus précisément, ces procédés peuvent être repérés à travers les manifestations (verbales ou non verbales) du sujet et les réponses qu'il nomme. La grille

Tableau I

Tableau synthèse des indices de résilience au Rorschach

Auteurs	Critère d'analyse	Indices de résilience
de Tyche (2004)	- mouvement humain (M)	- indice du potentiel imaginaire minimal d'un individu
Léveillé (2001)	- $FC < CF + C$ - nombre élevé de mouvement animal (FM) - un score élevé 3r + 2/R - score D négatif	- indice d'impulsivité - indice d'immaturité affective - indice d'égocentrisme - indice de surcharge émotionnelle
Conklin et al. 2012	- les réponses « texture » (T) - les réponses « mouvement	- suggère capacité à établir un lien d'attachement

	humain » (M, GHR et PHR)	- suggère capacité d'empathie et à la capacité réflexive à propos de soi et des autres
Pamfil et al. (2007)	- pourcentage de réponses de bonnes formes (F+%)	- indicateur de l'efficience de l'adaptation à la réalité d'un individu

d'analyse du récit tiré de Brelet-Foulard et Chabert (2003) permet également de situer le type de mécanisme de défense dans un protocole de TAT. Les prochains paragraphes visent donc à présenter une synthèse de ces quatre catégories de procédés.

Le premier registre est celui des « procédés rigides ». Au niveau des manifestations hors réponse, on retrouve les éléments suivants : précautions verbales, critique de la planche, accent sur la description et accent sur les détails. À travers les réponses données, on retrouve les mécanismes suivants : dénégation (p. ex : ce n'est pas un monstre), intellectualisation (index d'intellectualisation dans l'analyse d'Exner), formation réactionnelle (p. ex : un monstre très gentil), annulation (p. ex : elle se sent plus triste finalement) et isolation (indice d'isolation dans l'analyse d'Exner).

Le deuxième registre est celui des « procédés labiles ». Au niveau des manifestations hors réponse, on retrouve les éléments suivants : accent mis sur le ressenti (affects), commentaires, dramatisation, théâtralisme, variabilité de l'expression émotionnelle et diminution du temps de latence. On peut également retrouver les éléments suivants dans

les réponses du sujet : refoulement (réaction de choc ou refus d'une planche, réponses neutres ou vagues), régression (p. ex : deux poussins au bord d'un nid, deux nounours qui s'embrassent), des réponses en W (analyse d'Exner) et recours aux manifestations sensorielles.

Le troisième registre est celui des « procédés marqués par l'inhibition ». Au niveau des manifestations hors réponse, on retrouve les éléments suivants : production restreinte, commentaires rares, réponses vagues, anxiété et malaise. À travers les réponses données, ce sont les éléments suivants : mise à distance/évitement (réponse vague, anonymat des personnages (p. ex : une carte géographique, un personnage), projection du danger pulsionnel (p. ex : masque avec des trous pour les yeux), F% élevé (analyse d'Exner), répression en figeant le mouvement pulsionnel/affectif.

Le quatrième registre est celui des « procédés soutenus par l'émergence de processus primaires ». Au niveau des manifestations hors réponse, on retrouve les éléments suivants : réticence, méfiance, discours flou, critique, association rapide et peu rationnelle. Au niveau de l'analyse du discours, ce sont les mécanismes suivants qui peuvent être repérés : projection, identification projective, images morbides, contenu dans la destruction/toute-puissance, absence d'intégration corporelle, F+% bas (analyse d'Exner), nombre D bas (analyse d'Exner), C peu élevé (analyse d'Exner).

Problématique et objectif de l'étude

L'objectif de la présente recherche consiste à élaborer une grille d'évaluation de la résilience s'inscrivant dans une perspective psychanalytique. Bien que ce phénomène soit largement défini par cette perspective, il n'existe pas, à notre connaissance, d'outil permettant une évaluation rigoureuse et approfondie. Considérant que la résilience fait référence, selon cette perspective, à des processus psychiques complexes, il importe d'avoir recours à des outils d'évaluation attestés. Considérant qu'il existe des outils (Rorschach et TAT) dont la validité et la fidélité sont reconnues depuis plusieurs années et que ceux-ci permettent l'évaluation des mécanismes sollicités dans le processus de résilience, leur utilisation nous apparaît juste et pertinente. Plus précisément, l'étude vise à élaborer une grille d'évaluation comprenant les différents critères de cotation et d'interprétation relatifs à ces deux outils projectifs qui seraient en lien avec des indicateurs de résilience. De cette façon, un clinicien ou un chercheur qui souhaitent faire état de la résilience d'un individu pourraient se référer à ladite grille. Ils seraient ainsi en mesure de cibler le niveau de résilience de l'individu, en fonction des différents repères identifiés.

L'élaboration d'un outil visant une évaluation clinique de la résilience, par le fait même, s'inscrit dans un mouvement en plein essor, celui de la résilience assistée. Cette nouvelle perspective a été mise de l'avant par le chercheur Serban Ionescu. Les prochaines lignes visent donc à présenter sa conceptualisation.

Selon Ionescu (2010), cette nouvelle perspective de la résilience sous-tend qu'elle peut se construire via l'accompagnement des professionnels exerçant dans le domaine de la santé mentale. Ces derniers mettent en place des interventions qui sont basées sur les forces et qui permettent le développement des potentialités des personnes qui peuvent être considérées à risque. Le professionnel peut donc identifier les caractéristiques que la personne et son entourage possèdent. Il importe également de miser sur les réseaux de soutien disponibles qui permettent la mise en place d'un cadre sécurisant et acceptant. La résilience assistée met également de l'avant une perspective préventive qui vise à mettre en place des programmes d'intervention adaptés entourant une personne à risque de développer certains troubles ou problématiques. Enfin, le processus de résilience assistée soulève l'importance d'accompagner la personne dans le besoin, en sollicitant ses compétences personnelles et son potentiel d'actualisation, pour ainsi lui permettre de faire face aux difficultés présentes.

Méthode

Participants

La présente étude a été menée auprès de deux participants : un homme âgé de 19 ans et une femme âgée de 29 ans. Il a été convenu de mener l'étude auprès d'hommes et de femmes pour assurer le caractère inclusif de la grille, afin qu'elle puisse être utilisée auprès de l'ensemble de la population adulte. Au départ, la tranche d'âge de 18-25 ans avait été ciblée dans le but de comparer le score de résilience obtenu par les participants à ceux d'une étude réalisée auprès d'individus de cette tranche d'âge (P.Tourigny, 2012). Initialement, l'étude visait à rencontrer quatre participants. Toutefois, en raison des difficultés de recrutement rencontrées, la tranche d'âge cible a dû être élargie. Par ailleurs, le fait de cibler une tranche permet de contrôler les modulations potentielles en fonction de l'âge sur les scores de résilience des participants. De cette façon, la variance des scores de résilience pouvant être observée ne serait pas, en partie, expliquée par une différence générationnelle. Initialement, l'étude visait à rencontrer quatre participants. Toutefois, en raison des difficultés de recrutement rencontrées, la tranche d'âge cible a dû être élargie à 18-30 ans. Dans cette même visée, les participants devaient être de nationalité canadienne, pour ainsi éviter une influence culturelle potentielle.

De plus, pour qu'un participant puisse prendre part à la recherche, il importe que ce dernier ait été confronté à un traumatisme/situation d'adversité au cours des dix dernières années de sa vie. Ce critère peut être reconnu par la personne elle-même ou par son psychologue. Enfin, les individus ayant préalablement participé à une passation du test du Rorschach et du TAT, au cours de la dernière année, ne peuvent être retenus à titre de

participant. Cette procédure est mise en place dans le but de préserver les propriétés psychométriques de ces instruments de mesure.

Instruments de mesure

Le recueil des informations auprès des participants de l'étude s'est déroulé dans le cadre d'entrevues semi-dirigées (voir Appendice D). La responsable de la recherche a rencontré les deux participants individuellement, à deux reprises. Par le biais de ces entrevues, elle est en mesure de couvrir l'histoire de vie des participants et d'explorer la situation traumatisante à laquelle ils ont été confrontés au cours de leur vie. Ces rencontres ont également permis la passation des instruments de mesure ciblés (Rorschach et TAT) pour répondre à l'objectif de la recherche.

Questionnaire sociodémographique

Ce questionnaire (voir Appendice B) a pour objectif de dresser un portrait général des caractéristiques sociodémographiques des participants. Il comprend deux sections distinctes couvrant les informations personnelles et familiales des participants. Premièrement, le questionnaire vise à identifier l'âge, la nationalité, l'état civil, le niveau de scolarité, l'emploi, le revenu et le milieu d'habitation de ceux-ci. Deuxièmement, il permet d'identifier la situation conjugale de leurs parents, les occupations de ceux-ci ainsi que leur fratrie.

La Ligne de vie

La Ligne de vie (Jourdan-Ionescu, 2006), est utilisée dans le but d'évaluer la résilience des participants, en plus d'être associé au schéma d'entrevue. Puisque la consigne demande au sujet d'inscrire l'ensemble des événements significatifs vécus au cours de sa vie, il est possible de prendre connaissance des situations d'adversité ou des traumatismes. Le sujet est également en mesure de s'exprimer sur la façon dont chacun des événements inscrits a été vécus et intégrés. Les événements significatifs à valence positive doivent être inscrits au-dessus de la ligne de vie et les événements significatifs à valence négative, en dessous. À travers cette passation, il est également possible de cerner des indices de résilience. Cet instrument a été sélectionné afin de pouvoir effectuer une comparaison des scores obtenus par les participants, à la moyenne des scores à ce même instrument dans une étude menée (P.Tourigny, 2012) auprès d'une population d'âge similaire.

Échelle de résilience

Wagnild et Young ont construit l'Échelle de résilience (voir Appendice C) en 1993 afin d'évaluer les caractéristiques d'un individu lui permettant de pallier aux effets nocifs du stress et de s'adapter à la situation d'adversité à laquelle il est confronté. Il s'agit d'une échelle autorapportée évaluant en 25 items le niveau de résilience d'un individu. Elle comprend deux dimensions, soit « compétences personnelles » et « acceptation de soi et de la vie ». Le recours à cet instrument d'évaluation, présentant des appuis au niveau de

ses caractéristiques psychométriques, vise à indiquer le niveau de résilience des participants de l'étude.

Rorschach

Cet instrument d'évaluation a été développé par Hermann Rorschach en 1921. La méthode d'administration comprend deux étapes de passation, soit l'association libre et l'enquête (Exner, 2002). Le test du Rorschach comprend 10 planches sur lesquelles on retrouve différentes taches d'encre symétriques. À chacune des planches présentées, le sujet doit répondre à la consigne « Qu'est-ce que cela pourrait être? ». L'évaluateur doit inscrire l'ensemble des réponses données et les numérotter. Il s'agit donc de la première étape de passation. Ensuite, pour effectuer l'enquête, l'évaluateur reprend chaque réponse donnée afin de bien identifier ce que le sujet a perçu et de la localiser sur la planche. L'objectif est donc de passer en revue et de clarifier les réponses énoncées par le sujet. En aucun temps, l'évaluateur ne doit inférer de réponse au sujet, il ne doit s'en tenir qu'aux verbalisations de celui-ci. Après la passation s'ensuivent la cotation et l'interprétation du protocole. Dans la présente étude, l'évaluateuse a eu recours au système intégré de cotation et d'interprétation d'Exner.

Thematic Apperception Test

La passation de cet outil d'évaluation consiste à présenter au participant des planches sur lesquelles se retrouve une image. Le participant doit ensuite répondre à la consigne suivante : « Imaginez une histoire à partir de cette planche ». Cette consigne n'est nommée

qu'une seule fois. Le TAT comporte plusieurs planches et la sélection de celles-ci varie en fonction du sexe de la personne évaluée. Dans l'ouvrage de Brelet-Foulard et Chabert (2003), un tableau indique l'ordre de présentation des planches en fonction du sexe et de l'âge du sujet. Au total, 15 ou 16 planches sont administrées au sujet. Pour un sujet de sexe masculin il s'agit des planches suivantes : 1, 2, 3BM, 4, 5, 6BM, 7BM, 8BM, 10, 11, 12BG, 13B, 13MF, 19 et 16. Pour un sujet de sexe féminin il s'agit des planches suivantes : 1, 2, 3BM, 4, 5, 6GF, 7GF 8BM, 9GF, 10, 11, 12BG, 13B, 13MF, 19 et 16. Les auteurs précisent que la passation de ce test doit être effectuée en une seule séance. Une fois que la passation est effectuée, l'évaluateur doit procéder au travail de dépouillement, soit l'analyse et l'interprétation du protocole du participant. Pour ce faire, la méthode utilisée est celle basée sur les travaux de Vica Shentoub et reprise par Brelet-Foulard et Chabert. L'étape de dépouillement comprend deux phases, soit l'analyse des récits et la synthèse. Pour effectuer l'analyse du récit, l'évaluateur utilise une feuille de dépouillement. Cette dernière sert de référence pour coter la façon dont le sujet a construit ses histoires. Elle comprend quatre catégories de procédés (rigidité, labilité, évitement du conflit et émergence des processus primaires) pouvant être identifiées à travers l'analyse discours du sujet. L'interprétation du TAT implique également l'analyse des contenus manifestes et latents suggérés par les planches du test. Le Tableau 2 présente la description de Brelet-Foulard et Chabert des éléments associés aux différents contenus associés à chacune des planches.

Tableau 2
Description des contenus manifestes et latents au TAT

N° de la planche	Contenus manifestes	Contenus latents
Planche 1	Un garçon, la tête entre les mains, regarde un violon posé devant lui.	Accent porté sur l'immaturité fonctionnelle, problématique d'impuissance actuelle.
Planche 2	Scène champêtre, une fille avec des livres, un homme avec un cheval, une femme adossée à un arbre. Différence des sexes, pas de différence de génération.	Renvoie au triangle oedipien père-mère-fille.
Planche 3BM	Une personne affalée, appuyée au pied d'une banquette (sexe et âge indéterminés, objet à terre flou).	Culpabilité dans sa valence dépressive, solitude insupportable. Problématique de perte d'objet.
Planche 4	Une femme proche d'un homme qui se détourne (différence des sexes, pas de différence de générations).	Renvoie à l'ambivalence pulsionnelle dans la relation de couple, avec les deux pôles agressivité / tendresse ou amour/haine. Angoisse de séparation et d'abandon.
Planche 5	Une femme d'un âge moyen, la main sur la poignée de la porte, regarde à l'intérieur d'une pièce.	Renvoie à une image féminine / maternelle qui pénètre et qui regarde.
Planche 6GF	Une jeune femme assise, au premier plan, se retournant vers un homme qui se penche sur elle (légère différence de génération, différence des sexes).	Renvoie à une relation hétérosexuelle dans l'opposition conflictuelle entre désir et défense.
Planche 7GF	Une femme, un livre à la main, penchée vers une petite fille à l'expression rêveuse qui tient un poupon dans les bras (différence de générations, pas de différence des sexes).	Renvoie à la relation mère-fille.

Tableau 2 (suite)

Description des contenus manifestes et latents au TAT

N° de la planche	Contenus manifestes	Contenus latents
Planche 8BM	Au second plan, un homme couché, deux hommes penchés sur lui avec un instrument. Au premier plan, un adolescent tournant le dos à la scène, et un fusil (pas de différence des sexes, différence de générations).	Réactivation de représentations associées à l'angoisse de castration ou l'agression envers l'image paternelle.
Planche 9GF	Au premier plan, une jeune femme, derrière un arbre, regarde une autre jeune femme qui court en contrebas, au second plan (pas de différence des sexes, pas de différence de générations).	Renvoie à la rivalité féminine.
Planche 10	Un couple qui se tient embrassé (pas de différence de générations, flou et ambiguïté dans la différence des sexes).	Renvoie à l'expression des désirs dans le couple.
Planche 11	Paysage chaotique avec de vifs contrastes d'ombre et de clarté, en à pic.	Renvoie à l'angoisse et aux mouvements régressifs.
Planche 12BG	Paysage boisé au bord d'un cours d'eau avec au premier plan un arbre et une barque. Végétation et arrière-plan imprécis.	Renvoie à la problématique de perte d'objet.
Planche 13B	Un petit garçon assis sur le seuil d'une cabane aux planches disjointes.	Renvoie à la capacité d'être seul.
Planche 13MF	Une femme couchée, la poitrine dénudée et un homme debout, au premier plan, le bras dans le visage (différence des sexes, pas de différence de générations).	Renvoie à l'expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple.
Planche 19	Image surréaliste de maison sous la neige ou d'un bateau dans la tempête.	Renvoie au bon / mauvais, aux limites internes / externes

Planche 16	Carte blanche.	Renvoie à la manière dont le sujet structure ses objets internes et externes et organise ses relations avec eux.
------------	----------------	--

À partir du questionnaire sociodémographique, de la Ligne de vie, de l'Échelle de résilience (Wagnild & Young, 1993) et l'ensemble des informations obtenues par le biais de l'entrevue semi-dirigée avec les participants, il est possible de dresser le portrait de leur histoire de vie et de statuer sur leur niveau de résilience. Il est également possible d'approfondir le traumatisme vécu par le sujet. De plus, en ayant recours aux tests du Rorschach et du TAT, l'évaluateur est en mesure d'apprécier la capacité de mentalisation des participants ainsi que la nature de leurs mécanismes de défense. L'analyse des résultats relatifs à l'utilisation de ces deux tests permet également d'identifier des indices de résilience à intégrer dans la grille d'évaluation.

Déroulement

La présente recherche a débuté par l'obtention d'un certificat d'éthique (CER-14-203-07.13, voir Appendice A) nous permettant de mener des entrevues auprès de la population ciblée par l'objectif de l'étude. Les participants ont pris connaissance de l'étude par le biais d'une affiche de recrutement disposée dans différents cabinets privés de consultation de psychologues de la région de Trois-Rivières. Ce sont les participants qui ont contacté la responsable de la recherche lorsqu'ils étaient intéressés à prendre part à la recherche. Une première rencontre d'évaluation est d'abord fixée auprès de chacun des participants. Cette rencontre a pour fonction de prendre contact avec le participant, de lui expliquer le

déroulement de la recherche et d'explorer son histoire de vie par le biais d'une entrevue semi-dirigée. Une deuxième rencontre est ensuite fixée pour procéder à la passation des instruments d'évaluation présentés précédemment.

Confidentialité

Des dispositions ont été prises avec les participants afin d'assurer leur anonymat. Les protocoles et résultats d'évaluation ont été appariés à un numéro d'identification. Les données nominatives seront uniquement accessibles à la responsable de l'étude. Une clause de bris de confidentialité a été expliquée aux participants. Advenant le cas où l'évaluatrice reçoit des informations pouvant faire référence à un danger imminent pour le participant ou un membre de son entourage, elle devra briser la mesure de confidentialité.

Consentement libre et éclairé

Avant la tenue des entrevues d'évaluation, les participants ont signé un formulaire de consentement expliquant les modalités relatives à leur implication dans la présente recherche. Au même moment, les modalités de confidentialité ont été expliquées.

Résultats

Analyse des résultats

Dans un premier temps, la prochaine section vise à faire une description du portrait des participants et à présenter les résultats des tests obtenus par chacun d'entre eux. Considérant que l'étude prend la forme de deux études de cas, une analyse descriptive des résultats obtenus au Rorschach et au TAT a été effectuée. Elle vise également à présenter la synthèse des protocoles de chacun des participants. L'analyse des protocoles (Rorschach et TAT) a été réalisée en concertation entre la responsable de la recherche et une psychologue clinicienne, toutes deux habilitées à l'utilisation de ces outils d'évaluation.

Dans un deuxième temps, cette section permet d'expliquer le processus d'élaboration de la grille d'évaluation, qui constitue l'objectif ultime de cette étude. Chacune des étapes réalisées sera ainsi décrite. La grille d'évaluation de la résilience sera ensuite présentée et son contenu expliqué.

Dans un troisième temps, la grille d'évaluation de la résilience sera appliquée aux participants. Chacun d'entre eux sera ainsi situé sur l'ensemble des composantes de la grille. Une appréciation globale de leur niveau de résilience sera également présentée.

Présentation des résultats

Participante 1

Questionnaire sociodémographique. Tout d'abord, le Questionnaire sociodémographique fournit les informations suivantes (voir Appendice B). Il s'agit d'une femme âgée de 29 ans, de nationalité canadienne, ayant grandi au Québec. Elle est en couple depuis neuf ans et a deux filles âgées respectivement de deux et quatre ans. La participante a obtenu un diplôme universitaire en psychoéducation et travaille depuis 6 ans à titre d'éducatrice. Elle et son conjoint ont fait l'acquisition d'une maison il y a quelques années et ont un revenu net bimensuel de 2400 \$. Les parents de la participante sont toujours en couple. Son père occupe un emploi dans le domaine de l'agriculture et sa mère dans un Centre de la Petite Enfance (CPE). La participante a une sœur ainée et deux frères cadets.

Échelle de résilience. D'un point de vue quantitatif, la participante a obtenu un score total de 128 (voir Appendice C). La dimension « compétences personnelles » (items 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 23, 24) correspond au score de 96 et la dimension « acceptation de soi et de la vie » (items 7, 8, 11, 12, 16, 21, 22, 25) au score de 32. D'un point de vue qualitatif, les items avec lesquels la participante est le plus en accord sont en lien avec les éléments suivants : sa débrouillardise, son assiduité, son autodiscipline, sa capacité d'adaptation, sa capacité d'analyse et sa capacité à traverser des périodes difficiles. Les items avec lesquels elle se dit plus en désaccord sont quant à eux en lien avec sa confiance en soi et son estime de soi.

Ligne de vie. Pour ce qui est de la Ligne de vie, la participante a utilisé un crayon de plomb pour la réaliser. Tel qu'évoqué dans la consigne, la ligne débute au moment de sa naissance, mais la date actuelle n'est pas inscrite. Elle a utilisé seulement la moitié de la feuille pour disposer les évènements vécus, laissant ainsi la partie droite complètement vide. La participante n'a pas respecté la consigne d'inscrire les évènements positifs au-dessus de la ligne et les évènements négatifs en dessous. Toutefois, lorsqu'elle explique chacun des évènements, il nous est possible de saisir la façon dont elle se les représente (positivement ou négativement). Les évènements marquants positifs inscrits sont les suivants : « naissance frère (1) », « naissance frère (2) », « entrée secondaire », « Cégep », « Université 3 ans psychoéducation », « rencontre de mon chum », « emploi », « naissance fille (1) » et « naissance fille (2) ». Les évènements marquants négatifs sont les suivants : « épilepsie » et « suicide de ma sœur ».

La plupart des éléments contenus dans la ligne de vie ont une connotation positive pour la participante et les évènements négatifs se retrouvent à la toute fin. Les évènements inscrits sont relativement bien organisés et dans un ordre chronologique. La lisibilité de la ligne de vie est plutôt moyenne, les éléments étant inscrits avec peu d'espacement.

Schéma d'entrevue. Par le biais du schéma d'entrevue, nous avons été en mesure d'explorer l'ensemble de l'histoire de vie de la participante (voir Appendice D). Les prochains paragraphes présentent le contenu de son histoire dans l'ordre suivant : enfance, adolescence, âge adulte et traumatisme vécu.

Enfance et adolescence. La participante proviendrait d'une famille de quatre enfants et se situerait au deuxième rang dans la fratrie. Elle aurait toujours été proche de ses frères et de sa sœur. Enfants, ils auraient joué la plupart du temps ensemble. Elle évoque avoir grandi avec un père très autoritaire et parfois violent psychologiquement. Il aurait eu tendance à dicter une marche à suivre et à instaurer des règles très strictes. Elle exprime avoir vécu beaucoup de stress relativement à la dynamique que cela pouvait créer à la maison. Elle explique que plus jeune, elle avait tendance à l'excuser pour ce genre de comportement. La participante évoque également que sa mère avait tendance à se taire face aux comportements de son père. Elle précise qu'elle a entretenu une bonne relation avec elle, mais qu'elle aurait souhaité que sa mère les protège davantage. De plus, la participante évoque qu'elle et sa famille avaient peu de contact avec leur voisinage. Elle ajoute qu'elle avait tendance à saisir les occasions pour se retrouver loin de la maison, en allant rendre visite à ses amis par exemple. De cette façon, elle évitait de se retrouver dans une ambiance tendue. Au niveau de son parcours scolaire, elle évoque avoir aimé l'école et qu'elle obtenait, la plupart du temps, de bons résultats. Elle aurait toujours été en mesure d'entretenir des liens d'amitié, excepté à la fin de son primaire, en raison d'un conflit avec son groupe d'amis. Cette situation se serait toutefois résolue à la suite de son passage au secondaire. Enfin, la participante évoque qu'au cours de son adolescence, elle aurait ressenti davantage de crainte et de frustration face aux comportements de son père. Elle aurait également eu du mal à prendre des décisions par elle-même, du fait que son père lui aurait, pour la plupart temps, dicter quoi faire.

Âge adulte. Après son secondaire, la participante aurait étudié pendant deux ans au Cégep et aurait complété un baccalauréat en psychoéducation par la suite. Elle aurait quitté le nid familial au moment où elle aurait débuté l'université, pour aller vivre en appartement avec sa sœur. Son parcours universitaire lui aurait également permis de créer de nouveaux liens d'amitié, qu'elle entretient toujours actuellement. C'est vers l'âge de 20 ans qu'elle aurait fait la rencontre de son conjoint actuel, avec qui elle aurait eu deux filles qui sont actuellement âgées de deux et quatre ans. Suite à sa première grossesse, elle a vécu certains problèmes de santé et aurait fait une crise d'épilepsie. Elle serait actuellement médicamenteuse pour cela. Au niveau de son travail, elle pratiquerait le métier d'éducatrice depuis maintenant neuf ans.

Situation traumatique. Il y a près d'un an, la participante aurait été confrontée au suicide de sa sœur. Aux dires de la participante, sa sœur aurait vécu une dépression profonde, ce qui pourrait ainsi expliquer son geste. Elle évoque qu'il s'agit de l'évènement le plus traumatisant de sa vie. Face à cet évènement, elle dit avoir ressenti de la frustration à l'endroit de ses parents, du fait qu'elle estime qu'ils n'ont pas été en mesure d'instaurer un contexte familial favorable. Le fait d'avoir vécu cet évènement lui a permis de prendre conscience de certaines choses qu'elle refoulait. Elle dit avoir choisi de ne plus laisser aller les choses qui lui causaient du mal ou la dérangeait. Elle a donc choisi d'initier une psychothérapie, il y a près d'un mois.

Dans les jours qui ont suivi le suicide, la participante aurait initié un suivi avec une psychologue du réseau public. Elle évoque que ce suivi lui a fourni des outils lui permettant de faire face à la situation. Elle reconnaîtrait aussi que la présence de son réseau social et le soutien de son conjoint lui ont été d'une aide incontestable. Elle évoque également que sa vie de famille lui a permis de maintenir un certain équilibre. Aujourd'hui, avec du recul, la participante se dit surprise que malgré la souffrance, elle soit en mesure d'éprouver un sentiment de bien-être, jamais vécu auparavant.

Rorschach. L'analyse du protocole de Rorschach (voir Appendice E) a été effectuée par le biais du système intégré d'Exner (voir Tableau 3). Le protocole a d'abord été analysé individuellement, par la responsable de l'étude. Nous avons ensuite procédé à un accord interjuge avec une étudiante au doctorat en psychologie formée à l'analyse du Rorschach.

Tableau 3
Résumé structural du Rorschach -participante 1

Résumé structural									
Localisation		Déterminants				Approche			
Zf	= 15	Blends	Single		Contenu	I	= D.WS		
ZSum	= 51	C'F CF	M = 4		H = 2	II	= D.D.DS.DS		
Zest	= 49	ma TF	FM = 5		(H) = 1	III	= D.DS.DdS		
		Fma CF	m = 2		Hd = 6	IV	= W.W		
W	= 5		FC = 2		A = 10	V	= W.D		
D	= 25		F = 15		Ad = 2	VI	= D.D.D		
W+D	= 30				An = 2	VII	= W.D		
Dd	= 1		(2) = 13		Art = 1	VIII	= D.D		
S	= 5				Ay = 1	IX	= D.D.D		
					Bt = 1	X	= D.D.D.D.D.D.D.D		
DQ					Cg = 4				
+	= 8				Fd = 1				
o	= 21				Ge = 1				
v/+	= 1				Na = 3				
v	= 1				Sc = 1				
					Id = 1				
Qualité formelle									
	FQx	MQual	W+D				Cotations spéciales		
+	= 0	= 0	= 0				INC = 1		
o	= 16	= 2	= 16				Raw Sum6 = 1		
u	= 10	= 2	= 9				Wgtd Sum6 = 2		
-	= 0	= 0	= 5				PER = 2		
none	= 0	= 0	= 0						

Tableau 3 (suite)

Résumé structural du Rorschach -participante 1

Rapports, pourcentages et dérivations							
R = 31	L = 0,93		FC : CF+C = 2 : 3		COP = 0	AG = 0	
EB = 4 : 4	EA = 8	EBPer =	Pure C = 0		GHR : PHR = 4 : 4		
Eb = 9 : 2	es = 11	D = -1	SumC' : WSumC = 1 : 4		a : p = 5 : 8		
	Adj es = 9	Adj D = 0	Afr = 0,72		Food = 1		
			S = 5		SumT = 1		
FM = 6	SumC' = 1	SumT = 1	Blends : R = 3 : 31		Human Cont = 9		
m = 3	SumV = 0	SumY = 0	CP = 0		Pure H = 2		
					PER = 2		
					Isol Indx = 0,26		
a : p = 5 : 8	Sum6 = 1	XA% = 0,84	Zf = 15	3r+(2)/R = 0,41			
Ma : Mp = 1 : 3	Lv2 = 0	WDA% = 0,83	W : D : Dd = 5 : 25 : 1	Fr + rF = 0			
2AB + Art + Ay = 2	WSum6 = 2	X-% = 0,16	W : M = 5 : 4	SumV = 0			
MOR = 0	M- = 1	S- = 1	Zd = 2	FD = 0			
	Mnone = 0	P = 6	PSV = 0	An + Xy = 2			
		X+% = 0,51	DQ+ = 8	MOR = 0			
		Xu% = 0,32	DQv = 1	H : (H) + Hd + (Hd) = 0			
PTI = NON	DEPI = NON	CDI = NON	S-CON = NON	HVI = NON	OBS = NON		

TAT. L'analyse du protocole du TAT (voir Appendice F) a été réalisée en fonction de la méthode tirée de l'ouvrage de Brelet-Foulard et Chabert (2003). La première étape consiste à faire l'analyse du récit en repérant l'ensemble des procédés utilisés par le sujet. Le Tableau 4 présente les procédés utilisés par la participante et leur fréquence. La deuxième étape vise à faire l'analyse des contenus manifestes et latents (voir Tableau 5). Ces étapes ont été réalisées en interjuge avec une psychologue clinicienne.

L'analyse des procédés de cette participante permet d'identifier la catégorie de procédés les plus utilisés. Dans le cas présent, il est possible de constater une prédominance de procédés de type obsessionnel ($A3-1 = 115$). Ce type de procédé répertorié dans l'analyse est surtout des précautions verbales. Il importe toutefois de mentionner que ces précautions s'inscrivent dans le langage de la participante, et ce, même en dehors du contexte de passation. De plus, au niveau des procédés « investissement de la relation », un certain nombre ($n = 24$) ont été relevé. Cela illustre, en partie, la capacité du sujet à mettre en relation les personnages et d'évoquer des affects vécus par ces derniers. Aussi, il y a la catégorie de procédés « surinvestissement de la réalité externe » qui ressort de l'analyse. En effet, à plusieurs reprises, on retrouve un accent porté sur le quotidien et la description ($CF-1 = 25$). Aussi, il y a un procédé qui revient à plusieurs reprises dans la catégorie « procédés antidépressifs », soit le CM-3 qui se manifeste par des « pirouettes, virevoltes, clin d'œil, ironie et humour ». Pour la participante, il s'agit principalement de rires présents à différents moments dans ses histoires. Finalement, il

importe de considérer la présence de plusieurs procédés de la catégorie « massivité de la projection ». Ces procédés ressortent aux planches 4, 6GF, 8, 9GF et 13MF.

Tableau 4
Synthèse des procédés utilisés au TAT - participante 1

Procédés A Rigidité	Procédés B Labilité	Procédés C Évitement du conflit	Procédés E Émergence des processus primaires
A1 Référence à la réalité externe A1-1 : 8 A1-2 : 0 A1-3 : 0 A1-4 : 0	B1 Investissement de la relation B1-1 : 9 B1-2 : 5 B1-3 : 10	CF Surinvestissement de la réalité externe CF-1 : 25 CF-2 : 0	E1 Altération de la perception E1-1 : 1 E1-2 : 2 E1-3 : 1 E1-4 : 2
A2 Investissement de la réalité interne A2-1 : 0 A2-2 : 4 A2-3 : 1 A2-4 : 5	B2 Dramatisation B2-1 : 4 B2-2 : 6 B2-3 : 3 B2-4 : 2	CI Inhibition CI-1 : 6 CI-2 : 10 CI-3 : 7	E2 Massivité de la projection E2-1 : 0 E2-2 : 6 E2-3 : 6
A3 Procédés de type obsessionnel A3-1 : 115 A3-2 : 0 A3-3 : 0 A3-4 : 6	B3 Procédés de type hystérique B3-1 : 0 B3-2 : 5 B3-3 : 0	CN Investissement narcissique CN-1 : 1 CN-2 : 5 CN-3 : 4 CN-4 : 8 CN-5 : 0	E3 Désorganisation des repères identitaires et objectaux E3-1 : 1 E3-2 : 0 E3-3 : 0
		CL Instabilité des limites CL-1 : 1 CL-2 : 4 CL-3 : 0 CL-4 : 1	E4 Altération du discours E4-1 : 0 E4-2 : 0 E4-3 : 0 E4-4 : 0
		CM Procédés antidépressifs CM-1 : 4 CM-2 : 0	

CM-3 : 13

Tableau 5

Synthèse de l'analyse des contenus manifestes et latents au TAT - participante 1

Nº de la planche	Contenu manifeste	Contenu latent
1	Présent	<p>Évitement du déplaisir.</p> <p>Difficulté d'élaboration du conflit.</p> <p>Mobilisation du personnage pour se sortir de l'impuissance.</p> <p>Lien entre affect et son contexte d'émergence.</p>
2	Présent	<p>La relation triangulaire est évoquée : envie par rapport à la relation de couple/familiale.</p> <p>Conflit Œdipien non-évoqué.</p> <p>Bonne différenciation des personnages.</p> <p>Tristesse de ne pas avoir.</p>
3BM	Partiellement présent : absence de la banquette	<p>Reconnaissance de la position dépressive.</p> <p>Référence à la perte.</p> <p>Capacité d'élaboration du conflit latent.</p> <p>Recours à la réflexion : reconnaissance de la souffrance.</p>
4	Présent	<p>Le conflit pulsionnel dans la relation hétérosexuelle est minimalement abordé.</p> <p>Conflit latent non élaboré.</p> <p>Femme dans une position de dépendance.</p>
5	Présent	<p>Culpabilité vécue par le personnage.</p> <p>Limites internes et externes sont reconnues.</p>
6GF	Présent	<p>L'opposition dans la relation hétérosexuelle est minimalement évoquée.</p> <p>Évoque image paternelle dominante.</p> <p>Angoisse liée au conflit Œdipien.</p> <p>Affect de peur présent, mais minimisé.</p>

Tableau 5 (suite)

Synthèse de l'analyse des contenus manifestes et latents - participante 1

N° de la planche	Contenu manifeste	Contenu latent
7GF	Présent	Mise en relation minimale entre les personnages. Mets en scène une mère désintéressée. Histoire à contenu descriptif. Légère altération du discours.
8BM	Présent	Pulsion agressive contenue. Angoisse suscitée en lien avec le conflit latent. Histoire descriptive, centrée sur le contenu de la planche, plutôt que sur l'élaboration du conflit qui est non précisée.
9GF	Présent	Le thème de la rivalité féminine est évoqué. Différenciation claire des personnages. Histoire à contenu descriptif.
10	Présent	L'expression libidinale dans le couple est évoquée. Histoire descriptive.
11	Présent	Description du percept. Évitement du conflit (angoisse / mouvement agressif).
12BG	Présent	L'aspect de l'abandon est minimalement évoqué et s'inscrit dans un contexte d'apaisement et de calme. Présence d'un mouvement d'idéalisation.
13B	Présent	L'aspect de la solitude n'est pas évoqué. Accent sur les détails narcissiques. Histoire descriptive avec finalité positive, mettant de l'avant le désir de s'en sortir.

Tableau 5 (suite et fin)

Synthèse de l'analyse des contenus manifestes et latents - participante I

Nº de la planche	Contenu manifeste	Contenu latent
13MF	Présent	L'histoire évoque de l'agressivité de façon crue. Finalité en lien avec un sentiment de honte. Tentative de préserver l'image de la relation libidinale.
19	Présent	Histoire descriptive. Insistance sur le dehors (+) / dehors (-). Absence de finalité.
16	Reconnait la carte blanche.	Accent sur le vide. Peu d'élaboration.

Participant 2

Questionnaire sociodémographique. Le Questionnaire sociodémographique fournit les informations suivantes. Il s'agit d'un homme âgé de 21 ans de nationalité canadienne, ayant grandi au Québec. Il est en couple depuis plus de quatre ans et marié depuis près d'un an. Il débute actuellement un programme d'études collégiales pré-universitaires et occupe un emploi à temps partiel. Pendant la période d'études, il évalue son revenu bimensuel à 500 \$. Il habite actuellement avec sa femme dans un appartement. Ses parents sont toujours mariés et il est issu d'une famille de trois enfants. Il a un frère ainé et une sœur cadette. Son père travaille à titre d'ingénieur et sa mère à titre d'éducatrice en service de garde.

Échelle de résilience. D'un point de vue quantitatif, le participant a obtenu à l'Échelle de résilience un score total de 137. La dimension « compétences personnelles » (items 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 23, 24) correspond au score de 104 et la dimension « acceptation de soi et de la vie » (items 7, 8, 11, 12, 16, 21, 22, 25) au score de 36. D'un point de vue qualitatif, les items avec lesquels le participant est le plus en accord sont en lien avec les éléments suivants : débrouillardise et détermination, capacité d'adaptation, reconnaissance de ses réalisations et confiance en soi. Les items avec lesquels il est le moins en accord sont en lien avec les éléments suivants : capacité à laisser-aller; tolérer de ne pas avoir le contrôle et de plaire à tous.

Ligne de vie. Pour compléter sa Ligne de vie, le participant a utilisé un crayon de plomb. Tel qu'il est énoncé dans la consigne, il a débuté sa ligne de vie à partir de sa naissance, mais la date actuelle n'est pas inscrite. Il a utilisé les trois quarts de la feuille pour la réaliser, laissant ainsi un espace vide à droite de la feuille. Les événements inscrits sont les suivants : « enfance »; « primaire 7-12 ans »; « secondaire ++ rencontre »; « nom de sa conjointe »; « Cégep St-Laurent »; « Cégep Jonquière »; « Emploi + Longueuil »; « Emploi + Beloeil »; « Mariage »; « Cégep ». Le participant a utilisé un système de lignes verticales inscrites de différentes longueurs pour désigner l'ampleur de l'impact positif (ligne vers le haut) et de l'impact négatif (ligne vers le bas) de l'évènement. Pendant l'exécution de sa ligne de vie, il évoque qu'il ne se représenterait plus nécessairement de la même façon, les événements vécus antérieurement dans sa vie. Il a également été en

mesure d'expliquer de quelles façons les évènements vécus ont un impact positif et/ou négatif.

La ligne de vie est bien organisée et les éléments sont inscrits en ordre chronologique. Le système de lignes utilisé par le participant reflète une certaine capacité à nuancer l'impact des évènements vécus. Autrement dit, cela dénote de sa capacité à considérer à la fois les composantes positives et négatives d'une situation. L'ensemble des périodes de vie est couvert par sa ligne de vie.

Schéma d'entrevue. Le schéma d'entrevue nous a permis d'explorer l'ensemble de l'histoire de vie du participant. Les prochains paragraphes présentent le contenu de son histoire dans l'ordre suivant : enfance, adolescence, âge adulte et traumatisme vécu.

Enfance et adolescence. Le participant évoque avoir grandi dans un univers encadrant et surprotecteur. Il n'aurait pas été confronté à des situations à risques particulières. La routine et la structure caractériseraient bien, selon lui, la dynamique de sa famille. Il aurait toutefois fait face à un contexte de performance laissant ainsi peu de place à l'erreur. Il entretiendrait de bonnes relations avec les membres de sa famille et plus particulièrement avec son père et son frère. Au cours de son passage au primaire, il aurait été victime d'intimidation, qui à ses dires, était surtout de nature psychologique. Il aurait toutefois évité que cette situation se reproduise à son entrée au secondaire, en créant rapidement des liens avec ses camarades. D'ailleurs, il entretiendrait toujours des liens

d'amitié avec plusieurs d'entre eux. Il aurait étudié dans une concentration précise et aurait ainsi développé des liens significatifs tout au long de son parcours. Son programme d'études l'aurait amené à s'impliquer dans divers projets, contribuant ainsi à son sentiment de bien-être. Cette période lui aurait également permis de découvrir ses passions et de se définir comme personne.

Âge adulte. L'entrée à l'âge adulte aurait été une période plus difficile pour le participant. D'après lui, il n'aurait pas été préparé à faire face aux situations d'adversité vécues et aux choix de vie qui s'imposent à cette période de vie. Il estime toutefois être parvenu à y faire face. De plus, en raison de ses changements de programmes d'étude et d'emploi, il a dû déménager à quatre reprises, au cours des dernières années. Il débuterait actuellement un nouveau programme d'études qui lui plairait grandement. Il entretiendrait toutefois des doutes quant à l'employabilité associée à son domaine d'étude.

Situation traumatique. La situation traumatique vécue par le participant se serait déroulée dans le cadre de l'emploi qu'il occupait l'an dernier. Il aurait été accusé de vol et ses employeurs auraient entrepris des poursuites judiciaires contre lui. Ces dernières se seraient échelonnées sur plus d'un an, amenant le participant à vivre un stress important. Le verdict aurait finalement été en sa faveur, lui évitant ainsi de se retrouver avec un casier judiciaire. Le participant évoque avoir été particulièrement perturbé par cette situation. Selon lui, il n'aurait pas été préparé à faire face à ce genre de situation. Il aurait fait des cauchemars répétitifs en lien avec l'accusation de vol. Cette situation aurait

temporairement affecté sa perception de lui-même. Il ne pouvait croire qu'il était considéré comme un voleur. Malgré l'intensité de l'anxiété vécue face à la situation, il aurait été en mesure de continuer à fonctionner dans son quotidien. Il aurait également initié une psychothérapie pendant près de trois mois, mais celle-ci n'aurait pas été très aidante pour lui. Ce serait plutôt le suivi qu'il entreprend actuellement qui lui serait bénéfique, selon lui.

À ses dires, le participant serait ressorti plus fort de cette situation et plus outillé pour faire face à l'imprévu. Il aurait été amené à faire preuve de débrouillardise et d'autonomie pour se sortir de la situation. Il aurait également appris à se connaître davantage et découvrir des forces qu'il ignorait auparavant, notamment au niveau de sa confiance en soi. Par ailleurs, le soutien offert par sa conjointe lui aurait été d'une aide incontestable. Il aurait eu la possibilité de lui partager son expérience et d'identifier des stratégies pouvant l'aider.

Rorschach. L'analyse du protocole de Rorschach (voir Appendice G) a également été effectuée par le biais du système intégré d'Exner. Le protocole a été analysé individuellement, par la responsable de l'étude. Un accord interjuge a ensuite été effectué auprès d'une étudiante au doctorat en psychologie formée à l'analyse du Rorschach (voir Tableau 6).

Tableau 6
Résumé structural du Rorschach - participant 2

Résumé structural					
Localisation		Déterminants		Approche	
Zf	= 29	Blends	Single	Contenu	I = W.W.W.W.D
ZSum	= 93,5		M = 2	H = 4	II = DS.D.D.W
Zest	= 98,5		FM = 3	(H) = 2	III = D.Dd.DS.WS
			m = 1	Hd = 2	IV = D.W.Dd
W	= 19		CF = 2	(Hd) = 2	V = W.W
D	= 15		FC' = 1	A = 10	VI = W.W.D.W
W+D	= 34		FY = 1	Ad = 1	VII = DS.D.DS.W.D
Dd	= 4		Fr = 1	(Ad) = 2	VIII = W.W.W.W
S	= 6		FD = 1	An = 4	IX = Dd.W.D
			F = 27	Art = 2	X = W.D.DdS.D
DQ			(2) = 8	Bt = 4	
+	= 6			Cg = 4	
o	= 27			Fd = 1	
v/+	= 0			Fi = 1	
v	= 5			Ls = 6	
				Na = 1	
				Sc = 6	
				Xy = 1	

Tableau 6 (suite)

Résumé structural du Rorschach - participant 2

Résumé structural							
Qualité formelle				Cotations spéciales			
	FQx	MQual	W+D		INC = 1X2		
+	= 0	= 0	= 0		Raw Sum6 = 1		
o	= 12	= 2	= 12		Wgtd Sum6 = 2		
u	= 13	= 0	= 11				
-	= 13	= 0	= 11		PER = 1		
none	= 0	= 0	= 0		AB = 1		
					MOR = 1		
					PSV = 1		
Rapports, pourcentages et dérivations							
R = 38	L = 2,45		FC : CF+C = 0 : 2		COP = 0	AG = 0	
EB = 2 : 2	EA = 4	EBPer = 0	Pure C = 0		GHR : PHR = 3 : 3		
Eb = 4 : 2	es = 6	D = 0	SumC' : WSumC = 1 : 2		a : p	= 5 : 1	
	Adj es = 6	Adj D = 0	Afr = 0,40		Food	= 1	
			S = 6		SumT	= 0	
FM = 3	SumC' = 1	SumT = 0	Blends : R = 0 : 38		Human Cont	= 10	
m = 1	SumV = 0	SumY = 1	CP = 0		Pure H	= 4	
					PER	= 1	
					Isol Indx	= 0,32	

Tableau 6 (suite et fin)

Résumé structural du Rorschach - participant 2

Rapports, pourcentages et dérivations (suite)								
a : p	= 5 : 1	Sum6	= 1	XA%	= 0,65	Zf	= 29	3r+(2)/R = 0,28
Ma : Mp	= 1 : 1	Lv2	= 0	WDA%	= 0,67	W : D : Dd	= 19 : 15 : 4	Fr + rF = 1
2AB + Art + Ay	= 4	WSum6	= 2	X-%	= 0,34	W : M	= 19 : 2	SumV = 0
MOR	= 1	M-	= 0	S-	= 3	Zd	= -5	FD = 1
		Mnone	= -	P	= 4	PSV	= 1	An + Xy = 5
				X+%	= 0,32	DQ+	= 6	MOR = 4 : 6
				Xu%	= 0,34	DQv	= 5	H : (H) + Hd + (Hd) = 4 : 6
PTI = NON	DEPI = NON	CDI = NON	S-CON = NON	HVI = OUI		OBS = NON		

TAT. L'analyse du protocole du TAT (Voir Appendice H) a aussi été réalisée en fonction de la méthode tirée de l'ouvrage de Brelet-Foulard et Chabert (2003) (voir Tableaux 7 et 8). La méthode de cotation et d'interprétation est identique au protocole de la première participante.

L'analyse des procédés de ce participant permet d'identifier la catégorie de procédés les plus utilisés. Dans ce cas-ci, on retrouve également une prédominance du procédé A3-I, bien que beaucoup moins fréquent que dans le protocole de la première participante. Il s'agit principalement de moments d'hésitation et de remâchage dans le récit. Ces procédés sont présents dans l'ensemble du protocole. Encore une fois, il importe de soulever que ce type de formulation, surtout sous la forme de l'hésitation, se retrouve dans le discours du participant, en dehors de la passation. On retrouve également des procédés ($n = 40$) de type « Investissement de la relation », qui dans ce cas-ci également souligne la capacité du sujet à mettre en relation les personnages et d'évoquer des affects vécus par ceux-ci. Dans ce protocole, il est aussi possible de noter une fréquence élevée du procédé CI-2. Dans ce cas-ci, il s'agit principalement de « motifs de conflits non précisés » et de « banalisations ». Ils se retrouvent sur plusieurs planches (4,5, 8BM, 10, 11, et 13B).

Tableau 7
Synthèse des procédés utilisés au TAT - participant 2

	Procédés A Rigidité	Procédés B Labilité	Procédés C Évitement du conflit	Procédés E Émergence des processus primaires
A1	Référence à la réalité externe A1-1 : 5 A1-2 : 8 A1-3 : 0 A1-4 : 0	Investissement de la relation B1-1 : 8 B1-2 : 23 B1-3 : 9	Surinvestissement de la réalité externe CF-1 : 5 CF-2 : 0	Altération de la perception E1-1 : 3 E1-2 : 1 E1-3 : 3 E1-4 : 2
A2	Investissement de la réalité interne A2-1 : 3 A2-2 : 2 A2-3 : 0 A2-4 : 7	Dramatisation B2-1 : 10 B2-2 : 6 B2-3 : 3 B2-4 : 1	Inhibition CI-1 : 4 CI-2 : 26 CI-3 : 2	Massivité de la projection E2-1 : 0 E2-2 : 7 E2-3 : 9
A3	Procédés de type obsessionnel A3-1 : 52 A3-2 : 1 A3-3 : 0 A3-4 : 2	Procédés de type hystérique B3-1 : 0 B3-2 : 6 B3-3 : 0	Investissement narcissique CN-1 : 0 CN-2 : 2 CN-3 : 2 CN-4 : 3 CN-5 : 0	Désorganisation des repères identitaires et objectaux E3-1 : 1 E3-2 : 0 E3-3 : 3
		CL Instabilité des limites CL-1 : 0 CL-2 : 1 CL-3 : 0 CL-4 : 0		Altération du discours E4-1 : 4 E4-2 : 3 E4-3 : 2 E4-4 : 0
		CM Procédés antidépressifs CM-1 : 10 CM-2 : 1 CM-3 : 8		

Tableau 8

Synthèse de l'analyse des contenus manifestes et latents au TAT - participant 2

Nº de la planche	Contenu manifeste	Contenu latent
1	Présent	Pas de référence à l'immaturité fonctionnelle. Suggère imago-paternelle sécurisante. Recours aux ressources internes et externes pour gérer un conflit.
2	Présent	La relation triangulaire est évoquée. Thème de relation intime : génère confusion entre les personnages. Mise en relation triangulaire des personnages. Conflit Œdipien non-évoqué.
4	Présent	Le conflit pulsionnel dans la relation hétérosexuelle est minimalement abordé, suivi d'un processus d'évitement. Histoire construite autour du thème de la protection.
6BM	Présent	Thème rapproché mère-fils non abordé. Confusion dans l'élaboration de l'histoire. Mise en relation minimale entre les personnages. Absence d'affect.
7BM	Présent	Thème rapproché père-fils, avec ambivalence est évoqué. Référence à une figure paternelle sécurisante. Histoire peu élaborée.
8BM	Présent	Pulsion agressive contenue. Sublimation de la pulsion agressive. Certaine mise à distance : situer l'histoire dans le temps. Thème de la culpabilité évoqué.

Tableau 8 (suite)

Synthèse de l'analyse des contenus manifestes et latents - participant 2

N° de la planche	Contenu manifeste	Contenu latent
10	Présent	L'expression libidinale dans le couple non évoquée. Banalisation du thème. Relation de type étayage. Figure masculine offrant du soutien.
11	Présent	Reconnaissance du danger et du chaos. Mobilisation des ressources internes face à l'adversité. Personnage dans une impasse : succession de danger.
12BG	Scotome de l'arbre	Thème de l'abandon nullement évoqué. Absence d'affect dépressif. Histoire morbide. Malaise : recours à l'humour.
13B	Présent	Thème de la solitude n'est pas évoqué. Banalisation du thème. Mise à distance : préoccupation de situer dans le temps. Histoire descriptive.
13MF	Scotome de la nudité de la femme	Pulsion sexuelle et agressive non évoquée. Recours au thème de la perte : sollicite affect fort.
19	Présent	Reconnaissance des limites internes/externes. Histoire descriptive. Immaturité dans l'élaboration de l'histoire. Absence de finalité.
16	Reconnait la carte blanche.	Questionnement sur le sens de la vie. Réfère au vide. Peu d'élaboration.

Processus d'élaboration de la grille d'évaluation de la résilience

L'objectif principal de la présente étude vise à élaborer une grille d'évaluation de la résilience à partir du Rorschach et du TAT (voir Tableau 9). Pour ce faire, nous avons à la fois considéré les indices d'analyse suggérés par différents auteurs mentionnés précédemment ainsi que les repères théoriques et d'interprétations des outils d'évaluation (Rorschach et TAT). L'élaboration de la grille est subdivisée en six étapes.

La première étape consiste à passer en revue les indices d'analyse notés par les différents auteurs (Conklin et al., 2012; de Tyche, 1994; Léveillée, 2001; Odendaal et al., 2011) pour apprécier le potentiel de résilience d'un individu. Ces indices ont préalablement été présentés dans la revue de littérature. Plusieurs indices ont également été tirés des manuels d'interprétation du Rorschach (Exner, 2003a) et du TAT (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). À la lecture des articles et des ouvrages de ces auteurs, nous avons été en mesure d'identifier des indices en lien avec le processus de mentalisation et la nature des mécanismes de défense ainsi que d'autres composantes qui seront présentées prochainement. Chacun des indices relevés par les auteurs a été noté. Ces indices sont intitulés « repères d'analyse ».

Tableau 9

Grille d'évaluation projective de la résilience

Composantes	Repères d'analyse		Cote
	Rorschach	TAT	
1. Mentalisation	i. Mouvement humain (M) : norme ii. FC > CF + C : norme (impulsivité) iii. Lambda : norme (accès monde psychique) iv. Mouvement animal (FM) : norme	i. Présence procédés type A2 ii. Capacité d'élaboration en lien avec le thème latent iii. Capacité à nommer l'affect	
		5	
2. Mécanismes de Défense	i. Procédés rigides ii. Procédés labiles iii. Procédés marqués par l'évitement du conflit iv. Procédés soutenus par l'émergence de processus primaires	i. Procédés rigides ii. Procédés labiles iii. Procédés marqués par l'évitement du conflit iv. Procédés soutenus par l'émergence de processus primaires	
		5	
3. Identité	i. Contenu humain (H) : norme ii. SumV = 0 et FD = 1-2 iii. M- ≤ 1 et GHR-PHR ≥ 1	i. Différenciation claire des personnages ii. Différenciation sexuelle et générationnelle iii. Différenciation des vécus des personnages	
		5	

Tableau 9 (suite)

Grille d'évaluation projective de la résilience

Composantes	Repères d'analyse		Cote
	Rorschach	TAT	
4. Régulation émotionnelle	i. Score D : norme ii. Rapport affectif (Afr) : norme iii. FC > CF + C : norme (modulation affective) iv. SumC' < WSumC : norme	i. Reconnaissance affects (procédé B1-3) ii. Capacité d'élaboration des conflits iii. Histoires nuancées et teintées d'ambivalence	
	■ 0	5	10
5. Fonctionnement relationnel	i. Comportements en entrevue ii. $H \geq 3$ et $GHR > PHR$ iii. SumT : norme iv. Mouvement de coopération (COP) : norme v. l'indice d'isolement social (Isol Indx) : norme	i. Comportements en entrevue ii. Capacité de mise en relation des personnages adaptée aux thèmes latents iii. Capacité à se représenter des figures sécurisantes	
	■ 0	5	10
6. Tolérance au stress et capacité d'adaptation	i. Score D Adj = 0 et CDI < 4 ii. Lambda : norme (adaptation) iii. Réaction face à la nouveauté (planche 1)	i. Capacité à reconnaître les contenus manifeste des planches évoquant l'agressivité (8BM, 11, 13MF) ii. Capacité à évoquer les thèmes latents associés iii. Capacité à élaborer une histoire qui fait sens et comportant une finalité positive iv. Réaction face à la nouveauté (planche 1)	
	■ 0	5	10

La deuxième étape quant à elle vise à regrouper ces repères d'analyse dans des composantes précises. Au départ, ce sont le processus de mentalisation et les mécanismes de défense qui ont été mis de l'avant pour élaborer la grille d'évaluation. D'autres composantes ont été jugées pertinentes à intégrer dans la grille pour ainsi offrir une vue globale du fonctionnement psychologique du sujet évalué. Ces composantes ont émergé dans le cadre de discussions entourant les facteurs pouvant contribuer à un potentiel de résilience. Initialement, ce sont les composantes suivantes qui ont été soulevées : entrée en relation, sécurité affective, régulation émotionnelle, construction identitaire, tolérance au stress, capacité d'adaptation. Ensuite, il a été question d'évaluer la contribution de chacune d'entre elles à une appréciation du niveau de résilience, puis d'identifier les repères d'analyse existant via le test du Rorschach et du TAT.

La composante de l'entrée en relation s'est vue prendre une dimension plus large afin d'intégrer d'autres aspects du fonctionnement relationnel, soit la façon dont une personne se représente ses relations interpersonnelles, sa capacité à se représenter des figures sécurisantes ainsi que sa capacité à prendre part à des relations bienveillantes. La notion de sécurité affective a également été intégrée à cette composante, considérant qu'elle découle du schème relationnel auquel la personne a eu droit au cours de ses premières années de vie.

Ensuite, la composante de la régulation émotionnelle a été maintenue et les repères d'analyse associés également. Considérant que la régulation émotionnelle est

intrinsèquement reliée au processus de mentalisation, il a fallu questionner la pertinence de créer deux composantes distinctes. Il a été convenu que la régulation émotionnelle puisse teinter le processus de mentalisation, mais qu'elle comporte des processus différents. Il a été jugé pertinent de porter attention à la capacité d'une personne à parvenir à réguler ses émotions pour éviter une surcharge émotionnelle, une répression émotionnelle ou un recours répété à l'impulsivité et de vérifier sa capacité à prendre contact avec son univers affectif.

En ce qui concerne la composante de construction identitaire, il a été convenu de l'intégrer également à la grille. Plusieurs repères d'analyse permettent de situer l'individu évalué quant à la structure de son identité. L'évaluateur peut aisément utiliser les repères d'analyse ciblés, situer la personne évaluée sur chacun d'entre eux et ainsi avoir une idée du niveau de ressources psychologiques de celle-ci.

Enfin, il a été convenu de regrouper les composantes de la tolérance au stress et de la capacité d'adaptation en une seule, considérant qu'elles comportent des repères d'analyse communs. Les deux composantes en soi ont été jugées pertinentes à être intégrées à la grille. La composante vise donc à tenir compte de la façon dont la personne évaluée parvient ou non à gérer son stress au quotidien et finalement juger de sa capacité à s'adapter, notamment au contexte d'évaluation.

Au final, six composantes ont été identifiées : 1. Mentalisation; 2. Mécanisme de défense; 3. Identité; 4. Régulation émotionnelle; 5. Fonctionnement relationnel; et 6. Capacité d'adaptation et tolérance au stress. Cette étape a été réalisée sous forme de concertation clinique entre la responsable de l'étude et une psychologue clinicienne maitrisant l'utilisation du Rorschach et du TAT. Au cours de cette étape, il importe de juger de la pertinence d'inclure ou non certains repères d'analyse. En effet, le Rorschach et le TAT fournissent une gamme d'informations, dont certains éléments ne se rapportent pas spécifiquement à l'évaluation de la résilience. Aussi, il importe de s'assurer que les composantes ne se recoupent pas entre elles quant aux repères d'analyse qu'elles comportent.

La troisième étape quant à elle vise à établir un mode d'opérationnalisation de la grille. En d'autres termes, il s'agissait d'identifier une façon efficace d'utiliser la grille d'évaluation (système de cotation), en intégrant l'ensemble des composantes nommées et les repères d'analyse respectifs à chacun des tests (Rorschach et TAT). Il a été convenu d'intégrer un continuum à chacune des composantes de la grille. Par exemple, pour la composante de « Mentalisation », il s'agit de situer le sujet sur un continuum allant de (0) *Difficulté significative de mentalisation* à (10) *Capacité de mentalisation*. Chacune des composantes et les explications relatives à sa compréhension seront présentées ultérieurement.

La quatrième étape correspond à l'application de la grille aux deux études de cas présentés précédemment. Pour ce faire, les protocoles d'évaluation (Rorschach et TAT) doivent être cotés et interprétés. Il s'agit donc ensuite d'analyser chacune des composantes de la grille et de situer les sujets par rapport aux différents indices de résilience. En d'autres termes, il s'agit de situer les capacités du sujet par rapport à chacune des composantes sur une échelle de 0 à 10. Ces résultats seront discutés prochainement.

La cinquième étape consiste à effectuer les ajustements nécessaires à la grille, suite à son utilisation. En effet, il faut s'assurer que son utilisation et son système de cotation soient efficaces. Il s'agit de la dernière étape de l'élaboration de la grille d'évaluation de la résilience. La grille a été présentée à deux psychologues cliniciennes habilitées à utiliser les méthodes projectives, pour recueillir leurs impressions par rapport au contenu et l'opérationnalisation de la grille. L'une d'entre elles a suggéré d'intégrer des repères d'analyse supplémentaires au niveau du Rorschach soit le X+%, le X-% et les banalités (P), considérant qu'ils peuvent influencer grandement la compréhension que l'évaluateur peut avoir du fonctionnement de l'individu. Il a également été suggéré de préciser, à la composante « Tolérance au stress et capacité d'adaptation », au niveau du troisième repère du TAT en lien avec la « Capacité à élaborer une histoire qui fait sens et comportant une finalité », que cette finalité soit positive. Par exemple, si la finalité évoquée un sujet a une connotation plutôt tragique, cela n'irait pas dans l'esprit de ce repère d'analyse. Il a donc été convenu de préciser cet aspect.

Présentation de la grille d'évaluation de la résilience

La présente section vise à présenter chacune des composantes énoncées : Mentalisation, Mécanismes de défense, Identité, Régulation émotionnelle, Fonctionnement relationnel ainsi que Capacité d'adaptation et tolérance au stress. En plus de définir ces composantes, chaque repère d'analyse sera cité. La façon de coter chacune des composantes sera aussi expliquée.

Mentalisation. Cette composante fait référence à la capacité de mentalisation du sujet. La mentalisation se définit comme la capacité à mettre en mot un affect et lui donner sens. Il s'agit d'être en mesure de lier un affect ressenti à une représentation (idée, pensée) élaborée. La composante regroupe donc les repères d'analyse en faveur de la capacité de mentalisation. Au niveau du Rorschach, le premier repère d'analyse est celui du Mouvement humain (M). Il suggère un potentiel imaginaire minimal chez un sujet (de Tychey, 1994). Si cet indice ressort du protocole, il suggère, en partie, une capacité indice de mentalisation chez le sujet. Le deuxième repère d'analyse est $FC > CF + C$. Si cette équation n'est pas respectée dans un protocole, cela dénote une tendance à l'impulsivité (Exner, 2000) pas favorable à la mentalisation. Le troisième repère d'analyse est celui du Lambda. S'il présente un rapport élevé ($> 0,99$), cela suggère une rigidité, une attitude défensive ou encore un accès au monde psychique restreint (Exner, 2003a). Le quatrième repère est celui du nombre de Mouvement animal (FM). S'il est supérieur à la norme ($FM = 2-5$), cela dénote un indice d'immaturité affective (Exner, 2003a). Si présents, ces deux derniers critères ne sont donc pas favorables à la composante de la mentalisation. Au

niveau du TAT, le premier repère est la présence de procédés de la catégorie « investissement de la réalité interne » (A2). Tel qu'évoqué par Brelet-Foulard et Chabert (2003), « ces procédés rendent compte de la capacité du sujet à s'inscrire dans le registre du jeu, du fictif, en se centrant sur son monde interne, en gardant généralement la conscience d'interpréter » (p. 67) et sont par le fait même favorable au processus de mentalisation. Le deuxième repère est celui de la capacité du sujet à élaborer des histoires se référant aux contenus latents de l'ensemble des planches, en plus de citer les affects associés. Il est possible de reconnaître cette capacité à travers la qualité et l'organisation du discours du sujet. Aussi, pour se renseigner sur la capacité d'élaboration en lien avec le contenu latent, l'évaluateur peut se référer au procédé B1-3 « Expressions d'affects ». Ces indices suggèrent ainsi un potentiel de mentalisation.

Mécanisme de défense. Pour évaluer cette composante, l'évaluateur a recours à une analyse qualitative afin de faire ressortir les mécanismes de défense décelés dans le Rorschach et dans le TAT. Les repères d'analyse constituent les quatre catégories de procédés définies par Chabert (1983), via l'analyse des procédés du discours. Ces catégories permettent de situer le type de mécanismes de défense auxquels une personne peut avoir recours dans la gestion de ses conflits psychiques. Chaque catégorie regroupe des facteurs à considérer au niveau des manifestations hors planche et au niveau du discours du sujet. Le premier registre est celui des « procédés rigides ». Au niveau des manifestations hors-planches, les éléments suivants sont des exemples : précautions verbales, critique de la planche, accent sur la description et accent sur les détails. Ils

dénotent une tendance à l'investissement de la réalité externe. Au niveau du discours, ce sont les mécanismes de dénégation, d'annulation, d'intellectualisation, de formation réactionnelle et d'isolation qui peuvent émerger. Le deuxième registre est celui des « procédés labiles ». Les manifestations hors-planches peuvent être les suivantes : accent mis sur le ressenti (affects), commentaires, dramatisation, théâtralisme, variabilité de l'expression émotionnelle et diminution du temps de latence. À travers les contenus évoqués par le sujet, les mécanismes de refoulement et de régression, par exemple, peuvent se manifester. Le troisième registre est celui des « procédés marqués par l'évitement du conflit ». Au niveau des manifestations hors planche, les éléments suivants sont des exemples : production restreinte, commentaires rares, réponses vagues, anxiété et malaise. Pour ce qui est du discours du sujet, les éléments suivants peuvent être présents : mise à distance/évitement du thème, projection du danger pulsionnel et répression en figeant le mouvement pulsionnel. Enfin, le quatrième registre est celui des « procédés soutenus par l'émergence de processus primaires ». Au plan des manifestations hors-planches, les éléments suivants pourraient se manifester : réticence, méfiance, discours flou, critique, association rapide et peu rationnelle. Pour ce qui est du discours du sujet, les mécanismes suivants peuvent être notés : projection, identification projective, destructivité/toute puissance. À titre de référence, le clinicien peut se référer à la grille de Brelet-Foulard et Chabert (2003), et ainsi faciliter son analyse des mécanismes de défense.

Identité. Cette composante regroupe les indices permettant de situer le niveau développemental du sujet quant au processus de séparation-individuation. Elle permet de

vérifier la capacité à se reconnaître comme une personne à part entière et distincte des autres. La notion d'identité fait référence également à la représentation de soi. Cette composante permet donc d'explorer la représentation que le sujet se fait de lui-même. Au niveau du Rorschach, le premier repère d'analyse est la présence de plusieurs réponses de contenu Humain (H) bien délimité. Lorsque situé dans la norme, cela évoque que l'image de soi de sujet est davantage fondée sur la réalité que sur l'imaginaire (Exner, 2003a). Le deuxième repère est $\text{SumV} = 0$ et $\text{FD} = 1-2$. Ces éléments sous-tendent une capacité d'autocritique positive et d'introspection, soutenant ainsi une identité solide et mature (Exner, 2003a). Le troisième repère est $M^- \leq 1$ et $\text{GHR-PHR} \geq 1$. Il suggère une capacité à avoir une perception de soi et des autres réaliste et juste (Odendaal et al., 2011). Au niveau du TAT, les repères d'analyse sont les suivants. Le premier réfère à la capacité du sujet à différencier les personnages en deux entités distinctes. Les procédés suivants permettent à l'évaluateur de se renseigner à ce niveau : B1-1 « Accent porté sur les relations interpersonnelles, mise en dialogue »; B3-3 « Labilité dans les identifications »; CL-1 « Porosité des limites »; CM-2 « Hypersensibilité des identifications »; E3-1 « Confusion des identités et télescopage des rôles » ainsi que E3-2 « Instabilité des objets ». L'évaluateur est donc invité à vérifier la présence de ces procédés et d'évaluer leur portée sur le fonctionnement psychique du sujet. Par exemple, une quantité importante de procédé CM-2 n'irait ainsi pas dans le sens d'une identité stable. Le second repère est la capacité à percevoir la différenciation sexuelle et générationnelle, via l'analyse des contenus manifestes. Il s'agit de vérifier que le sujet soit en mesure de les reconnaître aux différentes planches. Le troisième repère figure dans la différenciation des

vécus affectifs des personnages mis relation. L'évaluateur doit être en mesure de bien reconnaître le vécu respectif de chacun des personnages.

Régulation émotionnelle. Cette composante fait référence à la capacité du sujet à gérer adéquatement et efficacement son monde interne. Plus précisément, la régulation émotionnelle permet l'accès au monde émotionnel, la reconnaissance des affects sollicités et la gestion de ceux-ci. Au niveau du Rorschach, le premier repère d'analyse est le Score D. Si le protocole du sujet indique qu'il se situe hors-norme, cela suggère une surcharge émotionnelle (Exner, 2003a) et ne va ainsi pas dans le sens d'une capacité à réguler des émotions. Le deuxième repère est celui du rapport affectif (Afr) inscrit dans la norme. Le cas échéant reflète la volonté et l'ouverture de la personne à vouloir prendre contact et composer avec ses affects (Exner, 2003a). Le troisième repère est FC : CF + C s'inscrivant dans un rapport deux pour un. Cela suggère la capacité à contrôler les affects, limitant ainsi la tendance à l'impulsivité (Exner, 2003a). Le quatrième repère est SumC' < WSumC se situant dans la norme. Lorsque la norme n'est pas respectée, cela évoque une tendance à la répression des émotions (Exner, 2003a). L'évaluateur est invité à se référer au manuel d'interprétation d'Exner et consulter la norme en fonction du nombre de réponses évoqué dans le protocole. Au niveau du TAT, le premier repère représente la capacité du sujet à nommer des affects vécus par les personnages par les contenus latents des différentes planches présentées (procédé B1-3). L'évaluateur est également invité à considérer les procédés des catégories B2 et B3. En trop grande fréquence, ces procédés ne sont pas en faveur d'une régulation émotionnelle adéquate. Le

deuxième est celui de la capacité à élaborer les conflits associés aux contenus latents et les intégrer à l'histoire racontée. Ceci étant, un protocole comportant une grande quantité, voire principalement, des procédés de la Série C (CF : surinvestissement de la réalité externe, CI : inhibition, CN : investissement narcissique, CL : instabilité des limites et CM : procédés antidépressifs), ne suggère pas un fort potentiel de résilience. Il en est de même pour les procédés de la Série E (E1 : altération de la perception, E2 : massivité de la projection, E3 : désorganisation des repères identitaires et objectaux, E4 : altération du discours.

Fonctionnement relationnel. Cette composante regroupe l'ensemble des indices permettant d'évaluer le mode de fonctionnement relationnel d'une personne. Il permet de considérer les ressources auxquelles elle peut avoir recours dans le cadre de ses échanges interpersonnels. Le premier repère s'intitule « comportements en entrevue » et s'applique à la fois au Rorschach et TAT. Il s'agit d'observer la façon dont le sujet entre en relation avec l'examineur en contexte d'évaluation. Voici quelques indices à observer afin de l'évaluer : respect du cadre de l'entrevue, habiletés sociales présentes, considération de l'examineur dans la façon d'énoncer les réponses et les histoires. Naturellement, le jugement clinique de l'évaluateur est à considérer dans le repérage de ce type d'indices. Au niveau du Rorschach, le premier repère est $H \geq 3$ et $GHR > PHR$. Cela suggère des habiletés sociales et une perspective positive des relations interpersonnelles (Exner, 2003a; Odendaal et al., 2011). Il évoque également la capacité d'une personne à s'impliquer de façon adaptée au plan relationnel (Exner, 2003a). Lorsque présents, ces

critères vont dans le sens d'un fonctionnement relationnel adapté. Le deuxième repère est le SumT dans la norme. Il fait référence à la capacité d'ouverture aux relations affectives (Exner, 2003a). Le troisième repère est le mouvement de coopération (COP) se situant dans la norme. Il suggère une tendance à être intéressé aux échanges interpersonnels et anticiper, de façon générale, les interactions comme étant positives (Exner, 2003a). Le quatrième repère est l'indice d'isolement social (Isol Indx) dans la norme. Le cas contraire suggère une tendance à être peu actif dans les interactions sociales, une réticence à s'engager dans des échanges et une tendance à l'isolation sociale (Exner, 2003a). Au niveau du TAT, le premier repère figure également dans l'observation des « comportements en entrevue », tel que mentionné précédemment. Le deuxième repère est la capacité du sujet à mettre de l'avant des relations entre les personnages (procédé BI-1) adaptés aux thèmes latents des différentes planches. Par exemple, à la planche 4 du TAT, le contenu latent évoque un conflit pulsionnel dans une relation hétérosexuelle. Il importe que le sujet soit en mesure d'élaborer ce conflit plutôt que de l'éviter en mettant de l'avant un couple qui partage un moment de complicité, par exemple. Le troisième repère est la capacité du sujet à se représenter des figures objectales sécurisantes. Plusieurs planches du TAT impliquent la relation entre les personnages figurant sur les planches. À travers les différentes mises en relation possibles, le sujet peut énoncer des histoires reflétant un caractère sécurisant. La planche 10 permet notamment d'explorer cette capacité via le contenu latent d'une expression libidinale dans le couple.

Capacité d'adaptation et tolérance au stress. Cette composante regroupe les repères permettant de situer la capacité d'une personne à faire face aux situations de stress. Plus précisément, elle permet de vérifier sa capacité à utiliser ses ressources personnelles pour gérer des situations de stress. Au niveau du Rorschach, le premier repère d'analyse est Score D Adj = 0 et CDI < 4. Il évoque une capacité à se contrôler et être en mesure de tolérer les situations de stress (Exner, 2003a). Lorsque respecté, ce critère va dans le sens d'une bonne capacité d'adaptation. Le deuxième repère est le Lambda. S'il se trouve dans les normes (0.99 et moins), il suggère une bonne capacité d'adaptation. Lorsqu'il excède la norme, il évoque une réaction défensive (Exner, 2003a). Il suggère donc une difficulté à mobiliser les ressources personnelles et s'adapter au contexte d'évaluation. Inversement, un Lambda sous la norme peut évoquer un débordement émotif, ce qui ne va pas dans le sens d'une capacité d'adaptation adéquate. Au niveau du TAT, le premier repère d'analyse est la capacité du sujet à reconnaître le contenu manifeste respectif des planches qui évoquent l'agressivité (8BM, 11 et 13MF). Le deuxième repère favorable au potentiel d'adaptation est la capacité du sujet à construire une histoire en lien avec les thèmes de ces planches. Enfin, le troisième repère est la capacité à élaborer des histoires ayant un sens et comportant une finalité positive. Ce type de contenu évoquant l'agressivité est susceptible de déstabiliser le sujet et d'influencer son élaboration et la cohérence de son histoire. Il importe qu'il soit en mesure de raconter son histoire en entier, sans laisser en suspens des conflits non-élaborés. Porter une attention à la façon dont le sujet gère ce genre de situation permet d'apprécier sa capacité à faire face à l'imprévu et s'adapter. Enfin, au plan qualitatif, il est possible d'évaluer la façon dont le sujet réagit à la situation

de nouveauté que représente le contexte de passation de tests projectifs. L'évaluateur peut situer le sujet dans sa capacité d'adaptation et de tolérance au stress en notant ses réactions face aux premières planches de ces tests.

Application de la grille

L'étape succédant l'élaboration de la grille consiste à l'appliquer aux deux participants de l'étude. Elle permet notamment de juger de l'efficacité de son utilisation. Les prochaines lignes visent donc à présenter à quel niveau chacun des participants se situe sur chaque composante de la grille. Une appréciation finale de leur niveau de résilience sera également présentée.

Participante 1. La grille d'évaluation a d'abord été appliquée à la première participante. Pour ce qui est de la composante de la « Mentalisation », elle se situerait, à notre avis, à 7/10. Plusieurs indices appuient le processus de mentalisation, mais d'autres sont manquants. Au Rorschach, trois repères sur quatre sont respectés. Il y a ainsi seulement l'indice dénotant de l'impulsivité qui ressort et va à l'encontre du processus de résilience. Au niveau du TAT, le protocole présente un nombre respectable de procédés de type A2 (10), respectant ainsi le premier repère d'analyse. Ce serait surtout au niveau de la capacité d'élaboration des affects que la participante présenterait peu d'indices. À notre avis, elle aurait tendance à éviter les conflits latents ou à les évoquer minimalement. Elle ferait ainsi mention des thèmes latents et des affects vécus par les personnages, mais ne semblerait pas en mesure de les élaborer davantage.

Pour la deuxième composante « Mécanismes de défense », nous jugeons que la participante semble avoir recours à des mécanismes souples et adaptés et avons tendance à la situer à 7/10 aussi pour cette composante. En effet, les quatre catégories de procédés sont utilisées et il se dégage une certaine souplesse à travers la répartition de ceux-ci. Aussi, les procédés utilisés ne reflètent pas d'indice de dysfonctionnement majeur. Au niveau du TAT, le protocole comporte une prédominance de « procédés rigides » de type obsessionnel sous forme de précautions verbales. La participante a également eu recours, à plusieurs reprises, aux procédés de « surinvestissement de la réalité externe » figurant dans la catégorie « procédés marqués par l'évitement du conflit ». Les « procédés labiles » et « procédés soutenus par émergence de processus primaires » sont également présents, mais en moins grande fréquence. Il importe de mentionner la présence de douze procédés se référant à la « massivité de la projection » se retrouvant dans la catégorie « émergence de processus primaires ». Au niveau du protocole de Rorschach, on retrouve également une prédominance de « procédés rigides » sous forme de précautions verbales. Quelques « procédés labiles » en raison de mise en relations des représentations humaines sont également présents. La participante a également eu recours à quelques reprises aux « procédés marqués par l'évitement du conflit » en raison de références personnelles pour justifier son percept sur les planches. Cette composante reflète de nouveau la tendance de la participante à se positionner dans l'évitement du conflit. Elle est toutefois en mesure de recourir à des procédés variés avec souplesse.

Pour ce qui est de la composante « Identité », la participante présente plusieurs indices en faveur de la résilience, la situant ainsi, à notre avis, à 8,5/10. Au niveau du Rorschach, deux des trois repères sont présents, soit la fréquence de contenu humain dans la norme et la fréquence des GHR-PHR. Au TAT, l'ensemble des repères est respecté. L'ensemble de ces indices porte à croire qu'elle possède des ressources psychiques favorables à un équilibre au plan identitaire.

En ce qui a trait à la composante « Régulation émotionnelle », la participante présente plusieurs indices. À notre avis, elle se situerait à 7/10, considérant que la quasi-totalité des critères du Rorschach sont respectés. Toutefois, sa difficulté à élaborer les conflits aurait orientée sa cote à la baisse. Au niveau du Rorschach, trois repères sur quatre sont présents. Tout comme pour la composante de la « Mentalisation », il y a l'indice suggérant de l'impulsivité qui est présent, et qui ne va pas dans le sens de la capacité de régulation émotionnelle. Dans le TAT, on remarque la capacité de la participante à reconnaître les affects sollicités par la planche. Elle semble toutefois avoir tendance à éviter les conflits latents ou encore à les évoquer minimalement. C'est seulement qu'à quelques occasions que les thèmes latents sont clairement élaborés. D'un autre côté, elle semble faire preuve de nuance et d'ambivalence dans ses récits. Les affects sont nuancés et elle ne semble pas s'inscrire dans des polarités (tout bon – tout mauvais). Il y aurait seulement la présence de procédés « massivité de la projection » comme « expression crue liée à une thématique sexuelle ou agressive » qui suggèreraient moins d'ambivalence.

Ce serait au niveau de la composante « Fonctionnement relationnel » que la participante présenterait le moins d'indices de résilience. À notre avis, elle se situerait à 5/10. Au niveau du Rorschach, seulement deux repères sur cinq seraient respectés. Au niveau des comportements en entrevue, la participante offre une bonne collaboration, elle considère l'évaluatrice en adoptant un rythme approprié pour évoquer ses réponses et elle respecte sans problème le cadre de l'entrevue. Par rapport à sa façon de se représenter les relations interpersonnelles, il semble qu'elle n'ait pas tendance à avoir une perspective positive. Elle ferait toutefois preuve d'ouverture aux relations affectives. L'absence de mouvement de coopération dans ses réponses ne suggère ainsi pas une tendance à anticiper positivement les échanges interpersonnels. Enfin, elle aurait tendance à être peu active dans ses interactions sociales et à s'isoler. Au niveau du TAT, la participante aurait la capacité de mettre en relation les personnages en respectant le thème latent associé. Même si elle semble avoir du mal à élaborer les conflits, elle parvient à mettre des relations s'imbriquant dans les thèmes latents. Finalement, elle semble posséder les ressources internes lui permettant de se représenter des figures sécurisantes. En effet, à la planche 10, elle élabore une histoire impliquant l'expression libidinale au sein d'un couple.

Pour ce qui est de la dernière composante « Tolérance au stress et capacité d'adaptation », nous situerions la participante à 8/10. Au niveau du Rorschach, l'ensemble des repères d'analyse sont présents. La participante semble avoir été en mesure de mobiliser ses ressources pour gérer le contexte d'évaluation, considérant l'absence de réaction défensive et sa capacité à se contrôler en situation de stress. Au niveau du TAT,

elle serait parvenue à reconnaître les contenus manifestes plus « sollicitants ». Elle aurait toutefois eu du mal à évoquer les thèmes latents associés. Par exemple, à la planche 13MF, il est possible d'observer un aller-retour entre l'évocation d'un thème agressif pour ensuite repérer un mouvement de banalisation du conflit ou de l'affect. De plus, la participante serait en mesure d'élaborer des histoires qui font sens et qui pour la plupart comportent des finalités.

Appréciation globale du niveau de résilience. Globalement, nous considérons que cette participante présente plusieurs ressources suggérant un potentiel de résilience, avec son score global de 43/60. Ce serait surtout au niveau de son fonctionnement relationnel qu'elle présenterait des difficultés. Notre analyse de son niveau de résilience n'irait toutefois pas dans le même sens que le résultat qu'elle obtient à l'Échelle de résilience. En comparaison à une étude menée auprès d'étudiants universitaires québécois (Jourdan-Ionescu, Ionescu, P-Tourigny, Hamelin, & Wagnild, 2015), dont la moyenne à cette échelle est de 135,88, la participante se situe largement en deçà avec un score de 128. L'Échelle de résilience étant un instrument auto-rapporté nous porte à croire que la participante puisse avoir eu tendance à sous-évaluer son potentiel. Il se pourrait qu'elle ait tendance à poser un regard plus négatif à l'égard de son propre potentiel. Cela pourrait également expliquer, en partie, son score plus faible à la composante « Fonctionnement relationnel ». Il s'agit d'une hypothèse qui pourrait expliquer l'écart entre la perception de la participante par rapport à ses capacités et ce qui ressort de notre analyse à partir de la grille d'évaluation de la résilience. Il importe également d'énoncer que la grille

d'évaluation de la résilience et l'*Échelle de résilience* ne mesurent pas les mêmes indices de résilience. En effet, la grille d'évaluation implique l'analyse de procédés psychiques majoritairement inconscients, l'Échelle de résilience fait, quant à elle, appel à un travail réflexif plus conscient. En bref, notre analyse laisse croire à un bon potentiel pouvant être sollicité chez cette participante dans un contexte thérapeutique. À ce sujet, la participante évoque au cours de l'évaluation, l'impact positif de sa psychothérapie au niveau de son cheminement personnel.

Participant 2. La grille d'évaluation de la résilience a ensuite été appliquée au deuxième participant de l'étude. Pour ce qui est de la composante « Mentalisation », nous situerions le participant à 6/10. Au niveau des indices d'analyse au Rorschach, seulement deux des quatre sont respectés. Le critère dénotant de l'impulsivité ressort ainsi que l'hypothèse d'une position défensive chez le participant. Ces deux éléments ne vont ainsi pas en faveur de la mentalisation. Le protocole suggèrera toutefois un potentiel imaginaire et n'irait également pas dans le sens d'une immaturité affective. Au niveau du TAT, pour ce qui est du premier repère d'analyse, le protocole présente également un nombre respectable de procédés de type A2 ($n = 12$) et par le fait même est favorable à la composante de mentalisation. C'est au niveau du deuxième repère que le participant semble présenter des difficultés. Très peu d'indices dans ses protocoles vont dans le sens d'une capacité d'élaboration des affects. Le participant aurait plutôt tendance à ne pas cibler d'affect et parfois même à banaliser/éviter les thèmes latents. C'est notamment le cas aux planches 3BM, 6BM et 12BG.

Pour ce qui est de la composante « Mécanisme de défense », nous jugeons que le participant présente globalement, des mécanismes de défense adaptés. Il a eu recours à une diversité de mécanismes et certains procédés ressortent par leur utilisation plus répétitive. En conséquence, nous avons tendance à le situer à 7/10 aussi pour cette composante. Les quatre catégories de procédés sont présentes et sont relativement bien répartis. Dans ce cas-ci également, les procédés utilisés n'indiquent pas d'indices de dysfonctionnement significatif. Pour les « procédés rigides », il s'agit surtout de « procédés de type obsessionnel » qui ressort sous forme de « précautions verbales ». La catégorie « procédés labiles » se démarque quant à elle par une présence notable de procédés en lien avec l'« investissement de la relation ». Pour la catégorie « Évitement du conflit » nous notons la présence de procédés se référant à l'évitement des thèmes latents et une mise à distance des affects. La présence de ce type de procédés converge avec notre analyse globale de l'application de la grille. Il ressort à plusieurs reprises, chez ce participant, une tendance à éviter les conflits sollicités par le test. Enfin, il importe de noter un nombre élevé, de procédés associés à l'« émergence de processus primaires » sous forme d' « évocation du mauvais objet » et de « thèmes de persécution ». Au niveau du Rorschach, ce serait surtout la catégorie des « procédés rigides » qui serait notable et serait présente sous un indice d'intellectualisation et une tendance à mettre l'accent sur la description et les détails du percept. Dans ce cas-ci, on retrouve également un nombre important de « procédés rigides » sous forme de précautions verbales. Quelques

« procédés labiles » en raison de mise en relation des représentations humaines sont également présents.

Pour ce qui concerne la composante « Identité », le participant présente également plusieurs indices en faveur de la résilience. En conséquence, nous le situons à 9,5/10. Les trois critères d'analyse du Rorschach sont respectés reflétant ainsi une organisation au plan identitaire. Au niveau du TAT, l'ensemble des repères attendus est respecté. Il y aurait toutefois « la mise en relation claire » qui aurait été difficilement maintenue à une planche du test (planche 2), pour ce participant. C'est pour cette raison que ce participant a perdu un demi point à cette composante. Il est possible de croire que le contenu latent ait pu déstabiliser le sujet et ainsi affecter la clarté de ses mises en relation.

Pour ce qui est de la composante « Régulation émotionnelle », nous avons tendance à situer le participant à 4/10, pour les raisons suivantes. Au niveau du Rorschach, seulement deux des quatre repères sont respectés. Le rapport affectif (Afr) suggère une tendance notable à éviter les stimuli émotionnels. Puis, il y a le repère relatant un indice d'impulsivité qui est présent. Au niveau du TAT, tel qu'évoqué à plusieurs reprises jusqu'à maintenant, le participant parviendrait difficilement à reconnaître et élaborer les conflits et affects sollicités par les contenus latents. Il éprouverait également une difficulté à élaborer des histoires nuancées et teintées d'ambivalence. En considérant ces éléments, il nous est possible de croire que ce participant présente peu de ressources favorisant une régulation émotionnelle adaptée.

À la composante « Fonctionnement relationnel » nous situerions le participant à 6/10. Au niveau de la composante « comportement en entrevue » nous trouvons pertinent de souligner que le processus de prise de rendez-vous a été laborieux avec le participant. Il lui a été difficile de faire preuve d'assiduité dans les retours d'appel. Toutefois, dans la prise de contact, le sujet se comporte de façon adaptée. Au niveau du Rorschach, trois indices ne vont pas dans le sens d'un fonctionnement relationnel favorisant la résilience, soit la possibilité qu'il soit peu ouvert aux relations affectives, qu'il n'anticipe pas positivement les interactions sociales et qu'il soit peu susceptible de s'engager dans des échanges sociaux. Au niveau du TAT, le participant respecte l'ensemble des repères d'analyse en raison de sa capacité, en général, à mettre en relation les personnages de façon adaptée et sa capacité à se représenter des figures sécurisantes (voir planche 7BM). Globalement, nous considérons que le participant présente tout de même des ressources favorables à un fonctionnement relationnel adapté.

Finalement, pour la composante « Tolérance au stress et capacité d'adaptation » nous avons tendance à situer le participant à 6/10. Au niveau du Rorschach, il nous est possible de comprendre que le sujet ait présenté une réaction défensive face au test. Avec un Lambda de 2,45 et sa difficulté à énoncer plus d'une réponse à la planche 1 nous oriente en ce sens. Il semble aussi que le participant ait eu besoin d'être validé dans sa façon de répondre à la consigne et d'énoncer sa réponse. Cet aspect est également noté à la première planche du TAT. Pour ce test, le sujet a par ailleurs démontré sa capacité à reconnaître les

contenus manifestes des planches sollicitantes du test. Outre à la planche 13MF, le sujet est parvenu à évoquer les thèmes latents associés. Il est également parvenu à énoncer, globalement, des histoires claires comportant des finalités.

Appréciation globale du niveau de résilience. Globalement, nous considérons que ce participant possède tout de même des ressources suggérant un potentiel de résilience, avec son score global de 38/60. En comparaison à la première participante, ce potentiel serait toutefois inférieur. Notre analyse suggère que ce participant puisse présenter davantage de difficultés au niveau de sa capacité de mentalisation, de sa régulation émotionnelle et de sa capacité de tolérance au stress. Ce serait au niveau des composantes de la « Mentalisation » et de la « Régulation émotionnelle » qu'il ressortirait moins d'indices en faveur de la résilience. Des interventions thérapeutiques orientées vers le développement de ces composantes pourraient permettre au sujet d'être plus outillé pour faire face à des situations d'adversité. Il importe de souligner que le participant possède déjà des ressources psychiques favorables à la résilience, tel qu'évoquées dans les sections précédentes. Le score obtenu à l'Échelle de résilience n'irait toutefois pas entièrement dans le sens de notre analyse issue de l'application de la grille. Avec son score de 137 obtenu à cette échelle, le participant se situe légèrement au-dessus de la moyenne (135,88) d'étudiants universitaires québécois âgés entre 18 et 30 ans (Jourdan-lonescu et al., 2015).

Discussion

L'objectif de la présente étude consiste à créer une grille d'évaluation pour deux méthodes projectives (Rorschach et TAT). La section suivante vise donc à discuter des résultats de l'étude, soit le processus d'élaboration de la grille et son application aux deux participants. Ensuite, il est question d'une analyse critique de cette même grille, en présentant les avantages et inconvénients de son utilisation. Cette section sera suivie d'une discussion entourant les retombées possibles et les forces de l'étude. Enfin, il s'agira de mettre de l'avant les limites de celle-ci, puis les avenues futures pertinentes.

Le processus d'élaboration de la grille d'évaluation

Le processus d'élaboration de la grille d'évaluation de la résilience s'appuie principalement sur les énoncés théoriques en lien avec les processus psychologiques favorisant la résilience ainsi que les discussions cliniques entre la responsable de la recherche et une psychologue clinicienne. L'élaboration s'est orientée en fonction de l'objectif suivant : développer un outil permettant l'identification d'indices de résilience chez une personne et situer son niveau de résilience global. La perspective de la résilience consiste à porter un éclairage sur le potentiel et les forces des individus. Il était donc primordial, à notre avis, d'élaborer un outil d'évaluation ayant la même visée. Le recours à cette grille d'évaluation permet d'aller au-delà de la constatation d'un niveau

de résilience d'une personne, il permet en plus de repérer ses forces pour ensuite les mettre de l'avant.

Le processus d'élaboration de la grille a été présenté dans la section des résultats. L'identification des six composantes de la grille et des repères d'analyse s'est somme toute bien déroulée. Les considérations théoriques et cliniques énoncés par les auteurs ont été intégrées dans la grille. L'objectif de l'étude n'impliquait donc pas de tester ces considérations, mais plutôt de regrouper un ensemble de repères d'analyse permettant de situer les ressources psychologiques d'une personne, par rapport à son potentiel de résilience. Il a été jugé nécessaire de cibler des composantes permettant une analyse globale du mode de fonctionnement des personnes dont le potentiel de résilience est évalué. Pour cette raison, il a été convenu d'élargir les processus à regrouper dans la grille en n'intégrant pas seulement celui de la mentalisation et des mécanismes de défense. Lors des discussions cliniques entourant le contenu de la grille, il a été jugé pertinent de créer un outil multidimensionnel, permettant d'apprécier plusieurs composantes du fonctionnement psychologique d'un individu.

Par ailleurs, il importe de spécifier que l'utilisation d'une échelle auto-rapportée fait appel à des processus psychologiques conscients contrairement à l'utilisation de la grille d'évaluation qui elle, donne accès aux processus plus inconscients. De cette façon, ces deux méthodes d'évaluation offre un angle d'analyse fondamentalement différent. Aussi, l'évaluation projective de la résilience permet une compréhension plus globale des forces

de l'individu, puisqu'elle implique plusieurs composantes distinctes. L'évaluateur ne doit donc pas nécessairement s'attendre à une convergence entre les résultats de ces deux modes d'évaluation, considérant qu'ils font références à des processus distincts.

Des difficultés ont toutefois été rencontrées au cours de la réalisation de la grille, soit à l'étape de l'identification des repères d'analyses. Pour ce qui est du Rorschach, le processus s'est bien déroulé, du fait qu'il existe un manuel d'interprétation réalisé par Exner (2003b). Ce manuel comporte différents blocs regroupant des critères de cotation. Il est possible de situer la personne évaluée à partir de chacun de ces critères. Pour identifier les repères d'analyse, il a donc été question de cibler les critères d'interprétation d'Exner en lien avec chacune des composantes de la grille. Ces dernières comportent des repères d'analyse provenant de ce manuel d'interprétation, excepté la composante « Mécanismes de défense » pour laquelle, le recours à grille d'analyse du récit de Brelet-Foulard et Chabert (2003) a été jugé nécessaire. Des difficultés ont été rencontrées au niveau de cette composante. Contrairement aux autres composantes de la grille, il s'avère plus complexe d'indiquer un score de 0 à 10 sur la grille, par rapport aux procédés (mécanismes de défense) pouvant favoriser un processus de résilience. Le score attribué dépend foncièrement de l'analyse que fait l'évaluateur des mécanismes de défense identifiés dans les protocoles du Rorschach et du TAT. Cette composante peut ainsi laisser place aux divergences d'interprétation qu'il peut y avoir entre deux évaluateurs.

La majeure partie des difficultés ont été rencontrées dans l'identification des repères d'analyse pour le TAT. Cette étape s'est déroulée plus difficilement, considérant qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de guide d'interprétation complet permettant de tirer des conclusions sur le fonctionnement psychologique d'une personne. Les repères d'analyse au niveau du TAT permettent donc une appréciation plus qualitative de chacune des composantes de la grille. En conséquence, l'interprétation de chaque repère peut être teintée par la vision clinique subjective de l'évaluateur, contrairement aux repères d'analyse du Rorschach, qui sont plus objectifs.

Une fois élaborée, la grille d'évaluation a été présentée à deux psychologues cliniciennes habiletés à recourir aux méthodes projectives. L'une d'entre-elles a suggéré d'intégrer trois repères d'analyse supplémentaires au niveau du Rorschach, soit le X+%, le X-% et les banalités (P). Le X+% permet d'évaluer si un individu est plus enclin à agir en fonction des attentes sociales ou s'il a plutôt tendance à se positionner dans la non-conventionalité. Il en est de même pour les banalités. Le X-% permet de vérifier si le mode de fonctionnement d'une personne implique une perturbation de l'épreuve de la réalité. Après avoir considéré cette suggestion, il a été convenu de ne pas l'inclure dans la grille. L'ensemble des critères de cotation et d'interprétation d'Exner (2003a) sont pertinents pour évaluer le monde de fonctionnement global d'un individu. Il importe toutefois de souligner que la grille élaborée se veut un outil d'évaluation des processus en lien, plus spécifiquement, à la résilience.

Une fois le processus d'élaboration de la grille effectué et l'application de celle-ci auprès de deux participants, l'objectif de l'étude se trouve à être atteint. Un nouvel outil d'évaluation de la résilience, à partir de tests projectifs a été construit et testé. Cet outil est fonctionnel et s'accompagne d'un guide explicatif pouvant être utilisé, au besoin par l'évaluateur. Ce guide permet de situer chaque repère d'analyse par rapport au potentiel de résilience d'une personne.

En appliquant la grille d'évaluation aux protocoles de Rorschach et de TAT des deux participants de l'étude, deux profils de résilience peuvent se dégager. En se basant sur notre analyse, la première participante (score = 43/60) présenterait un plus grand potentiel de résilience que le deuxième participant (score = 38/60). Toutefois, nous ne pouvons observer de convergence avec les résultats obtenus par ceux-ci à l'Échelle de résilience, un questionnaire auto-rapporté. La participante 1 a obtenu un score de 128 à cette échelle et le participant 2 un score de 137.

Cette divergence par rapport à l'appréciation de la résilience des participants pourrait suggérer que la participante 1 possède des ressources psychologiques favorisant la résilience, qui ne sont pas reflétée via l'Échelle de résilience. Elle aurait donc les ressources nécessaires favorisant un processus de résilience. Considérant que l'Échelle de résilience implique, en grande partie, de situer ses propres compétences personnelles, il se pourrait que cette participante ait tendance à s'évaluer plus sévèrement. Il est possible de comprendre qu'elle puisse présenter un besoin de soutien pour se développer autant

qu'elle le souhaiterait. En d'autres termes, il semble que cette participante présente un potentiel de résilience qui ne serait toutefois pas exploité à son plein potentiel. L'utilisation de la grille a donc permis d'aller au-delà de sa perception d'elle-même et d'identifier d'autres ressources sur lesquelles tabler dans un processus psychothérapeutique.

En ce qui concerne le participant 2, il semble que ce dernier parvienne à évaluer positivement ses compétences personnelles, comme en témoigne son score de 137 à l'Échelle de résilience. Il est également possible que ce soit plus difficile pour lui de recevoir de l'aide, considérant sa position plus défensive au cours du processus d'évaluation. Il semble peu enclin à se livrer pleinement et explorer son monde interne. Sa perception positive de lui-même demeure une force en soi, il importe toutefois de l'amener à intégrer davantage son univers affectif.

Au terme de la présente étude, nous comprenons que la grille d'évaluation de la résilience permettrait de porter un regard différent par rapport aux autres outils déjà existants et utilisés en recherche. Elle apporte une vision complémentaire à un outil plus objectif et quantitatif, comme l'Échelle de résilience. Les résultats obtenus soutiennent l'idée de recourir à la fois à un outil auto-rapporté et un outil projectif. La conjugaison de ces voies d'analyse permet une approche riche et rigoureuse.

Retombées de l'étude

Dans un premier temps, il importe de mentionner que les résultats de la présente étude permettent de répondre à l'absence d'outil permettant une évaluation projective de la résilience. En comparaison à l'Exercice de résilience élaborée par Strümpfer (2001), un instrument dit projectif, la grille se réfère entièrement au principe d'évaluation projective, considérant l'absence de directivité chez l'évaluateur. Le sujet n'est pas amené à répondre à des questions préétablies, mais plutôt à élaborer son percept (Rorschach) et des histoires (TAT) en fonction de sa propre subjectivité. Il peut ainsi déployer son mode de fonctionnement sans être contenu dans un cadre d'entrevue spécifique.

Aussi, en comparaison aux échelles de résilience auto-rapportés qui offre un score précis, la grille d'évaluation issue de la présente recherche, donne accès à un ensemble d'informations quant au fonctionnement psychologique global d'une personne, grâce à l'utilisation d'outils projectifs valides et reconnus. Le processus de résilience fait lui-même appel à des processus psychologiques tels que la mentalisation et les mécanismes de défense qui permettront à une personne ayant fait face à un traumatisme, de s'adapter. En comprenant six composantes distinctes, la grille d'évaluation permet de considérer l'ensemble des mécanismes psychologiques utilisés au quotidien et notamment en contexte de stress élevé.

Du fait que l'application de la grille nécessite la passation et l'interprétation du Rorschach et du TAT, elle pourrait certainement s'inscrire dans un processus d'évaluation

psychologique global, usuellement fait par un psychologue. De cette façon, le clinicien habileté à administrer ces outils projectifs pourrait avoir accès à une gamme d'informations concernant le fonctionnement psychologique de l'individu, pour ensuite faire ressortir ses forces. Cette démarche s'inscrirait aussi par le fait même, dans une visée de résilience assistée. Un pan des recherches actuelles portant sur la résilience s'oriente vers cette perspective visant à favoriser l'émergence d'un processus de résilience chez les individus, en étant accompagné par un professionnel de la santé mentale. La grille d'évaluation de la résilience issue de la présente étude permet de travailler en ce sens pour ultimement offrir un contexte favorisant le déploiement des ressources psychologiques des individus.

Le cas de la participante 1, celui où les résultats de la grille d'évaluation suggéraient un plus grand potentiel de résilience que le score à l'Échelle de résilience, soutient particulièrement cette idée de cibler les ressources personnelles pour les solliciter dans le cadre d'une psychothérapie. En ayant uniquement accès à un score d'une échelle auto-rapporté, l'évaluateur ne peut prendre connaissance du plein potentiel de la personne rencontrée. En somme, l'élaboration de cette grille d'évaluation a permis de répondre à un besoin clinique s'inscrivant, en plus, dans la perspective actuelle de la résilience assistée.

Limites de l'étude et avenues futures

La grille d'évaluation de la résilience a été utilisée, dans le cadre de la présente étude, auprès de seulement deux participants. D'importantes difficultés ont été rencontrées au niveau du recrutement des participants de l'étude. L'étape du recrutement ne s'est pas déroulée tel qu'anticipée. Initialement, il était prévu d'effectuer quatre études de cas, auprès de deux hommes et deux femmes âgés entre 18 et 25 ans. Des annonces ont été affichées dans des cabinets privés de psychologues dans la région de Trois-Rivières. Après plusieurs mois d'attente sans manifestation de participant potentiel, il a été décidé d'élargir la tranche d'âge pour ainsi rejoindre une clientèle plus vaste âgée de 18 à 30 ans. Les psychologues contactés ont évoqué que leur clientèle comprenait peu d'adultes âgés entre 18 et 25 ans. Après cet ajustement, nous avons été en mesure de rencontrer les deux participants de la présente étude.

Il aurait été pertinent de mener une évaluation auprès d'un nombre plus important de participants pour appliquer la grille à plusieurs protocoles et ainsi faire ressortir différents profils de résilience. En ayant accès à plusieurs cas de figure, il pourrait être possible de tester la pertinence et l'exhaustivité du contenu de la grille. Par exemple, il se pourrait qu'un protocole mette en lumière une composante ou un repère d'analyse non considéré jusqu'à présent. De plus, il importe de considérer que les participants de l'étude ne sont pas nécessairement représentatifs de la population générale, du fait qu'ils consultent tous les deux en bureau privé. Il est possible que d'autres éléments aient pu ressortir des protocoles auprès d'un type de clientèle plus élargie.

Considérant que l'utilisation de la grille d'évaluation implique que le clinicien soit habileté à procéder à la passation, la cotation et l'interprétation des outils projectifs (Rorschach et TAT), cela vient réduire son accessibilité. Il ne s'agit donc pas d'un outil d'évaluation pouvant être utilisé largement, par l'ensemble des évaluateurs intéressés à le faire. L'utilisation du Rorschach et du TAT nécessite une formation et un minimum d'expérience pour être en mesure de tirer des conclusions justes et pertinentes. Aussi, l'interprétation des différents repères d'analyse dépend du point de vue clinique de l'évaluateur, et ce, particulièrement pour le TAT. Il en est de même pour l'attribution du score à chacune des composantes de la grille. Bien que ce score vise à situer sommairement de 0 à 10 le potentiel de la personne évaluée, il implique l'interprétation subjective de l'évaluateur. Il importe de préciser que le recours à ce système de cotation ne vise pas à situer quantitativement les ressources de l'individu, mais plutôt à repérer ses forces et les limites à travailler. Le score permet donc de situer la personne par rapport à chacune des composantes. Il importe surtout de se documenter en fonction des repères d'analyse comme tels.

Bien que la grille ait été construite à partir de deux outils projectifs reconnus, il serait pertinent qu'elle puisse, éventuellement intégrer d'autres outils d'évaluation. Il pourrait notamment s'agir d'épreuves graphiques. La grille d'évaluation pourrait aussi permettre une évaluation encore plus globale en intégrant une approche plus éclectique. Il pourrait y avoir un volet projectif (Rorschach, TAT et épreuves graphiques) et un volet non-projectif avec des questionnaires et/ou des échelles auto-rapportées.

Dans cette idée d'opter pour une analyse plus éclectique, il pourrait également être pertinent d'intégrer une vision écosystémique au processus d'évaluation de la résilience. La grille d'évaluation pourrait inclure, en plus des volets projectif et non-projectif, une section visant l'exploration des contextes familiaux et environnementaux. Puisque l'utilisation de la grille peut facilement s'inscrire dans un processus régulier d'évaluation psychologique, le clinicien pourrait, à partir des données anamnestiques recueillies, identifier les facteurs de risque et de protection présents dans les différentes sphères de vie du sujet. Qu'il soit question des facteurs de risque ou de protection, notamment du tuteur de résilience, il importe de reconnaître la portée de ceux-ci et d'évaluer de quelles façons ils contribuent au déploiement du processus de résilience d'un individu. Plusieurs auteurs (Cyrulnik, 2001; de Tychey, 2001; Lecompte, 2002; Lighezzolo et al., 2003) soulignent l'importance de la présence d'un tuteur de résilience dans l'environnement de la personne faisant face à une situation traumatique. Au niveau des tests dits projectifs, la notion de tuteur de résilience, pourrait être considérée sous l'angle de la présence d'étayage, d'entraide et de soutien, qu'un individu peut se représenter au sein de ses relations interpersonnelles. Bien que la considération du fonctionnement relationnel n'ait pas été envisagée d'emblée dans la réalisation de la présente recherche, force a été de constater l'importance qu'elle occupe dans l'analyse du potentiel de résilience d'une personne.

Conclusion

L'objectif d'élaborer une grille d'évaluation projective de la résilience a été atteint dans le cadre de cette étude. À partir des considérations théoriques et des discussions cliniques entourant les critères d'évaluation pertinents et favorables au processus de résilience, une grille d'évaluation fonctionnelle a été réalisée. L'élaboration de la grille d'évaluation projective de la résilience s'est déroulée à l'aide d'un processus rigoureux axé sur les considérations théoriques et visant une utilisation clinique dans le domaine de la santé mentale. L'atteinte de l'objectif de la présente étude a permis de répondre à l'absence d'outil d'évaluation projective de la résilience, offrant ainsi une nouvelle avenue dans ce domaine.

La grille d'évaluation a également été appliquée sur des protocoles de Rorschach et TAT de deux sujets de l'étude âgés entre 18 et 30 ans, pour dégager leur profil de résilience. Le développement de cette grille d'évaluation permet aux cliniciens habiletés à utiliser et interpréter des tests projectifs, de procéder à une évaluation approfondie du fonctionnement psychologique d'une personne, de faire ressortir ses ressources, pour ensuite les solliciter dans le cadre d'interventions psychothérapeutiques. Dans le cadre de la présente étude, des divergences ont été observées par rapport aux ressources psychologiques et au potentiel respectif de résilience des participants. L'évaluateur est amené à prendre connaissance des forces et limites de la personne évaluée pour ensuite

réfléchir aux pistes d'intervention favorisant le développement du processus de résilience de cette dernière.

En somme, cette étude ouvre la porte à une nouvelle avenue d'évaluation. Cette dernière s'inscrit, par le fait même, dans la perspective de la résilience assistée, qui vise à accompagner les individus dans le besoin à transcender les situations traumatisques vécues. Une utilisation plus élargie de la grille auprès d'une clientèle variée pourrait certainement bonifier son contenu.

Références

- American Psychiatric Association. (2000). DSM IV-TR: *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4^e éd. rév.) Washington, DC: American Psychiatric Association.
- American Psychological Association. (2009). *The road to resilience*. Consulté le 2 juin 2013 à <http://www.apa.org/helpcenter/road-resilience.aspx#>
- Anaut, M. (2005). Le concept de résilience et ses applications cliniques. *Recherche en soins infirmiers*, 3(82), 4-4. doi: 10.3917/rsi.082.0004
- Bacqué, M. F. (1992). Mentalisation de la dépression au Rorschach et au TAT : comparaison dans le cadre d'une maladie grave et d'un épisode dépressif majeur. *Bulletin de la société du rorschach et des méthodes projectives de langue française*, 36, 77-91.
- Barnett, D., Heinze, H. J., & Arble, E. (2013). Risk, resilience and the Rorschach: A longitudinal study of children who experienced sexual abuse. *Journal of Personality Assessment*, 95(6), 600-609.
- Bergeret, J. (1991). Communication personnelle. Dans C. Rebourg, C. de Tyche, & M. Vivot (Éds), Étude comparée des conceptions de l'imaginaire et de la mentalisation: réflexion sur leur opérationnalisation au test de Rorschach. *Bulletin de la Société du Rorschach et des méthodes projectives de langue française*, 35, 45-66.
- Block, J. (1950). *An experimental investigation of the construct of ego-control*. (Thèse de doctorat inédite). Stanford University, Stanford, CA.
- Bokanowski, T. (2005). Variations sur le concept de « traumatisme » : traumatisme, traumatisant et trauma. *Revue française de psychanalyse*, 3(69), 891-905.
- Bonanno, G. A. (2004). Loss, trauma and human resilience. *American Psychologist*, 59, 20-28.
- Braconnier, A. (1998). *Psychologie dynamique et psychanalyse*. Paris : Masson.
- Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2003). *Nouveau manuel du TAT. Approche psychanalytique*. Paris : Dunod.

- Castro, D., Meljac, C., & Joubert, B. (1996). Pratiques et outils des psychologues cliniciens français : les enseignements d'une enquête. *Pratiques psychologiques*, 4, 73-80.
- Chabert, C. (1983). *Le Rorschach en clinique adulte : interprétation psychanalytique* [The Rorschach in adult clinical settings: Psychoanalytic interpretation]. Paris : Dunod.
- Clausen, J. A. (1998). Life reviews and life stories. Dans J. Z. Giele & G. H. Elder Jr (Éds), *Methods of life course research. Qualitative and quantitative approaches* (pp. 189-212). Thousand Oaks: Sage.
- Conklin, A. C., Malone, J. C., & Fowler, J. T. (2012). Mentalization and the Rorschach. *Rorschachiana*, 33, 189-213.
- Conklin, A. C., & Westen, D. (2001). Thematic Apperception Test. Dans W. I. Dorfman & M. Hersen (Éds), *Understanding psychological assessment: Perspectives on individual differences* (pp. 107-133). New York: Kluwer Academic/Plenum.
- Connor, K. M., & Davidson, J. R. T. (2003). Development of a new resilience scale: The Connor-Davidson Resilience Scale (CD-RISC). *Depression and Anxiety*, 18, 76-82.
- Cyrulnik, B. (2001). *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob.
- Cyrulnik, B. (2003). *Le murmure des fantômes*. Paris : Odile Jacob.
- Cyrulnik, B., & Duval, P. (2006). *Psychanalyse et résilience*. Paris : Odile Jacob.
- Delage, M. (2004). Résilience dans la famille et tuteur de résilience. Qu'en fait le systémicien? *Médecine et hygiène. Thérapie familiale*, 25, 339-347.
- de Tychey, C. (1994). *L'approche des dépressions à travers le test de Rorschach : point de vue théorique, diagnostique et thérapeutique*. Issy-les-Moulineaux: EAP.
- de Tychey, C. (2001). Surmonter l'adversité : les fondements dynamiques de la résilience. *Cahier psychologie clinique*, 16, 49-68.
- de Tychey, C., Lighezzolo-Alnot, J., Claudon, P., Garnier, S., & Demogeot, N. (2012). Resilience: Mentalization, developmental tutor: A psychoanalytic and projective approach. *Rorschachiana: International Journal of Rorschach Society*, 33, 49-77.
- Duymentz, M.-L. (2012). *Capacités de mentalisation et d'empathie de mères ayant commis des abus physiques ou de la négligence* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Trois-Rivières, QC.

- Dyer, J., & McGuinness, T. M. (1996). Resilience: Analysis of the concept. *Archives of Psychiatric Nursing*, 10(5), 276-282.
- Exner, J. E. (1996). A comment on: « The comprehensive system for the Rorschach: A critical examination ». *Psychological Science*, 7, 11-13.
- Exner, J. E. (2002). *Manuel de cotation du Rorschach pour le système intégré* (4^e éd.) Paris : Éditions Frison-Roche.
- Exner, J. E. (2003a). *Manuel d'interprétation du Rorschach en système intégré* (4^e éd.) Paris : Éditions Frison-Roche.
- Exner, J. E. (2003b). *The Rorschach. A comprehensive system* (4^e éd.) Hoboken: Wiley.
- Fletcher, D., & Sarkar, M. (2013). Psychological resilience. A review and critique of definitions, concepts and theory. *European Psychologist*, 18(1), 12-23.
- Fredrickson, B. L. (2001). The role of positive emotions in positive psychology. The broaden-and-build theory of positive emotions. *American Psychologist*, 56(3), 218-226.
- Garmezy, N. (1991). Resiliency and vulnerability to adverse developmental outcomes associated with poverty. *American Behavioral Scientist*, 34, 416-430.
- Guedeney, A. (1998). Les déterminants précoce de la résilience. Dans B. Cyrulnik (Éd.), *Ces enfants qui tiennent le coup* (pp. 13-26). Revigny sur Ornain : Hommes et perspectives.
- Herrman, H., Stewart, D. D., Diaz-Granados, N., Berger, E. L., Jackson, B., & Yuen, T. (2011). What is resilience? *La revue canadienne de psychiatrie*, 56, 258-265.
- Hjemdal, O., Friborg, O., Stiles, T. C., Martinussen, M., & Rosenvinge, J. H. (2006). A new scale for adolescent resilience: Grasping the central protective resources behind healthy development. *Measurement and Evaluation in Counseling and Development*, 39, 84-96.
- Houde, R. (1999). *Les temps de la vie : le développement psychosocial de l'adulte*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- Hurtes, K. P., & Allen, L. R. (2001). Measuring resiliency in Youth: The resiliency attitudes and skills profile. *Therapeutic Recreation Journal*, 35(4), 333-347.

- Ionescu, S. (2010). Du pathocentrisme à la salutogenèse : apports du concept de résilience. Dans S. Ionescu (Éd.), *Psychopathologie de l'adulte. Fondements et perspective* (pp. 271-297). Paris : Belin.
- Ionescu, S. (2015). De la résilience naturelle à la résilience assistée. Dans F. Julien-Gauthier & C. Jourdan-Ionescu (Éds), *Résilience assistée, réussite éducative et réadaptation* (pp. 5-17). Québec : Livres en ligne du CRIRES.
- Ionescu, S., Jacquet, M. M., & Lhote, C. (2012). *Les mécanismes de défense, théorie et clinique*. Paris : Armand Colin.
- Ionescu, S., & Jourdan-Ionescu, C. (2010). Entre enthousiasme et rejet : l'ambivalence suscitée par le concept de résilience. *Bulletin de psychologie*, 63, 401-403.
- Ionescu, S., & Jourdan-Ionescu, C. (2011). Évaluation de la résilience. Dans S. Ionescu (Éd.), *Traité de résilience assistée* (pp. 61-135). Paris : Presses universitaires de France.
- Josse, E. (2006). *Les expatriés dans la tourmente : le stress humanitaire*. Repéré à http://www.psicho-solutions.be/IMG/pdf/Stress_humanitaire.pdf
- Jourdan-Ionescu, C. (2001) Intervention écosystémique individualisée axée sur la résilience. *Revue québécoise de psychologie*, 22(1), 163-183.
- Jourdan-Ionescu, C. (2006). *La Ligne de vie*. Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Jourdan-Ionescu, C. (2014). Projective assessment of resilience. Dans S. Ionescu (Éd.), *The Second World Congres on Resilience: From person to society* (pp. 1087-1090). Bologna: Medimond, International Proceedings.
- Jourdan-Ionescu, C., Ionescu, S., P.Tourigny, S.-C., Hamelin, A., & Wagnild, G. (2015). Facteur de risque, facteur de protection et résilience chez des étudiants universitaires québécois. Dans. F. Julien-Gauthier & C. Jourdan-Ionescu (Éds), *Résilience assistée, réussite éducative et réadaptation* (pp. 49-63). Québec : Livre en ligne du CRIRES.
- Klohnen, E. C. (1996). Conceptual analysis and measurement of the construct of Ego-Resiliency. *Journal of Personality and Social Psychology*, 70(5), 1067-1079.
- Laplanche, J., & Pontalis, J.-B. (2002). *Vocabulaire de la psychoanalyse*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lecompte, J. (2002). Qu'est-ce la résilience? Question faussement simple. Réponse nécessairement complexe. *Pratiques psychologiques*, 1, 7-14.

- Leipold, B., & Greve, W. (2009). Resilience: A conceptual bridge between coping and development. *European Psychologist, 14*(1), 40-50.
- Lemmel, G. (2004). Les publications essentielles sur le Rorschach en système intégré d'Exner. *Psychologie française, 49*, 111-120.
- Léveillée, S. (2001). Étude comparative d'individus limites avec et sans passages à l'acte hétéroagressifs quant aux indices de mentalisation au Rorschach. *Revue québécoise de psychologie, 22*(3), 53-64.
- Lighezzolo, J., & de Tychey, C. (2004). *La résilience. Se (re) construire après le traumatisme*. Paris : In Press.
- Lighezzolo, J., Marchal, S., & Theis, A. (2003). La résilience chez l'enfant maltraité : « tuteur de résilience » et mécanismes défensifs (approche projective comparée). *Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, 51*, 87-97.
- Manciaux, M. (2001). La résilience. Un regard qui fait vivre. *Études, 10*, 321-330.
- Manciaux, M., Vanistendael, R., Lecomte, M., & Cyrulnik, B. (2001). La résilience aujourd'hui. Dans M. Manciaux (Éd.), *La résilience, Résister et se construire*, Genève : Éditions Médecine et Hygiène, Collection Cahiers médicaux-sociaux.
- Martin, E. (1997). The symbolic graphic life-line: Integrating the past and present through graphic imagery. *Art Therapy: Journal of the American Art Therapy Association, 14*, 261-267.
- Masten, A., (2001). Ordinary magic: Resilience processes in development. *American Psychologist, 56*(3), 227-238.
- Michallet, B. (2010). Résilience : perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques. *Frontières, 22*(1-2), 10-18.
- Odendaal, I. E., Brink, M., & Theron, L. C. (2011). Rethinking Rorschach interpretation: An exploration of resilient black South African adolescents' personal constructions. *South African Journal of Psychology, 41*, 528-539.
- P.Tourigny, S.-C. (2012). *Évaluation de l'humour et de la résilience chez les étudiants de niveau collégial*. Document interne, Université du Québec à Trois-Rivières, QC.
- P.Tourigny, S.-C. (2014). *Questionnaire sociodémographique*. Document interne, Université du Québec à Trois-Rivières, QC.

- P.Tourigny, S.-C., & Jourdan-Ionescu, C. (2014) *Schéma d'entrevue*. Document interne, Université du Québec à Trois-Rivières, QC.
- P.Tourigny, S.-C., Jourdan-Ionescu, C., Chawky, N., Lauzon, M.-C., Séguin, M., Houlfort, N., ... Drouin, M.-S. (mai 2013). *Ligne de vie : indices de résilience provenant de la famille*. Présentation l'ACFAS, Québec, QC.
- Pamfil, M., de Tyche, C., Lighezzolo, J., Theis, A., Clondon, P., & Popa, M. (2007). Neglected Romanians twin sisters and resilience: Clinical compared approach. *Revue québécoise de psychologie*, 28(2), 183-212.
- Perry, J. C., Guelfi, J. D., Despland, J. N., & Hanin, B. (2004). *Échelles d'évaluation des mécanismes de défense*. Cambridge: Masson.
- Piotrowski, C., Keller, J. W., & Ogawa, T. (1993). Projectives techniques: An international perspective. *Psychological Reports*, 72(1), 179-182.
- Prince-Embry, S. (2006). *Resiliency Scales for adolescents: Profiles on personal strengths*. San Antonio: Harcourt Assessment, Inc.
- Prince-Embry, S. (2010). Profiles of personal resiliency for normative and clinical samples of youth assessed by the Resiliency Scales for Children and Adolescent. *Journal of Psychoeducational Assessment*, 28(4), 303-314.
- Richardson, G. E. (2002). The metatheory of resilience and resiliency. *Journal of Clinical Psychology*, 58, 307-321. doi: 10.1002/jclp.10020.
- Rutter, M. (1985). Resilience in the face of adversity: Protective factors and resistance to disorder. *British Journal of Psychiatry*, 147, 598-611.
- Rutter, M. (1987). Psychosocial resilience and protective mechanisms. *American Journal of Orthopsychiatry*, 57, 316-331.
- Strümpfer, D. J. W. (2001). Psychometric properties of an instrument to measure resilience in adults. *South African Journal of Psychology*, 31(1), 36-44.

- Sultan, S., Andronikof, A., Fouques, D., Lemmel, G., Mormont, C., Reveillières, C., & Saïas, T. (2004). Vers des normes francophones pour le Rorschach en système intégré : premiers résultats sur un échantillon de 146 adultes. *Psychologie française*, 49(1), 7-24.
- Takkinen, S., & Suutama, T. (2004). Life-lines of Finnish people aged 83-87. *International Journal of Aging Human Development*, 59(4), 339-362.
- Theis, A. (2006). *Approche psychodynamique de la résilience : étude Clinique projective comparée d'enfants ayant été victimes de maltraitance familiale et places en famille d'accueil* (Thèse de doctorat inédite). Université de Nancy 2, France.
- Vaillant, G. E. (1977). *Adaptation to life*. Boston: Little Brown.
- Wagnild, G. M. (2009). A review of the Resilience Scale. *Journal of Nursing Measurement*, 17, 105-113.
- Wagnild, G. M., & Young, H. M. (1993). Development and psychometric evaluation of the resilience scale. *Journal of Nursing Measurement*, 1, 165-178.
- Werner, E. E. (1993). Risk and resilience in individuals with learning disabilities: Lessons learned from the Kauai Longitudinal Study. *Learning Disabilities Research and Practice*, 8, 28-34.
- Werner, E. E., & Smith, R. S. (1982). *Vulnerable but invincible: A longitudinal study of resilient children and youth*. New York: McGraw Hill.
- Werner, E. E., & Smith, R. S. (1992). *Overcoming the odds: High risk children from birth to adulthood*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Windle, G. (2011). What is resilience? A review and concept analysis. *Reviews in Clinical Gerontology*, 21, 152-169.
- Windle, G., Bennett, K., & Noyes, J. A. (2011). Methodological review of resilience measurement scales. *BMC Health and Quality of Life Outcomes*, 9, 8, doi: 10.1186/1477-7525-9-8

Appendice A
Certificat d'éthique



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : Évaluation de la résilience : élaboration d'une grille d'analyse au Rorschach et au TAT

Chercheurs : Sarah-Claude P. Tourigny
Département de Psychologie

Organismes : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : CER-14-203-07.13

PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 14 juillet 2014 au 14 juillet 2015

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage :

- à aviser le CER par écrit de tout changement apporté à leur protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- à procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminé;
- à aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématuré de la recherche;
- à faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Hélène-Marie Thérén
Présidente du comité

Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création

Date d'émission : 14 juillet 2014

Appendice B
Questionnaire sociodémographique

QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE (P.Tourigny, 2014)

1. Informations personnelles

Âge : _____ ans

Nationalité : _____

État civil : Célibataire Marié (e) Conjoint (e)

S'il y a lieu, précisez la durée de la relation : _____

Nombre d'enfants : 0 1 2 3 4 et plus

Niveau de scolarité : Secondaire
Collégial Professionnel
Universitaire

Emploi : _____

Nombre d'heures par semaine : _____ heures

Revenu moyen par semaine : _____ \$

Milieu d'habitation : Parents Appartement Maison

2. Informations familiales :

Situation conjugale de mes parents : Mariés Conjoints
Séparés/Divorcés

Nombre de frères / sœurs : 0 1 2 3 4 et plus

Profession de mes parents : Père _____ Mère _____

Appendice C
Échelle de résilience de Wagnild & Young (1993)

Échelle de résilience (Wagnild & Young, 1993)

Pour chacun des questionnaires suivants, veuillez indiquer votre réponse en sachant qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Répondez selon votre opinion.

<i>Lisez attentivement les énoncés suivants et indiquez votre degré d'accord en cochant dans la partie droite de cette feuille, en sachant que 1 est très en désaccord et 7 totalement en accord.</i>	Veuillez inscrire une cote allant de 1 à 7						
	1 (très en désaccord)	2	3	4	5	6	7 (totalement en accord)
1. Lorsque je fais des projets, je les mène à terme.							
2. En général, je me débrouille d'une manière ou d'une autre.							
3. Je peux compter sur moi plus que sur les autres.							
4. L'important pour moi est de garder de l'intérêt pour certaines choses.							
5. S'il le faut, je peux me débrouiller seul (e).							
6. Je suis fier(e) d'avoir réalisé des choses dans ma vie.							
7. Habituellement, j'arrive à m'adapter facilement.							
8. Je m'aime bien.							
9. Je sens que je peux faire beaucoup de choses à la fois.							
10. Je suis une personne déterminée.							
11. Je me demande rarement quel est le sens des choses.							
12. Je prends les choses comme elles viennent.							
13. Je peux traverser des périodes difficiles parce que j'ai déjà vécu des difficultés.							
14. Je sais m'auto-discipliner.							
15. Je m'intéresse à diverses choses.							
16. Je trouve toujours quelque chose qui me fait rire.							
17. Ma confiance en moi me permet de traverser des périodes difficiles.							
18. En cas d'urgence, on peut généralement compter sur moi.							
19. D'habitude, j'examine une situation sous tous ses angles.							
20. Parfois, je me force à faire certaines choses que cela me plaise ou non.							
	Veuillez inscrire une cote allant de 1 à 7						

Lisez attentivement les énoncés suivants et indiquez votre degré d'accord en cochant dans la partie droite de cette feuille, en sachant que 1 est très en désaccord et 7 totalement en accord.

	1 (très en désaccord)	2	3	4	5	6	7 (totalement en accord)
21. Ma vie a un sens.							
22. Je ne m'attarde pas sur les choses qui sont hors de mon contrôle.							
23. Lorsque je suis dans une situation difficile, je peux généralement m'en sortir.							
24. J'ai assez d'énergie pour faire ce que j'ai à faire.							
25. Ça ne me dérange pas que certaines personnes ne m'aiment pas.							

Appendice D
Schéma d'entrevue

Schéma d'entrevue (P.Tourigny & Jourdan-Ionescu, 2014)

1. Histoire de vie du participant

- 1.1 Pouvez-vous me parler de votre histoire de vie, en abordant les différents stades de votre développement (naissance, enfance, adolescence et âge adulte).

- 1.2 Pouvez-vous me parler du contexte familial dans lequel vous avez grandi?

1.3 Pouvez-vous me parler des conditions de vie dans lesquelles vous avez grandi?

1.4 Pouvez-vous me parler du type de relation que vous entretenez avec les membres de votre famille (parents, fratrie)?

1.5 Comment se sont déroulées vos années scolaires (primaire, secondaire, collégial et universitaire)?

1.6 Pouvez-vous me parler de vos relations avec vos amis, de votre réseau social (actuelle et passée)?

1.7 Pouvez-vous me parler de vos relations amoureuses (actuelle et passée)?

2. Situation d'adversité / traumatisme

2.1 Avez-vous vécu des évènements marquants au cours de votre vie?

2.2 De quoi s'agit-il exactement?

2.3 Comment avez-vous réagi face à cet évènement?

2.4 Quel (s) impact (s) cette situation a-t-elle eu sur votre vie?

2.5 Quels ont été vos moyens/stratégies pour faire face à cette situation?

2.6 Aujourd'hui, avec du recul, que pensez-vous de cette expérience?

Appendice E
Verbatim Rorschach - Participante I

Association libre	Enquête
<i>Planche I</i>	
1. Je trouve que ça ressemble à deux personnes qui se tiennent par les épaules. Comme un peu des anges, parce qu'il y a de grandes ailes sur le côté. Je dirais ça.	1. Les deux personnes ici, comme des anges, j'avais l'impression qu'ils se tenaient, qu'ils se collaient. Je voyais comme chacun une main, pis je vois comme une tête, avec le corps qui descend, les jambes en bas.
2. Ben ça fait comme un masque aussi. Un masque d'animal, qui n'existe pas, une espèce de masque. Les anges que je voyais au début, ils ont comme les deux une main tendue.	2. Ça c'est si je le prends au complet. Ça me faisait penser comme ici, je voyais les yeux et ici les oreilles, c'est comme un renard un peu, avec le nez. Les oreilles en haut, comme un masque d'animal un peu.
<i>Planche II</i>	
3. En haut je vois comme deux pouces en l'air (fait le geste avec ses mains).	3. Je voyais comme quelqu'un qui fait ça (mime), ici..
4. En bas ça fait comme un cœur un peu caché en arrière de la tache plus grise, ou un papillon.	4. Oui, il était ici, comme dans le rouge. La forme, le fait que ce soit rouge.
5. C'est un peu ridicule, mais la tache grise me fait penser à mes cours de bio, on apprenait le corps humain, l'espèce d'os, c'est tu pelvien qu'on appelle, l'espèce d'os qu'on a. Je trouve que ça a un peu la forme de ça.	5. C'est vraiment le flash que j'ai eu, le trou au milieu, ça me fait penser à une image que j'ai déjà vue.
6. Le blanc au milieu ça me fait penser comme un gros tutu de ballerine, comme un peu une ballerine avec les pieds pointés.	6. Oui, comme au milieu, l'espèce de forme.

Planche III

7. Les deux taches rouges sur les côtés ça me fait penser à deux petits fœtus avec le cordon ombilical qui monte, ça a un peu la forme de ça.
7. Les deux choses sur le côté, c'est vraiment encore dans mes cours de bio sûrement, l'image, l'espèce de petite crevette tournée, pis là j'imaginais le cordon.
8. On dirait que la grosse au milieu, c'est une espèce de bonhomme avec des gros yeux noirs, la tête par en bas, qui lève les bras, pis comme une espèce de noeud papillon en dessous du cou.
8. C'est comme toute le noir, je trouvais que ça ressemblait à un bonhomme par en bas, avec ses yeux, les bras, pis son noeud papillon. Il est à l'envers. Pis ça c'est comme son corps un peu.
9. Pis y'a comme une espèce de sablier, en bas ici.
9. Oui, dans la partie ici, comme la forme.
-

Planche IV

10. Je vois une espèce de bonhomme, avec un long manteau et les bras courbés.
10. Oui, c'était comme sa petite tête ici, avec deux bras et un long manteau.
11. Mais si je le prends dans l'autre sens ça ressemble aussi à une espèce d'insecte, de scarabée avec les ailes ouvertes.
11. Sa tête avec des ailes un peu ouvertes.
-

Planche V

12. Je vois vraiment un papillon avec deux antennes en avant, pis comme deux petites jambes en arrière.
12. C'était toute l'image, avec les ailes, les antennes en haut.
13. En même temps en haut, ça fait comme une tête de lapin, avec les grandes oreilles.
13. Si je prenais juste la partie ici. La forme encore.
-

Planche VI

- | | |
|---|---|
| 14. Ben la partie du haut ça fait comme une espèce de totem autochtone. | 14. Oui, si on prend juste ça. C'est encore la forme, les espèces de... comme j'ai déjà sûrement dû voir, des espèces de poteau. |
| 15. La grosse partie ça peut faire comme une espèce d'étoile de shérif. | 15. C'est toute le reste comme ça. (trace la forme) |
| 16. !La partie du bas ça me fait aussi penser à un tapis en peau d'animal, en peau de vache, comme toute écartillé, je sais pas comment le dire (fait un mouvement d'étendue avec ses mains). | 16. Toute ça ici aussi. (Écartillé?) C'était pour expliquer les tapis en peau d'animal comme tout ouvert, avec les pattes de chaque côté. |
-

Planche VII

- | | |
|--|---|
| 17. Je trouve que ça ressemble à une trace de main ou il manquerait des doigts. | 17. Oui comme une paume comme ça, mais qui manquait des doigts. C'est toute l'image. La paume avec quelques doigts, mais qu'il en manque. Je trouve que ça ressemblait à une trace, comme quand tu mets ta main dans vitre. |
| 18. Ça fait comme aussi deux visages qui se regardent face à face, avec une longue couette de cheveux en haut. | 18. Je trouvais ici, si on prend juste la partie du haut, un visage, avec les cheveux un peu en l'air. |
-

Planche VIII

- | | |
|---|---|
| 19. De chaque côté il y a comme une espèce de marmotte on dirait. Un animal qui ressemble à une marmotte, qui marche. | 19. Celle-là, pis celle-là. C'est la forme encore. Dès que j'ai regardé c'est ça que j'ai vu. |
| 20. Plus en haut c'est comme une espèce de glacier avec un cours d'eau en bas. | 20. Il y a de la couleur dans lui. C'était avec de la couleur, gris blanc, pis là c'est comme de l'eau. |
-

Planche IX

21. En haut je vois comme deux orignaux dos à dos.
21. Les deux oranges, leurs cornes sont là, comme si ils étaient dos à dos. Sont comme dans les airs, comme levés, dos à dos.
22. Mais le vert je trouve que ça ressemble comme à une carte géographique des pays.
22. Les deux comme ça, ça me faisait penser comme sur un globe terrestre, les pays délimités.
23. 23. La robe je trouve que ça a comme une texture de barbe à papa, toute... qu'on tourne sur un bâton.
23. C'était comment c'était peinturé, de la barbe à papa qui tourne dans la machine, pis que ça fait comme une grosse boule de barbe à papa.

Planche X

24. Les deux affaires bleues ça ressemble à des crabes je trouve.
24. Ceux ici. On dirait que c'était comme toute des pattes. C'est les pattes qui m'ont fait penser à un crabe.
25. La petite chose orange au milieu, on appelait ça des hélicoptères qui tombent des arbres.
25. Juste celui-là au milieu. Je trouvais que ça ressemblait à ça.
26. Les deux choses verts on dirait des verres de terre accrochés à un hameçon.
26. Oui deux verres de terre accrochés à un hameçon. La forme.
27. À côté il y a des hippocampes jaunes, on dirait.
27. Les deux ici, ça ressemblait à ça. La forme.
28. Les deux choses roses, je trouve aussi que ça ressemble à des hippocampes, et il y a comme un jet d'eau qui sort de leur bouche. Je suis dans un thème de la mer (rires).
28. Ici dans le rose, et l'eau c'est le bleu.

-
29. L'affaire noire en haut, on dirait deux crabes qui étirent leurs pinces vers quelque chose.
30. Pis encore deux autres crabes, dans les taches brunes accrochées à du jaune, on dirait que c'est encore des crabes.
31. Pis les deux crabes du début, bleus, ça ressemble aussi à du frima l'hiver, ça fait comme toute des petites lignes dans les vitres, je sais pas trop comment dire ça.
29. Je pense que c'est encore avec les pattes et comme les petites pinces en haut.
30. La même chose, c'est comme des pattes de crabe.
31. Oui du frima. (?) Ben tsé ça fait ça l'hiver dans les vitres, quand il y a de la buée, pis ça se transforme en frima. Ça fait comme des lignes, des petits flocons.
-

Appendice F
Verbatim TAT - Participante I

Planche 1

Ben je dirais que c'est un petit garçon qui a l'air triste, qui a l'air ennuyé par la situation. Là j'extrapole dans l'ond? (C'est comme vous voulez). Eeee Ben ça pourrait être, c'est ça qui a l'air triste et ennuyé, que lui y'a pas le goût de faire des cours de violon, mais lui il est obligé de faire des cours de violon. Fa que c'est pour ça y regarde son violon et ça lui tente vraiment pas d'en jouer. Mais eee mais on l'oblige. Y s'est pas quoi faire de ça, il a l'air un peu pensif aussi je trouve. Y se demande comment se sortir, de se sortir de ça, tsé comme, de comment faire pour éviter ses cours là, éviter ce qui est déplaisant. Est-ce que c'est assez? (rires).

Planche 2

(13 sec) Eee... Ben à droite je vois une femme qui a l'air enceinte. Puis j'imagine que ça doit être son mari dans, dans le champ avec le cheval. Eee... Pis j'imagine qu'en arrière ça doit être sa maison, ses bâtiments à elle et son mari. Puis en contrepartie, à gauche de l'image, il y a une jeune fille qui a l'air quand même assez jeune, mais quand même presque à l'âge adulte, jeune adulte, qui a des livres dans les mains, qui s'en va à l'école, mais qui a l'air blasée je trouve en même temps. Eeee... Qui a l'air de regarder la scène du coin de l'œil, la scène de la dame enceinte puis de son mari. Puis eee... Je sais pas peut-être d'envier la situation, je sais pas où elle est seule, elle n'a pas ça, elle n'a pas de, elle a pas de mari, de situation de famille comme ça. Je dirais ça (rires).

Planche 3BM

(16 secs) Je dirais que c'est une fille, malgré que la personne a les cheveux courts, j'ai l'impression que c'est une fille, eee... qui est vraiment, qui est vidée, qui a pu d'énergie, qui... qui est comme un peu à bout. Qui est comme pu capable d'en prendre. Je sais pas si je vois bien, mais j'ai l'impression qu'à gauche à ses pieds il y a comme un fusil, mais je suis pas sûre de bien voir l'image. Mais j'ai pas l'impression qu'elle l'a utilisé le fusil,

c'est comme si eee. Comment je peux dire ça.. c'est comme si eee... là elle est un peu à la croisée des chemins en se disant « là ça va pas bien, je suis à bout, qu'est-ce que je fais tsé dans ma vie ». Je dirais ça.

Planche 4

Ben je vois une femme qui est en amour avec l'homme, eee qui est vraiment accrochée à l'homme, mais pas juste parce qu'elle le tient, mais j'ai l'impression vraiment c'est ça, qu'elle est très très très en amour. Contrairement à l'homme ou... y'a l'air détaché, déjà retourné vers autre chose. Il a l'air de déjà regarder vers l'avant eee, vers autre chose. J'ai l'impression que la fille veut comme un peu le, le retenir. Eeee (pause) C'est ça je vois comme une personne en amour, très très en amour puis une personne qui déjà est passée à autre chose, est ailleurs, qui a plus vraiment de considération pour la personne qui est là, à essayer de la retenir. Je dirais ça.

Planche 5

Ben je vois une dame dépassée la cinquantaine, qui a l'air de remonter d'un sous-sol. Eeee j'ai l'impression que elle vient d'ouvrir la porte parce qu'elle a entendu un bruit en haut, quelque chose. Puis, elle vient comme vérifier qu'est-ce que c'est, parce que... parce que j'ai comme l'impression qu'elle veut cacher ce qui est en train de se passer au sous-sol. Fa qu'elle vient comme un peu vérifier s'il n'y aurait pas personne qui pourrait l'apercevoir ou voir ce qu'elle est en train de faire. Il y a comme de l'inquiétude un peu on dirait dans son visage. Inquiétude à se faire prendre à ce qu'elle est en train de faire. Ça serait ça.

Planche 6GF

Ben je vois un père avec sa fille. Eee... Je sais pas ce que la fille est en train de faire, mais c'est comme si eee le père arrive un peu avec sa prestance, sa pipe (rire), toute la patente, un peu pour un peu venir impressionner, sa fille. Puis eee j'ai l'impression que c'est comme s'il lui dit « Tu dois pas faire ça! » Ou eee... Comme un peu « tu vas faire qu'est-ce que je te dis! » quelque chose comme ça (rire). Eeee... Pis la fille, elle a l'air un peu, un peu surprise, peut-être un peu de peur, je sais pas mais... résignée en même temps de ce que son père est en train de lui dire. (Pause) Il y a un mouvement de recul aussi j'ai l'impression, le père on dirait qu'il veut se rapprocher d'elle puis elle, elle se recule. Je dirais ça.

Planche 7GF

J'ai l'impression que c'est une mère avec ses deux filles. Eeee la mère c'est comme si eee, j'ai l'impression qu'elle est en train son... qu'elle lit un livre, comme occupée à autre chose. Comme si elle lève un œil un peu pour garder un œil sur ses filles, mais en même temps eee ça l'air plus intéressant ce qui se passe dans son livre (rire) que ce qui se passe à côté. Elle a une fille plus vieille qui a l'air de s'occuper du petit bébé. Mais la fille plus vieille à l'air vraiment de de s'ennuyer (rire), vraiment beaucoup, puis de pas avoir le goût d'être là. Elle tient le bébé au bout de ses bras, tsé pas comme on tient un bébé là eee près de nous, tsé comme vraiment « j'ai pas envie d'être là, j'ai pas envie de m'occuper de ce bébé là ». Eeee La plus grande des filles détourne le regard de la mère, de vers la mère, a vraiment l'air de vouloir comme prendre de la distance par rapport à sa mère, de pas être en train d'être en contact avec cette mère-là. Puis la mère en même temps qu'elle regarde son livre, j'ai l'impression qu'elle regarde, mais vraiment juste juste le bébé, qu'elle regarde pas sa grande fille. Je dirais ça.

Planche 8BM

C'est une situation qui a l'air comme étrange, y'a... on dirait qu'en arrière-plan, il y a comme ... je dirais quelqu'un qui est train... ben une personne décédée qui est en train de se faire disséquer. Mais en même temps, j'ai l'impression qui a comme au travers de l'image, y'a comme un fusil, encore (rire), qui est accoté au mur. Puis en même temps c'est étrange, parce que il y a l'air d'avoir un jeune garçon qui devrait pas être témoin, à mon avis, de de, en tout cas, de peu importe ce qui est en train de se passer en arrière, mais qui devrait pas être témoin de ça. Puis y'est là. Mais en même temps il est dos à la scène. J'ai l'impression qui l'a comme vu pis qui est quand même..., j'ai l'impression que... y'est résigné à vivre cette situation-là. Je trouve qu'il y a un regard c'est ça, comme un peu résigné à ce qui se passe là. C'est comme étrange, on sait pas trop si c'est bien ou mal ce qui est en train de se passer là. Avec un couteau... pas un couteau (rire) un fusil accoté, comme ça, ça envoie un message qu'il s'est peut-être passé quelque chose, mais en même temps, on dirait que les deux autres personnes sont en train de disséquer ou en tout cas. C'est comme un peu étrange je trouve, comme image.

Planche 9GF

Eeee Ben c'est deux jeunes filles, j'ai l'impression qui en a une qui eee qui est en train d'espionner l'autre. Eee L'autre est comme sur la plage pis court comme pour eee se cacher ou pas être vue, ou pour pas que les autres sachent de où elle arrive. Puis en haut comme un peu reculée, c'est ça y'en a un autre qui l'espionne, qui la voit passer. (Pause) Celle qui s'enfuit en courant j'ai pas l'impression que... que c'est quelque chose de négatif auquel, elle s'enfuit. C'est peut-être un...un garçon qu'elle est allée voir mais qu'elle n'était pas supposée voir, ou quelque chose comme ça ou que les autres ne doivent pas savoir. Mais là c'est ça il y a quelqu'un qui la voit, mais elle, elle ne le sait pas. Je dirais ça.

Planche 10

Ça ressemble à deux personnes plus âgées. Qui s'enlacent. (Pause) Mais je pense qu'on peut comme se poser la question s'ils sont décédées, parce qu'ils ont l'air immobile. On dirait qu'ils ont la peau quand même très pâle, très blanche. Mais en même temps eee, moi j'ai vraiment l'impression que c'est comme deux personnes âgées couchées dans leur lit tsé qui dorment ensemble et qui s'enlacent. C'est ça que la, la dame a le bras posé sur son mari. Sur l'autre personne. Je dirais ça.

Planche 11

18 secs. Je vois pas très bien, on dirait que.... Que y'a comme deux personnes comme sur le chemin, sur la sorte de colline qui sont en train de monter, pis qui traînent des espèces de grosses autruches (rires). Puis un peu plus loin en haut, dans, dans la falaise, y'a comme un trou, on dirait qui a un espèce de dragon qui sort sa tête, avec sa patte palmée aussi, qui regarde comme la situation, qui regarde les gens passer. Je dirais ça.

Planche 12BG

Ben je dirais que c'est comme un paysage clame, tsé une place où tu entends l'eau couler, t'entends les oiseaux, mais tsé comme loin de... il n'y a pas d'auto qui passe là, pas de maison, un peu comme dans la forêt. C'est vraiment un endroit calme... où c'est agréable, où tu as le goût de t'assoir là, pis eee t'as pas besoin de rien faire, t'es bien. On peut presque dire que ça doit sentir bon même là-bas, ça doit sentir l'eau, les fleurs, les arbres. Puis y'a comme une barque un peu, une barque abandonnée j'ai l'impression, qui sert pu. Comme un petit coin caché, où y'a pas, pas grand gens qui vont là ou qui sachent que ça existe. Je dirais ça.

Planche 13B

Ben je vois un petit garçon eee, qui a l'air assez pauvre, assez démuni, tsé on dirait, on voit une vieille maison en arrière de lui, il est nu-pied, y'a rien dans ses pieds, ses vêtements ont l'air poussiéreux, sales. Eee J'ai l'impression qu'il joue d'un instrument de musique, comme une flûte ou un harmonica, y'a l'air de tenir quelque chose. Mais malgré sa situation, il a quand même le visage tsé comme décidé, il n'est pas apeuré par la situation n'est pas démuni dans un sens par la situation. Mais... Il a l'air de savoir où est-ce qu'il s'en va. Puis...c'est ça y' l'air d'avoir comme une force de caractère. Pis je dirais ça.

Planche 13MF

Mmm ben on dirait que... s'tun couple je dirais. Un couple, puis eee j'ai l'impression que l'homme a, a tué sa femme ou eee. Ben je dirais ça vraiment, a tué sa femme. Sa femme est à moitié habillée, elle a pas l'air de bouger. Puis lui y'a l'air de... déjà avoir du, du regret, de par sa main sur ses yeux, ou d'avoir honte, honte de ce qu'il a fait. (Pause) C'est peut-être pas sa femme en même temps, c'est peut-être une autre femme, une maîtresse quelque chose comme ça. Parce que la chambre a l'air petite, c'est un petit lit, ça fait peut-être plus (rires) comme chambre d'hôtel ou quelque chose comme ça. Une histoire un peu qui a mal tournée. Je dirais ça.

Planche 19

Ben pour moi c'est comme une, une petite maison dans une tempête de neige. Elle est déjà ensevelie sous la neige. On dirait qui a encore de la neige qui tombe. On la voit pratiquement plus, on voit juste deux fenêtres, qui ont l'air un peu givrées, mais qu'on peut quand même un petit peu voir au travers, pis on voit la cheminée qui sort. Il a l'air de venter, ça l'air d'être une grosse tempête, pis... un temps où on sort pas à l'extérieur, parce que ça, ça brasse trop. Pis on voit pas personne aux fenêtres, on dirait que c'est une

maison... on pourrait penser que c'est une maison pas habitée parce qu'on voit personne, mais j'ai l'impression qu'il y a qui a de la lumière quand même qui passe au travers les fenêtres, fa que il y a sûrement quelqu'un qui y habite, mais on voit pas personne dehors ou à l'intérieur de la maison. Je dirais ça.

Planche 16

(rires) J'aurais le goût de dire que je vois rien (rires). Eee... Je sais pas, c'est ça, je vois rien, je vois du blanc, du vide. Eee... (Pause) Je vois eee quelque chose à remplir, c'est ça quelque chose à remplir, parce que là c'est vide, pis ça, ça sert à rien. Ça, ouin c'est ça, ça veut rien dire. (Pause) Je sais pas trop quoi rajouter (rires).

Appendice G
Verbatim Rorschach - Participant 2

Association libre	Enquête
<i>Planche I</i>	
1. Un éléphant. Est-ce que je peux dire diabolique? Ça tu un impact? Ok. Ben c'est un éléphant diabolique. (Dépose la planche) (La plupart des gens vont voir plus d'une réponse).	1. En fait c'est pas compliqué, ça c'est les deux yeux. J'imagine la trompe qui est ici. Ce qui fait qui est diabolique c'est vraiment la forme des yeux. Les deux grandes oreilles sur les deux côtés.
2. Euh ben oui en fait, y'en a vraiment plus, plus on regarde. Y'a un ange.	2. Dans l'ond, ange aussi c'était pas mal toute l'image, parce que j'imaginais là j'ai vu des mains. J'me disais un ange à deux visages, plus ou moins... J'ai vu une espèce de robe, fa que ça ça serait ses ailes à ce moment-là, pis le bout de ses pieds ici.
3. Un insecte, une genre de mouche. Est-ce qu'elle doit absolument être dans ce sens-là?	3. C'est vraiment en me fiant aux deux proéminences ici, j'me suis dit ça doit être les ailes d'un insecte. Encore là, c'est vraiment l'image au complet.
4. Un coquillage.	4. Ça c'est en le regardant comme ça ici. Vraiment globalement. Un coquillage vraiment plus exotique. Des grandes proéminences ici. Je m'imagine retrouver quelque chose de cette forme-là dans l'océan. Ça me rend logique (rires).
5. Une montagne avec de la forêt dessus.	5. La montagne avec les arbres, ça c'est vraiment en m'imaginant. Je regardais vraiment juste une partie. Un p'tit bonhomme là, des oiseaux, l'arbre ici. Ça ici, comme si c'était un endroit où on pouvait s'asseoir, en trois dimensions comme un peu. Des deux côtés, comme si c'était un prolongement.

Planche II

6. Un village avec une caverne au fond.
6. Oui, comme ça ici. Donc le village y'est là, ça c'est des montagnes. Pis ça c'est comme l'entrée de la caverne. Fa que c'est vraiment le centre. (?) En premier, ce que j'ai spotté, c'est l'ouverture. En voyant l'ouverture, j'me suis dit, on dirait un temple ou une caverne, parce que j'me suis dit c'est comme des montagnes, fa que si c'est des montagnes ça doit être une caverne. Pis ici je pouvais facilement m'imaginer un village, en partant de l'ouverture qui est là.
-
7. Des poumons.
7. Oui, ben la forme des poumons.
-
8. Un crabe.
8. Euh oui c'est ça ici. Avec les deux antennes. C'est vraiment juste le haut. (?) Les deux antennes ici, on dirait la bouche ici. Pis bon malgré qui y'a pas de pinces, j'ai comparé la forme à un crabe.
-
9. Un vaisseau spatial.
9. Oui ben ça c'était comme ça, pis c'était vraiment en me fiant à ça. On dirait comme dans Star Wars, ça flotte comme en même temps. Ça peut tirer des balles de fusil. Ça ça serait comme le truc de commande, ça les ailes et ça le propulseur. (?) Oui au complet dans l'ensemble.

Planche III

10. De loin comme ça, une femme en bikini. Je sais pas pourquoi j'ai vu ça.
10. Euh oui... pourquoi j'ai vu ça. J'pense que c'est vraiment la forme de ça ici. Ça m'a fait penser à un haut de bikini... pis m'imager le bas. Vraiment comme la boucle ici. Mais ça s'est transformé en boucle pour quelqu'un de chic. Comme ça vraiment rapport à un buste.
-

-
11. Une échographie.
11. Oui, ça c'est en voyant la forme d'un visage un peu. Pis ça me faisait penser à un échographie. La forme en général. Le fait d'avoir des tons foncés et des tons pâles aussi, ça fait une différence, comme on voit dans l'ondre sur un écran d'échographie. (?) C'est comme si c'était une tête... pis je m'imagine le corps qui suit. C'est à l'envers. Comme un fœtus dans l'ondre.
-
12. Un bustier d'homme, chic.
12. Comme le cou ici avec le complet ici, la chemise qui est là. Pis ça, ça pas rapport.
-
13. Un chemin entre deux arbres.
13. Oui, ça c'est très défini. Ça c'est le chemin. Ça c'est les deux arbres, pis là t'arrives là. Fa que j'ai vraiment fait abstraction de la p'tite boucle ici. Pis c'est vraiment comme si c'était une forêt, avec les deux arbres ici, pis les deux vallons si on veut. (?) Oui, ça a contribué. Parce que la forme qui va de grand à plus petit, une perspective qui fait comme si le chemin s'en allait.
-

Planche IV

14. L'image symbolique de la mort. Un genre de détraqueur comme dans Harry Potter.
14. Ça j'imagine ici comme si c'était une capuche, le mouvement de l'ancre, ici, on dirait une espèce de toge noire, pas macabre mais eee sombre, comme Voldemort. En plus l'image d'un détraqueur comme dans Harry Potter ça m'a fait penser à ça... un espèce de crochet qui me fait penser au détraqueur. C'est vraiment les mouvements qui ont ici... pour la mort.
-
15. Une espèce de bestiole, un insecte que je vois ici.
15. Donc la tête avec les antennes ici. Les ailes ou ce qui s'apparente à des ailes, avec les pattes ici.
-

-
16. Une carcasse d'animal. 16. Euh oui. Ça c'est vraiment avec ça ici, comme si ça c'était les oreilles et ça c'était le museau. Ça ici ça moins rapport, c'est vraiment ça ici. Avec le creux ici on aurait dit des crevasses d'œil, pis ici comme si c'était vraiment un museau avec des oreilles.

Planche V

17. Eh boy! Ça va être bizarre! Un mélange entre un oiseau et un escargot.
17. Oui l'escargot à cause des deux yeux ici et l'oiseau à cause des ailes. J'ai mis la combinaison à cause des ailes. J'me suis dit un escargot avec des ailes ça se fait pas fa que. En fait c'est pas un escargot, c'est plus une limace, parce qu'il a pas sa coquille. Mais vraiment comme si c'était un escargot, mais avec des ailes d'oiseau.
18. Une chauve-souris.
18. Pis la chauve-souris, c'est la même affaire. Ça c'est comme les p'tites oreilles de la chauve-souris, avec les ailes ici.

Planche VI

19. Un vaisseau spatial.
19. Comme si ça c'était le devant, le dirigeable, avec ça ici qui est comme la cabine, pis ça ici c'est les propulseurs en arrière. Globalement comme un vaisseau spatial. Avec le drapeau ici aussi, comme si ça c'était un drapeau.
20. Un fusil.
20. Oui, ça c'est en le voyant comme ça. Ici, la prise si on veut, comme on pèse la dessus pis ça ici le canon. (?) C'est au complet, on le prend comme ça, pis pouf! (mime).
21. Une baguette magique.
21. Ça c'est ça ici, le milieu. Fa que c'est vraiment la forme d'une baguette. Pis aussi le fait que j'ai vu Harry Potter hier (rires).
22. Une fleur.
22. Ici. Ça c'est la tige pis ça c'est la fleur. Globalement.
-

Planche VII

- | | |
|---|--|
| 23. Une crevasse entre deux personnes. | 23. Euh oui, j'me suis imaginé un p'tit bonhomme la et un p'tit bonhomme là avec un gros trou qui les séparent. |
| 24. Deux visages qui se regardent. | 24. C'est ça ici, y'a comme l'œil, le toupet. C'est vraiment deux hommes en fait, j'me rend compte là. Pis euh le nez, la bouche. Ça se voit vraiment avec ça ici. (?) Oui, maintenant après coup. C'est plus des hommes en 3D style film de Pixar. C'est pas réaliste. (?) Cheveux courts (rires). C'est le toupet, le nez, ça serait drôle qu'une fille ressemble à ça. Ça se pourrait mais... |
| 25. Un sapin de Noël. | 25. Ça c'est comme ça, forme ici, aussi simple que ça. La crevasse, mais à l'envers. En regardant le blanc, plus que le noir autour, comme ça ici. Oui la forme du trou. |
| 26. Un aimant. | 26. C'est vraiment ça ici. La forme de U. |
| 27. Deux masques qui se regardent de dos. | 27. Ça ici. Un espèce de masque de clown diabolique avec gros nez et un espèce de proéminence sur le front. On voit comme si c'était une bouche ici, l'œil pis avec le nez. |
-

Planche VIII

- | | |
|---|---|
| 28. Deux ours qui grimpent une montagne | 28. La montagne ici. Ça évidemment c'est une image miroir. Ça c'est l'ours, un deux trois quatre pattes, avec la tête qui ressemble à quelque chose qui est un ours. Parce qu'il n'a pas de queue d'ailleurs. Fa que si ça avait été avec une queue ça aurait pu être un castor. Pis la montagne c'est le fait que je le vois grimper quelque part. |
|---|---|
-

-
29. Le modèle biologique du système reproducteur féminin.
30. Des pierres précieuses
31. Une fontaine à jus.
29. Les trompes de Fallope ici avec euh l'utérus je pense. Ça m'a fait penser à ça, mais je connais pas assez la biologie pour savoir que ça c'est ça, ça c'est ça. J'me suis vraiment fié aux deux choses ici.
30. Oui. Ben c'est vraiment la couleur qui fait la différence, le rouge, le orange, le turquoise, le gris. De me dire que je m'en va dans une grotte. De me dire que je vais trouver ça, pour moi c'est logique de voir ce genre de couleur là. (?) La couleur et les formes. Les taches qui sont pas régulières.
31. Ça ici la fontaine, pis c'est ici c'est le jus qui coule. Les jets ici. Pis en me disant que ça ici c'était comme une fontaine. C'est plus ou moins clair mais... Y'a un autre jet d'ailleurs, qui fait comme une autre sorte de jus.
-

Planche IX

32. Le devant d'un visage de dragon qui crache du feu.
33. Une méduse.
32. Oui. Ça ici c'est le museau. Les deux p'tits trucs là on aurait dit des narines, le rouge ici c'est du feu. Le vert je l'ai pas vraiment inclus dans l'image. Les narines ici comme si y pitchaient du feu. La bouche en même temps pour le rouge en bas. Les yeux auraient été là, je vois pas ses yeux je vois vraiment juste le bout de son museau.
33. En me fiant à ça ici, pis tout ce qui est là c'est comme si c'était ses tentacules avec les formes, surtout en bas, qui ramène un peu à une tentacule. Globalement, en regardant l'ensemble, à l'envers, c'est ce qui m'est venu en tête.
-

-
34. Un homme qui joue de la cornemuse.
34. De côté ici. Dans le fond ça c'est ça tête, y'a comme un espèce de bec ici, un genre de sac ici, comme si son dos était courbé et la fin de l'instrument ici. On voit pas très bien, comme si y'était dans l'ombre, mais je distingue les formes qui peuvent me faire penser. Fa que c'est vraiment ici, pour le bec et ici le sac, qui va aller chercher la fin de l'instrument.
-

Planche X

- | | |
|---|---|
| 35. Les fonds marins. | 35. En fait, en premier, la diversité des couleurs, en me disant c'était des poissons. Deuxième chose, la forme des taches d'encre qui rapporte un peu à l'espèce d'algues qui pourrait avoir dans les fonds marins. C'est vraiment les deux taches-là qui rapportent à des algues. Pis la couleur qui rapporte aux poissons. Pis ça ici ça ressemble à des crabes, fa que ça pourrait être les fonds marins. |
| 36. Deux hippocampes qui crachent de l'eau. | 36. Oui ça c'est le bec de l'hippocampe, ça c'est l'eau. Vue globale, c'est vraiment les fonds marins, fa que j'ai pas rien de précis. L'hippocampe c'est vraiment le bout de sa queue et avec l'espèce de tête de cheval qui crache de l'eau. |
| 37. Un bonhomme avec une moustache. | 37. Oui ici. Deux yeux, une moustache, c'est aussi simple que ça. J'me suis fié à ça ici pour la moustache. |
| 38. Des poumons en mauvais état. | 38. En regardant ici. Ça c'est comme si c'était le poumon. Vu que l'image est grise. Des poumons de fumeur qui sont en mauvais état. |
-

Appendice H
Verbatim TAT - Participant 2

Planche 1

Est-ce que c'est une histoire par rapport à cette image-là ou si c'est une histoire qui va se suivre par rapport aux autres images que tu vas me donner?

Euh c'est un jeune homme bricoleur, qui euh a toujours vu son père jouer du violon. Pis qui adorerait en jouer pis qui a toujours su que son père fabriquait ses propres violons. Puis son père lui a donné ses propres outils et les plans et l'équipement nécessaire pour construire son propre violon. Euh y'est presque rendu à fin, y'est après se creuser la tête, donc y doit se demander comment ça s'accorde un violon. Euh pis évidemment c'est une pièce sombre donc, il a fait ça dans l'atelier de son père qui est dans le sous-sol. Puis y s'apprête à... Ah c'est un archet qui est là, puis qui s'apprête à lui montrer son œuvre complétée, à son père, à savoir s'il va être contente ou pas content. Ouin. Fin (rires).

Planche 2

(22 secs) Ça se passe dans le début des années 1900, disons-le comme ça. Euh on est en Europe, disons-le comme ça. Puis on a une jeune femme qui euh et boboy, qui vient d'aller voir son prétendant qui était sur le chantier, dans l'ond au travail, dans les champs. Donc c'est ça, cette jeune fille-là, elle vient d'aller le voir avant d'aller à l'école. Puis en chemin elle s'est rendue compte dans l'ond que sa sœur était là, qui est enceinte, de son mari, de sa sœur. Elle l'a rencontré dans le chemin, elle lui a parlé un peu (rires), après avoir parlé à son prétendant qui était très occupé, elle retourne à l'école. Est comme pas très contente de retourner à l'école, sachant que son prétendant est juste derrière et qu'elle aurait aimé ça être plus longtemps avec lui. (rires)

Planche 3

Oh boy! (latence) C'est une femme euh... spontanément là, une femme qui vient de se faire battre par son mari. Elle a tenté de partir avec la voiture, mais euh il l'a frappé, ce qui fait donc qu'elle est en train de pleurer sur le bord du, du banc d'entrée. Ouin c'est tu assez? C'est pas obligé d'être « a s'appelle Jean-Guy. » (rires).

Planche 4

(10 secs) C'est un homme qui euh veut protéger son... son territoire, sa maison ou bref ses biens, ce qui est important pour lui. Y s'apprête à aller affronter, ou du moins pas affronter mais chercher ce qui peut nuire à son confort personnel. Pis juste à côté c'est sa femme qui essaie d'avoir son attention une dernière fois tout d'un coup qui arrive quelque chose de malheureux. Donc elle veut son attention pour l'embrasser, quelque chose comme ça. Euh en arrière on voit qu'il héberge euh... probablement soit la sœur ou la mère de sa conjointe. Puis euh c'est pas mal ça.

Planche 5

Encore là c'est dans l'ancien temps, style 1950. Euh on a... une femme qui vient tout juste de sortir du sous-sol pour demander à son mari combien de patates y veut, parce que les patates sont dans le cavot en bas, pour le souper. Tandis que lui y'est en train de lire le journal, assis à la table avec un petit café. Bref elle faisait juste monter temporairement pour lui demander combien de patates y voudrait juste avant de retourner en bas au sous-sol et après ça revenir à la cuisine pour faire à souper.

Planche 6BM

C'est une file d'attente. Une vielle dame écoute (rires) ce qui se passe au comptoir juste en avant d'elle. Le comptoir c'est quoi... ça va être euh... un comptoir de quoi... disons un comptoir au poste de police. Un comptoir au poste de police avec des beaux rideaux quand même pour un poste de police mais c'est pas grave. Euh ouin c'est ça donc y euh s'en vient écouter, peut-être pour son mari on sait pas trop. Tandis qu'en arrière d'elle y'a un jeune qui s'en vient avouer ses crimes, y se sent mal, y'est dans sa tête, y'est dans sa bulle, y'a l'air tourmenté parce qu'il sait qu'il a pas fait quelque chose de pas correct, pis y se contrefou de la Madame qui est en face de lui, ça, ça lui concerne pas. Pis y'est en train d'appréhender ce qui va se passer, au comptoir devant l'agent, qui va le punir.

Planche 7BM

Un père et son fils sont euh... sont.... Euh.... à la Cour. Le fils écoute ce qui se dit en avant de lui à son sujet. Son père avec l'air rassurant va dire « tout va bien aller, on va se ... toute va être correct ». Euh tandis que le fils y'a l'air un peu moins sûr, un peu incertain. Euh ...c'est ça.

Planche 8BM

(13 secs) Et boy! Euh... La séquence que je vois là c'est comme un, comme un, (soupir) comme un personnage s'imaginait, dans l'ond le personnage qu'on voit s'imaginer y'est couché, y'est en train de se faire opérer parce qu'il s'est fait euh tiré dessus. Y s'est fait tirer dessus. Donc euh évidemment on est dans l'ancien temps, on a pas la même technologie qu'aujourd'hui, donc euh mettons dans les années 1800. C'est ça y'a reçu une balle, y'essaie de se faire soigner. Lui y'a un espèce de flash sur sa jeunesse, donc euh on le voit plus jeune, proche d'un fusil euh plus jeune. Donc y'était déjà intéressé par ce domaine-là, mais qui regrette peut-être de s'être intéressé à ce domaine-là puisqu'aujourd'hui c'est ce qui le fait souffrir assis sur le lit d'hôpital. Y'a deux personnes

qui sont donc 1 le médecin, 2 probablement un assistant, donc qui l'aide à faire l'opération dans l'ond pour le guérir.

Planche 10

(25 secs) Une femme qui se prépare à vivre quelque chose de gros, on suppose que ça pourrait être une entrevue ou un entretien important. Euh puis elle va dans l'ond chercher le réconfort dans les bras de son mari qui lui dit qu'elle va être bonne, que tout va bien aller pis que ça va c'est ça bien aller. Donc lui y'est rassurant très attentionné à son égard pour lui donner dans l'ond un p'tit boost d'énergie pour l'aider à affronter ce qui l'attend.

Planche 11

On est dans un conte un style un peu Indiana Jones. On a un personnage qui cherche à atteindre un endroit puis euh... bon trève de malchance, le pont qui est devant lui vient de s'effondrer, il devait absolument se rendre la pour poursuivre sa quête. Puis bon, il doit se trouver un autre chemin, y'a devant lui, une chute qui... en fait lui fait aussi dire qu'il faut qu'il se dépêche à trouver un autre, chemin, pour pas se faire...dans l'ond se faire brasser par la chute qui est tout près. Puis donc euh la personne dans l'ond doit se virer de bord puisque le pont devant lui vient de s'écrouler pour pouvoir aller chercher un autre chemin.

Planche 12

Eh boy ça peut être dark ça. On va y aller dans le dark. (Rires). Ça va bref. Euh C'est un jeune homme qui euh... voulait aller euh faire un tour de bateau, dans le bateau de son père qui était en arrière de son terrain. Y'a essayé d'embarquer dans le bateau mais y s'est enfarger dans la rivière. Ce qui fait qui est pas dans la photo parce qui est en train de se noyer dans la rivière en bas. (rires) Ouin c'est tout (rires).

Planche 13B

Encore dans l'ancien temps, disons dans les années 1900. Un jeune homme qui euh... qui veut dans l'fond a pensé euh dans l'fond c'est un dimanche, disons que c'est un dimanche, pis dans l'fond aide son père à l'étable pour travailler dans l'fond, traire les vaches ou ramasser du foin, nourrir les vaches puis ces choses-là. Pis la sont en train de prendre une p'tite pause, le père a décidé de prendre une photo de son fils, son fils qui est d'ailleurs très jeune. Puis euh son fils est très concentré. Puis Euh faire plaisir à son père parce que c'est ça qui vient de faire. Y'a un peu mal au pied, parce que y' pas de souliers. Ouin, voilà.

Planche 13MF

Tout porte à croire que c'est une femme qui était très très malade. Chez elle dans l'fond elle était au lit depuis plusieurs semaines. Euh... bon y'ont essayé de la guérir par plusieurs moyens, puis son mari qui était parti au travail dans la journée est revenu de toute urgence parce qu'il a reçu un appel de sa femme qui allait définitivement pas. Pis après avoir essayé de longues minutes à essayer de la soigner, finalement rend son dernier souffle. Lui complètement épuisé, lui pas capable d'en revenir, du fait que sa femme est décédée à côté de lui. Y'est complètement bouleversé, il verse des larmes et des larmes et des larmes. Euh... c'est ça.

Planche 19

C'est l'hiver. Euhh on est dans la maison de Skippy le p'tit écureuil. Y veut pas sortir dehors de un parce qu'il fait froid parce que deux y'a peur du gros nez de son ami le cochon. Et qui son ami le cochon veut rentrer dans sa maison parce qu'il fait chaud dans sa maison. Mais le p'tit écureuil y'a trop peur du cochon, y veut pas le laisser entrer. Euh (soupir). C'est ça, fin.

Planche 16

Ahhh.... Ça peut tu juste être une phrase? (comme tu veux) C'est quoi le sens de la vie?
C'est ça qui me vient en tête. (?) Ben c'est vide, donc vide égale le questionnement...
pour moi toute se rapporte à...